

pu 352



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grace 1818.



Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{9}{10}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La *livre lauzannoise* qui se subdivise en 20 s. et le sol en 12 deniers. La *livre faible* qui se subdivise en 12 gros et le gros en 12 deniers. Ces deux livres valent également 4 batz.

La *livre tournois* ou *franc* qui vaut 10 batz, et qui se divise en 20 sols et le sol en 12 deniers.

Le *louis vieux* qui vaut 140, l'*écu bon* 25, et l'*écu petit*, 20 batz.

Une monnaie étrangère courable, est l'*écu de Brabant* qui ne vaut que 41, le demi écu $20\frac{1}{2}$, et le quart d'écu 10 batz.

La *piastre* change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La *livre de Neuchâtel* est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de 16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le

rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520\frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de *longueur* une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de *surface* et de *solidité*. Cependant celles de *capacité* pour les *liquides* et pour les *matières sèches* ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le *pied de Neuchâtel* est à l'ancien pied de France précisément comme 130 à 144; il est donc égal à $293\frac{258}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'*aune* est égale à 45 pouces $5\frac{95}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 mètres.

La *toise* pour le foin est de 6 pieds; la *toise commune* de 10.

La *perche de champ* est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le *pied* du pays. La *perche de vigne* est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs.

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de 65556 pieds carrés.

La perche soit $\frac{1}{16}$ de faux a une surface de 4096

Le pied soit $\frac{1}{16}$ de perche 256

La minute soit $\frac{1}{16}$ de pied 16

L'obole soi $\frac{1}{16}$ de minute 1

Le lauzannois soit $\frac{1}{16}$ d'obole $\frac{1}{16}$

La perpillotte soit $\frac{1}{16}$ de lauzan. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le *pied* de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 5; elle contient donc pieds cubes 150

La toise de foin est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La voiture de fumier doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchatel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{9043}{10000}$.

10 Pots de Neuchatel font donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16, 1 *septier*; 20 une *brande*; $58 \frac{2}{3}$, la *gerle*, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 30 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit $2 \frac{1}{2}$ *muids* font une *bosse*.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 émines un *sac*; et 3 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au Landeron est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'émine pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent $8 \frac{1}{3}$ pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Ventes et abris pour 1812, 1813,
1814, 1815. et 1816

année.	le pot de vin.	l'émine de froment.	d'orge.	d'avoine.
1813	18c.	5 ob.	17 b.	9 b.
1814	25	25	15	7
1815	28	50	14	8 1/2
1816	16	58	58	16
1817				

Tarif pour le prix des vins.

Le pot	f. le septier à	la gerle à	le muids à
5cr.	2li.os.	4l.16s.0	24l. os.
5 1/2	2 4	5 5 7 1/2	26 8
6 1/2	2 8	5 15 2 1/2	28 16
6 1/4	2 12	6 4 9 1/4	31 4
7 1/2	2 16	6 14 4 1/2	33 12
7 1/2	3	7 4 0	36
8 1/2	5 4	7 15 7 1/2	38 8
8 1/2	5 8	8 3 2 1/2	40 16
9 1/2	5 12	8 12 9 1/2	43 4
9 1/2	5 16	9 2 4 1/2	45 12
10 1/2	4	9 12 0	48
10 1/2	4 4	10 1 7 1/2	50 8
11 1/2	4 8	10 11 2 1/2	52 16
11 1/2	4 12	11 0 9 1/2	55 4
12 1/2	4 16	11 10 4 1/2	57 12
13 1/2	5 4	12 9 7 1/2	62 8
14 1/2	5 12	13 8 9 1/2	67 4
15 1/2	6	14 8 0	72
16 1/2	6 8	15 7 2 1/2	76 16
17 1/2	6 16	16 6 4 1/2	81 12
18 1/2	7 4	17 5 7 1/2	86 8
19 1/2	7 12	18 4 9 1/2	91 4
20 1/2	8	19 4 0	96
21 1/2	8 8	20 3 2 1/2	100 16
22 1/2	8 16	21 2 4 1/2	105 12
23 1/2	9 4	22 1 7 1/2	110 8
24 1/2	9 12	23 0 9 1/2	115 4
25 1/2	10	24 0 0	120
26 1/2	10 8	24 19 2 1/2	124 16
27 1/2	10 16	25 18 4 1/2	129 12

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel

Le *Pied* est exactement celui de Neuchâtel.
La *Brache* a 22 pouces et 2 lignes.
100 *Braches* . . font 48 au 3/4 de Neuchâtel.
La *Toise* commune a 8 pieds de long.
6 1/4 pieds de surface,
et 512 pieds cubes.

La *Toise* pour le foin comme à Neuchâtel
216 pieds cubes.

La *Toise* p^r le bois 6 pieds de couche,
5 pieds de haut, } Soit 105 pieds cubes.
3 1/2 pieds les bûches. }

La *Verge* pour les arpenteurs a 10 pieds de long et 100 pieds de surface.

Le *Karteron* a 960 pouces cubes, 5 pieds cubes font 9 k.

100 *Karterons* de Berne font presque 92 émines de Neuchâtel.

Le *Pot* a 114 47/100 pouces cubes de Berne, ou 84 224/1000 pouces cubes de Paris.

Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cubes de Paris,

329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.
Ce qui, à très-peu de chose près, fait que

100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne ou que

100 pots de Berne font 87 3/4 pots de Neuchâtel.

La *Bosse* ou le char de vin a 400 pots de Berne.
La *Livre* poids de fer y a 17 onces.

Caisse d'épargne

D'APRÈS le quatrième compte rendu au public le 22 février 1817, par la Direction de la Caisse d'épargne, il conste que les dépôts qui lui ont été confiés pendant le courant de l'année 1816 s'élèvent à la somme de £16555 4s que les remboursements faits (à 48 créanciers) ont été de £6673 5s; que les économies de l'Administration, dues aux mêmes causes que celles des années précédentes, ont porté le fond d'amortissement, de £1951 1s. à £2866 11s; que la totalité des fonds

gérés par l'Établissement et appartenant à près de 500 artisans, domestiques ou journaliers, était au 31 Décembre 1816, y compris les intérêts, de £ 81,260 9s.

En communiquant ces heureux résultats au public, la Direction réitère à ses Correspondans l'expression de sa juste reconnoissance, et leur rappelle les observations portées à la suite du compte qu'elle a rendu pour les années 1814 et 1815. Elle les prie encore afin d'éviter toute confusion et de prévenir des difficultés :

1° D'ajouter les noms du Père aux noms de batême et de famille des créanciers.

2° Lorsqu'un créancier versera pour la première fois une somme quelconque à la caisse, de l'annoncer par une note en marge de la liste générale, afin que le teneur de livres sache que ce créancier n'a point encore de compte ouvert. Cette précaution préviendra des recherches et des erreurs.

3° Dans le cas où Messieurs les Correspondans seroient appelés à faire des remboursemens, ils sont priés de se conformer strictement, pour le calcul des intérêts à l'article II du Règlement,

Chambre d'Assurance.

LA Chambre d'assurance a rendu son sixième compte, d'après lequel on voit que 155 nouveaux bâtimens ont été assurés en 1816, pour la somme de £ 261,200, que 5 ont été incendiés et 17 démolis, lesquels ensemble et ceux assurés pour la somme de £ 17200, ce qui réduit à £ 244000 la somme des nouvelles assurances, et porte le nombre total des bâtimens assurés à 7288 évalués à la somme de £ 23,070,800 et assurés pour celle de £ 17,032,400.

Par le même compte on voit que les dépenses de l'établissement en 1816 ont été.

Pour fraix de bureau et d'administration	
de	£ 735 16 6
Remboursement d'un emprunt »	409 14 —
Indemnités pour bâtimens incendiés	» 3625 — —
	<hr/>
	£ 4770 10 6

que la Recette a produit,

Fraix d'évaluation des 155 nouveaux bâtimens assurés.	£ 174 14
Contribution de demi pour mille de la valeur assurée de tous les bâtimens inscrits pour couvrir la perte des bâtimens incendiés »	8516 4
	<hr/>

Total de la Recette £ 8690 18

excédant la dépense de £ 3920 7 6, soldes qui restait en caisse au 1 Avril 1817.

ARRIVÉE ET DÉPART

DES COURIERS, DILIGENCES, MESSAGERIES, FOURGONS.

ARRIVÉE A NEUCHÂTEL.

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.
 Idem de Berne . . . 8 « «
 De la diligence de Lausanne 8 « «
 De la mes. de Berne et Basle 8 « «

Du courrier de Pontarlier à 4 h. du s^r.
 Idem du Locle . . . 6 « «

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.
 Idem de Berne . . . 8 « «
 De la dilig. de Lausanne. 8 « «

Du courrier d'Yverdon. à 3 h. du s^r.
 Idem de Pontarlier. 4 « «
 Idem du Locle . . . 6 « «

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.
 Idem de Berne . . . 8 « «
 De la diligence de Lausanne 8 « «
 De la mes. de Berne et Bâle 8 « «

Du courrier d'Yverdon. à 3 h. du s^r.
 Idem de Pontarlier. 4 « «
 Idem du Locle . . . 6 « «

Dimanche

Lundi.

Mardi.

Mercredi.

Jeudi.

Vendredi.

Samedi.

DÉPART DE NEUCHÂTEL.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.
 Idem p^r Yverdon . . . 4 « «

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.
 Idem p^r Pontarlier. 4 « «
 De la dilig. de Lausanne. 3 « «
 De la mes. p^r Berne et Bâle 10 h. du s^r.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

De la diligence p^r Lausan^e à 3 h. du m.
 Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.
 Idem p^r Pontarlier. 4 « «
 Du courrier p^r Berne. . . 10 h. du s^r.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.
 Idem p^r Yverdon . . . 4 « «
 De la mes. p^r Berne et Bâle 10 h. du s^r.

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.
 Idem p^r Pontarlier. 4 « «

De la diligence p^r Lausan^e à 3 h. du m.
 Du courrier p^r Berne. . . 10 h. du s^r

Tous les objets que l'on voudra faire partir par les Couriers, Diligences, Messageries et Fourgons, partant le matin, devront être remis au Bureau la veille de leur départ, savoir :
 Les objets à enregistrer, de même que les lettres à affranchir, jusqu'à huit heures du soir.
 Les lettres non affranchies seront reçues à la boîte jusqu'à neuf heures du soir.
 Les heures pour la remise des lettres et autres objets partant le soir, sont les mêmes que celles fixées ci-dessus.

Toutes lettres et autres objets remis ou consignés après les heures ci-dessus indiquées, ne seront point expédiés par le même Courier, et on ne répondra point aux réclamations qui pourraient résulter de leur retard.

La Messagerie pour Berne et Bâle qui part le Lundi à 10 heures du soir fait aussi le service du Courier jusqu'à Berne.

La diligence de Lausanne fait le service de Courier et est chargée des lettres et paquets de et pour l'Italie.

N. B. Le dépôt de toutes les Messageries particulières pour l'intérieur du pays est au Bureau des Postes.

NB. Quand le courrier des montagnes part pour la Chaux de fonds il revient le même jour par le Locle, et quand il part pour le Locle il revient le même jour par la Chaux de fonds, faisant ainsi chaque fois le tour de cet arrondissement.

Temps moyen au midi vrai, pour 1818.

Janvier.	Fevrier.	Mars.	Avril.	May.	Juin.	Juillet.	Aoust.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.
1 12 3 49	1 12 13 57	1 12 12 43	1 12 4 5	1 11 56 58	1 11 57 20	1 12 3 16	1 12 5 59	1 11 59 57	1 11 49 47	1 11 43 45	1 11 49 10
2 4 18	2 14 5	2 12 31	2 3 47	2 56 50	2 57 29	2 3 28	2 5 55	2 59 39	2 49 28	2 43 44	2 49 33
3 4 46	3 14 12	3 12 19	3 3 29	3 56 43	3 57 38	3 3 40	3 5 51	3 59 20	3 49 10	3 43 44	3 49 57
4 5 13	4 14 18	4 12 6	4 3 11	4 56 37	4 57 48	4 3 51	4 5 47	4 59 1	4 48 52	4 43 44	4 50 21
5 5 41	5 14 23	5 11 52	5 2 53	5 56 31	5 57 58	5 4 2	5 5 41	5 58 41	5 48 34	5 43 46	5 50 45
6 6 8	6 14 28	6 11 38	6 2 35	6 56 25	6 58 9	6 4 12	6 5 36	6 58 21	6 48 16	6 43 48	6 51 11
7 6 34	7 14 32	7 11 24	7 2 18	7 56 21	7 58 19	7 4 22	7 5 29	7 58 1	7 47 59	7 43 51	7 51 36
8 7 —	8 14 35	8 11 9	8 2 1	8 56 16	8 58 30	8 4 32	8 5 22	8 57 41	8 47 42	8 43 54	8 52 2
9 7 25	9 14 36	9 10 54	9 1 44	9 56 13	9 58 42	9 4 42	9 5 15	9 57 21	9 47 25	9 43 59	9 52 29
10 7 50	10 14 38	10 10 39	10 1 27	10 56 10	10 58 54	10 4 51	10 5 6	10 57 —	10 47 9	10 44 4	10 52 56
11 8 14	11 14 38	11 10 23	11 1 10	11 56 7	11 59 5	11 4 59	11 4 57	11 56 40	11 46 54	11 44 11	11 53 24
12 8 38	12 14 38	12 10 7	— 54	12 56 5	12 59 17	12 5 7	12 4 48	12 56 19	12 46 39	12 44 18	12 53 51
13 9 1	13 14 37	13 9 50	— 38	13 56 4	13 59 30	13 5 15	13 4 38	13 55 58	13 46 24	13 44 26	13 54 20
14 9 23	14 14 35	14 9 33	— 22	14 56 3	14 59 42	14 5 22	14 4 27	14 55 37	14 46 10	14 44 35	14 54 48
15 9 45	15 14 32	15 9 16	— 7	15 56 3	15 59 54	15 5 29	15 4 6	15 55 16	15 45 56	15 44 44	15 55 17
16 10 6	16 14 29	16 8 59	16 11 59	16 56 3	16 12 —	16 5 35	16 4 5	16 54 54	16 45 43	16 44 55	16 55 46
17 10 26	17 14 24	17 8 41	17 59 37	17 56 4	17 — 20	17 5 40	17 3 53	17 54 33	17 45 31	17 45 6	17 56 15
18 10 45	18 14 20	18 8 23	18 59 23	18 56 5	18 — 32	18 5 45	18 3 40	18 54 12	18 45 19	18 45 18	18 56 45
19 11 4	19 14 14	19 8 5	19 59 9	19 56 7	19 — 45	19 5 50	19 3 27	19 53 51	19 45 7	19 45 31	19 57 15
20 11 22	20 14 8	20 7 47	20 58 57	20 56 9	20 — 58	20 5 54	20 3 13	20 53 30	20 44 57	20 45 45	20 57 45
21 11 40	21 14 4	21 7 29	21 58 42	21 56 12	21 1 11	21 5 57	21 2 59	21 53 9	21 44 47	21 46 —	21 58 15
22 11 56	22 13 53	22 7 11	22 58 30	22 56 16	22 1 24	22 6 —	22 2 44	22 52 48	22 44 38	22 46 15	22 58 45
23 12 12	23 13 45	23 6 52	23 58 17	23 56 20	23 1 37	23 6 3	23 2 29	23 52 27	23 44 29	23 46 32	23 59 15
24 12 27	24 13 36	24 6 33	24 58 6	24 56 25	24 1 49	24 6 4	24 2 14	24 52 7	24 44 21	24 46 49	24 59 45
25 12 41	25 13 27	25 6 15	25 57 54	25 56 30	25 2 2	25 6 6	25 1 58	25 51 46	25 44 14	25 47 7	25 59 45
26 12 54	26 13 17	26 5 56	26 57 44	26 56 35	26 2 15	26 6 6	26 1 42	26 51 26	26 44 8	26 47 26	26 59 45
27 13 6	27 13 6	27 5 37	27 57 34	27 56 42	27 2 28	27 6 7	27 1 25	27 51 6	27 44 2	27 47 45	27 59 45
28 13 18	28 12 55	28 5 19	28 57 24	28 56 48	28 2 40	28 6 6	28 1 8	28 50 46	28 43 57	28 48 5	28 59 45
29 13 29	29 12 45	29 5 —	29 57 15	29 56 55	29 2 52	29 6 5	29 — 51	29 50 26	29 43 53	29 48 26	29 59 45
30 13 39	30 12 35	30 4 42	30 57 6	30 57 3	30 3 5	30 6 4	30 — 33	30 50 7	30 43 49	30 48 48	30 59 45
31 13 49	31 12 25	31 4 23	31 57 1	31 57 11	31 5	31 6 2	31 — 15	31 43 47	31 43 47	31 48 48	31 59 45

Cette Table indique quel est le temps moyen ou égal, au moment du midi vrai, soit du Cadran solaire; c'est-à-dire, quelle heure il est à une pendule bien réglée, lorsque le soleil passe au méridien. Elle est indispensable aux personnes qui veulent régler leurs pendules sur le soleil, et qui par ce moyen pourront le faire exactement, à une seconde près.

Explication des signes astronomiques.

<i>Septentrionaux.</i>	<i>Les 12 signes du Zodiaque.</i>	<i>Méridionaux.</i>
O. Le Bélier	répond à 0 degr.	VI. La Balance répond à 180 degr.
I. Le Taureau	à 30	VII. Le Scorpion à 210
II. Les Gemeaux	à 60	VIII. Le Sagitaire à 240
III. Le Cancer	à 90	IX. Le Capricorn. à 270
IV. Le Lion	à 120	X. Le Verseau à 300
V. La Vierge	à 150	XI. Les Poissons à 330

Le Soleil a 9 planètes reconnues.
 Mercure qui a donné son nom à Mercredi.
 Vénus à Vendredi.
 La Terre
 Mars à Mardi.
 Jupiter à Jeudi.
 Saturne à Samedi.
 Herschel découverte en 1783.

Piazzini ou Cérés découverte le 1^{er} jour du 19^e siècle.
 Olbers ou Pallas découverte en 1802.
 La lune satellite de la terre donne son nom à Lundi.
 Nouvelle Lune. Premier quartier.
 Pleine Lune. Dernier quartier.
 Nœud ascend. Nœud descend.
 Conjonction. Opposition.

Obliquité apparente de l'écliptique pour le solstice du Cancer. 23 deg. 28' 0".

Diamètre du Soleil pour l'apogée, en Juin 31' 3" : pour le périégée en Janvier 32' 36".

La réfraction nous fait voir le Soleil avant son vrai lever et après son vrai coucher, les jours des solstices de 4, et les jours des équinoxes de 3 minutes.

Longitude de Neuchâtel à l'Est du méridien de Paris	4° 35' 30"
Latitude de Neuchâtel	46° 59' 16"
Déclinaison l'Ouest de l'aiguille aimantée à peu près	20°
Différence en tems entre Paris et Neuchâtel	18° 22
Différence en tems entre Berlin et Neuchâtel.	25 minutes 48 secondes

ALMANACH HISTORIQUE
 NOMMÉ
 MESSAGER BOITEUX
 CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois

Le cours du Soleil et de la Lune, le tout exactement calculé,
 pour l'AN DE GRACE

MDCCCXVIII.

Et le XVIII^e du XIX^e Siècle.

Avec les Foires de Suisse, Allemagne, France, Savoye, etc.

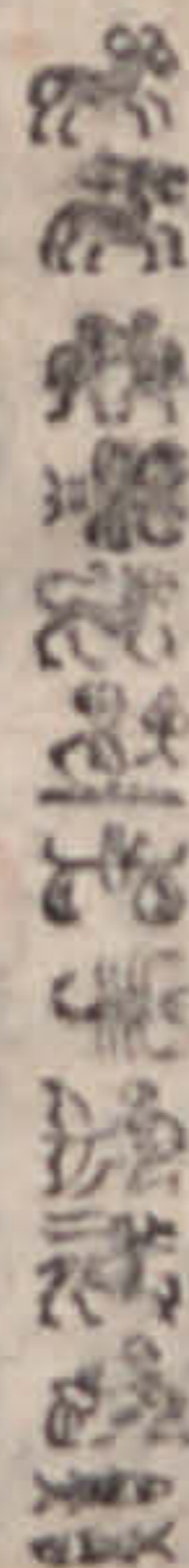
*Enfin un Recueil d'anecdotes curieuses et de tours d'esprit
 tirés du Grand Livre du Monde, dans l'année précédente.*

Par **ANTOINE SOUCI,** Astronome et Historiographe.

*Nous tiendrons
 au Calendrier nou-
 veau et réformé pour
 nombre d'or . 14
 Cycle solaire 7
 Indiction rom. 6
 Lettre domin. D
 Epactes . . 25
 L'Intervalle 5 se-
 maines 3 jours.
 Longueur de l'an-
 née 365 jours.*



*Belier
 Taureau
 Gemeaux
 Ecrevisse
 Lion
 Vierge
 Balance
 Scorpion
 Sagitaire
 Capricorne
 Verseau
 Poissons*



*A VEVEY,
 Chez FRÈRES LÆRTSCHER Imprimeurs, Libraires.*

1	Jeudi	Circoncision	26	* ♀ * ♀ □ ♀ doux
2	Vendre	s Abel s Clair	10	* ⊙ Δ ♀ Heu- ⊕ nei.
3	Samedi	s Isaac s Geni.	25	♂ ♀ ♀ ♀ en ☾ C Pé.
	I	Lever du sol 7 h. 49 m.		Couch. du sol. 4 h. 11 m.
4	Diman	D. s Tite Eveq.	10	* ♀ □ ♀ ♀ veux froid
5	Lundi	s Siméon Vig.	25	♂ ♀ ♀ ♀ qui par ♀ nei-
6	Mardi	Les 3 Rois	9	à 11 h, 27 m. a m.
7	Mercure	s Lucian	24	☾ ♀ en ☾ sa pru-
8	Jeudi	s Erhard	9	* ♀ Δ ♂ den- geux
9	Vendre	s Julien	23	Δ ♂ ♀ ceau pré. froid
10	Samedi	s Guillaume	6	♂ ♀ * ♀ sent □ trou-
	2	Lever du sol 7 h. 44 m.		Couch. du sol. 4 h. 16 m.
11	Diman	D. s Salmé Hig.	19	* ⊙ se peut tenir ♀ ble
12	Lundi	s Satyr	2	□ ♀ □ ♀ ⊕ laif- froid
13	Mardi	s Hil. 20 jours	14	* ♂ * ♀ se à la mua-
14	Mercure	s Felix	26	à 7 h. 0 m. d. m.
15	Jeudi	s Maure	8	☾ Δ ♀ ☾ ☾ □ ble
16	Vendre	s Marcel	20	Δ ⊙ ♂ Dir. ♀ ☾ bize
17	Samedi	s Antoine	2	□ ♀ Δ ♀ Pro- Apo
	3	Lever du sol 7 h. 37 m.		Couch. du sol. 4 h. 23 m.
18	Diman	D. Septuagés.	14	♂ ♂ Δ ♀ vidence bru-
19	Lundi	s Omer Mart.	26	♀ en ☾ tout ♂ meux
20	Mardi	s Fab. s Seb.	8	☾ en ☾ ♀ ♀ ♀ bize
21	Mercure	s Agnès	20	* ♂ ♂ ♀ ♀ ♀ vent
22	Jeudi	s Vincent	3	à 10 h. 49 m. d. m.
23	Vendre	s Emerentiane	16	☾ ♂ ⊙ le soin ⊕ b.
24	Samedi	s Thimothee	29	Δ ♀ ♂ ♀ de □ ♀ vari-
	4	Lever du sol 7 h. 28 m.		Couch. du sol. 4 h. 32 m.
25	Diman	D. Saxagés.	12	□ ♂ ♀ a- □ ♀ ♀ able
26	Lundi	s Policarpe	25	Δ ♀ ♀ en ☾ □ trou-
27	Mardi	s Jean Chril.	9	Δ ⊙ Δ ♂ venir. ♀ ble
28	Mercure	s Charlemag.	23	* ♀ □ ♀ □ ♀ plur-
29	Jeudi	s Aq. s M Fr. S.	7	à 4 h. 54 m. a. m.
30	Vendre	s Adalgond.	21	☾ ♀ en ☾ ☾ vieux
31	Samedi	s Virg. P. N.	5	Δ ♂ ⊙ □ ♀ C Pé.

Nouvelle Lune le 6, prédit du sale froid.

Premier Quartier le 14 paroît donner bien. du froid.

Pleine Lune le 22, paroît amener du doux.

Dernier Quartier le 29, amène du mal propre.

JANVIER vient de *Janus*; à qui les Romains consacrent le premier jour de l'année, d'où vient *Janua*, qui signifie porte. Le 20 de ce mois le soleil entrera au signe du ♋ qui est le 11 du Zodiaque.

Depuis le 1 au 31 de ce mois les joursont cru de 35 m. matin & soir.

On peut pendant ce mois, s'occuper à couper du bois, à arracher la vigne, à porter la terre si elle n'est pas gelée, à nettoyer les arbres fruitiers du Gui, (plante parasite, qui épuise les branches qui la supportent, & qui, si elle est multipliée, fait passer promptement l'arbre qui la porte à l'état d'étiq̄ue & de rabougri.)

Foires du Mois de Janvier 1818.

A ichis	13	Muffy	26
A beuve	12	Neuchâtel	28
Arbourg	13	Nozeroy	24
Ambérieux	17	Olthen	26
Arinthe	23	Orgelet	24
Baden	27	Paffavant	19
Berne	20	Perrefontaine	8
Blamont	5	Pleure	21
Bischofzell	29	Port sur S.	30
Brengarte	26	Pont du Bourg	29
Brevrai	24	Rapperswyl	28
Brigue	17	Rheims	11
Bulle	29	Romalé	31
Cassel	6	Romont	13
Chaumont	7	Ronchaud	22
Datteried	11	Rougemont en S.	17
Eechelles	17	S. Amour	3
Engen	29	S. Aubin	2
Erlenbach	9	S. Claude	7
Fischbach	6	S. Hipolite	12
Fribourg S.	5	Ste. Marie aux M.	7
Gessenai	2	S. Ursanne	12
Grenchen	19	Salins	2
Grenoble	22	Schwytz	26
Gruyères	28	Schwellbrunn	27
Gy	12	Sempach	2
Ilanz	12	Schupfheim	8
Knonau	1	Seven	28
Kublis	16	Soleure	7
Lagnieu	22	Stielingen	6
Leipsig	3	Surfee	12
Lons Saunié	15	Tagninge	7
Lucens	2	Thonon	8
Lucerne	26	Verfoix	14
Martigny V.	26	Vevey	20
Mellingen	17	Vezeliu	22
Meyemberg	26	Vintretour	29
Montbéliard	26	Veinfeld	28
Montm. le C.	26	Underfee	28
Mont S. Vaud	19	Utnacht	17
Morges	7	Uri	29
Mortau	27	Yverdon	27
Munich	6	Zoffingue	6



SUITE

DE





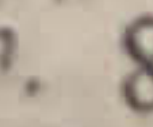











L'HISTOIRE DES SUISSES.

Tous les projets de conquête & de vengeance que les ducs d'Autriche avoient si souvent renouvelés contre les Suisses, n'avoient servi qu'à précipiter de plus en plus la décadence de leur autorité en Helvétie. Il changèrent de système, & firent avec ces peuples (l'an 1389) une trêve pour sept années, qui fut ensuite prolongée (l'an 1394) pour vingt autres. Il fut convenu que pendant la durée de ces trêves les choses resteroient dans l'état où elles s'étoient trouvées lors de la cessation des hostilités. Par là les membres de l'union Helvétique demeurèrent en possession de leur indépendance, de leurs alliances & de leurs conquêtes.

Ils profitèrent du repos que leur donnoit la paix pour faire entr'eux divers réglemens militaires, connus sous le nom de convention de Sempach. Le plus remarquable étoit celui qui ordonnoit à tout Suisse, combattant pour son pays, de périr sur le champ de bataille plutôt que de le quitter sous aucun prétexte avant que d'en avoir chassé l'ennemi.

L'amour de la liberté, (l'an 1401) tel qu'une affection épidémique, avoit aussi gagné les montagnards de l'Appenzel. Ce pays avoit été jadis donné à l'abbaye de St. Gall, par Sigisbert, roi d'Austrasie. Un abbé de ce monastère y fit conf.

N.B. Au Locle, marché aux chevaux tous les samedis des 4 premiers mois.

	5.	Lever du sol 7 h. 18 m.		Couch du sol. 4 h. 42 m.	
1	Diman	D Quinquag.	 19	* ☉ Le cruel ♀ lom-	Ce mois com- mence avec du trouble. Nouv. Lune le 5, semble passa- ble. Prem. Quartier le 13, veut du froid. Pleine Lune le 21, est doux. Dern. Quartier le 28, airs fâles.
2	Lundi	Purific. N. D.	 4	* ☾, ☿ ♃ ♃ ♃ bre	
3	Mardi	Mardi grs. Bl.	 18	☿ ♀ Aquil. n ☐ ♀ nei-	
4	Mercre	Les Cens, V.	 3	☿ ♀ Δ ♂ ♀ d. ♂ geux	
5	Jeudi	s Agathe	 17	☉ à 12 h. 0 m d. m.	
6	Vendre	s Dorothee	 1	☉ ☿ ☽ * ♃ va tr.	
7	Samedi	s Helene	 14	☐ ♂ rassembler ♀ ven-	
	6.	Lever du sol 7 h. 8 m.		Couch. du sol. 4 h. 52 m.	
8	Diman	D Brandon S.	 27	* ♀ * ♂ sur ☐ teux	
9	Lundi	s Apollonie	 10	Δ ♂ ♀, * ♀ Δ doux	
10	Mardi	s Scholastique	 22	* ☐ ♀ nous ☐ airs	
11	Mercre	4 Temps. Did.	 4	* ☽ Δ ♃ son ter- br.	
12	Jeudi	s Eulalie s Em.	 6	♀ ☿ ☐ ♀ ♂ ☾ Apog.	
13	Vendre	s Jonas Cast.	 28	☾ 4 h. 41 m. d ☾ ☽	
14	Samedi	s Valentin	 10	☾ ☿ ♂ Δ rible froid	
	7.	Lever du sol 6 h. 57 m.		Couch. du sol. 5 h. 3 m.	
15	Diman	D Reminis.	 22	Δ ☽ ♀ en ☽ cor- airs	FÉVRIER ti- re son origine de Fébruaire. qui si- gnifie faire des expiations. Le 19 de ce mois le soleil en- trera aux douzième signe du Zodiaque. Depuis le pre- mier de ce mois jusqu'au dernier les jours ont cru de 46 minutes le matin & soir.
16	Lundi	s Juliane	 4	☾ Δ ☽ ♃ tête ☽ bi-	
17	Mardi	s Donat	 16	la foudre ☽ la ♀ zeux	
18	Mercre	s Gabin	 29	♂ ♀ pluie, la grè- dé-	
19	Jeudi	s Sabine	 11	♂ ♀ ☉ en ☽ le agré-	
20	Vendre	s Constantin	 25	☉ ☽ ☽ la ☐ able	
21	Samedi	s Léonore	 8	☉ à 2 h. 22 m. d. m.	
	8.	Lever du sol 6 h. 46 m.		Couch. du sol. 5 h. 14 m.	
22	Diman	D Occuli	 22	♀ en ☽ ☐ ♂ un peu	
23	Lundi	s Josué Vig.	 5	Δ ♀ ♀ ♀ nei- ☐ meil.	
24	Mardi	s Matthias	 19	Δ ♂ * ♃ ge ☐ ♀ leur	
25	Mercre	s Victor	 3	Δ ☉ Δ ☽ Δ ♀ tems	
26	Jeudi	s Nestor	 17	* ♃ ☉ ☐ ♀ ☾ ☽ b.	
27	Vendre	s Nodosius	 2	☉ ☿ ☽ ☉ ☐ ☾ Pér.	
28	Samedi	s Romain	 16	☉ à 0 h. 55 m. d. m.	

Dans ce mois on commence à tailler la vigne dans les beaux jours, à planter des grandes fèves après les avoir fait tremper dans du jus de fumier. On doit s'occuper les jours qu'on ne peut travailler à la campagne, à faire des échelas, des rateaux, des paniers à terre, des fourches & autres utensiles d'agriculture.

Foires du Mois de Février 1818.

Aiguebelle	5	Hagnau	3	Poligni	13	
Altki.	12	26	Hautwyl	2	Quingey	15
Altorf	26	Héricourt	5	Rheinfelden	4	
Arau	25	Herifau	6	Rue	4	
Arberg	11	Jeusley	17	Seigneleger	23	
Arbois	10	Hanz	10	S. Amour	2	
Avenches	6	Joachimsthal	1	S. Claude	7	
Balstall	2	Kublis	16	S. Hipolite	9	
Belfort	9	Laferté	28	S. Paul	3	
Bendorf	9	Langnau	25	S. Triphon	20	
Berne	10	Langres	16	S. Vit	20	
Berthoud	19	Lagnieu	16	Samoens	4	
Besançon	9	Laufen	16	Schaffouse	10	
Bellinzone	3	Lausanne	13	Sellières	6	
Bienne	5	Leas	7	Serlier	4	
Blamont	4	Lentzbourg	5	Solenne	10	
Bourg	5	Liechtell	4	Stielingue	25	
Broug	10	Liechtensteig	9	Terv. le Ch.	11	
Bure	26	Lons Saunié	16	Thoun	14	
Chalons s. f.	28	Mettemstet.	5	Uznac.	25	
Chat. d'œx	5	Moisley	2	Unterhallau	9	
Chiavénas	9	Munster Erg.	5	Vallembourg	9	
Clairvaux	20	Montbozon	9	Villifau	2	
Courdemai.	26	et ceux de car.	Vins en Sale	5		
Colmar	11	Montbeliar	23	Wyl T	5	
Conliege	9	Monthey	2	Zoffingue	3	
Colombay	16	Montferrand	5	Zweifimen	4	
Delemont	9	Montjustin	24			
Dienguen	2	Morat	11			
Diessenhofen	9	Morges	25			
Dole	6	Mota S. Tri.	20			
Dornach	2	Nozeroi	24			
Engen 5 12	19	Noroi	4			
Eglifau	3	Oesch	5			
Ellg	11	Oetikou	26			
Eltavayer	18	Oizelley	26			
Etisvil	2	23	Onnens	25		
Faucognex	5	Orbe	9			
Fetigni	28	Orgelet	24			
Fribourg en	21	Ornans	17			
Fribourg en B	4	Payerne	12			
Frick en Th	2	Fesme	3			
Gigny	10	Pfessikon	9			
Gruningen	17	Planchaibas	9			
Gy	7	Porentrui	2			



ruire un édifice qu'il nomma Abbatis cella. Ce fut là l'origine du bourg d'Appenzel, qui depuis donna son nom à tout le pays.

Les officiers que les princes y envoioient en vexoient depuis longtems les habitans, qui prirent les armes contr'eux & les chassèrent loia de leurs frontières. Ces nouveaux amis de la liberté demandèrent à être reçus dans l'union Helvétique; mais cette faveur leur fut refusée par tous les Cantons, à l'exception de celui de Schwitz, qui les admit (l'an 2402) dans son alliance particulière. Ils battirent à Sprecher (l'an 1403) l'armée combinée de leur prince abbé & des villes de la Souabe; prirent & rasèrent une multitude de châteaux appartenans à plusieurs seigneurs qui s'étoient joints à leurs ennemis; repoussèrent à Stofs l'armée du duc Frédéric d'Autriche, & lui tuèrent quatre cents cinquante hommes; ils étendirent leurs conquêtes au delà du Rhin; enlevèrent à la maison d'Autriche la Marche inférieure, qu'ils donnèrent au Canton de Schwits en reconnoissance de ses bons services.— L'année suivante, ils dévastèrent la Thurgovie, assiégèrent Wyll, emportèrent cette place & y firent prisonnier leur abbé. Tant d'exploits rendirent célèbre le nom des habitans de l'Appenzel. L'empereur Robert procura une paix entr'eux & leurs ennemis. Les Appenzellois rendirent leurs conquêtes & se soumirent de nouveau à leur abbé. Dans la suite ils acquirent leur indépendance, en se rachetant des redevances dues à l'abbaye de St-

	Lever du sol	h.	m.	Couch. du sol	h.	m.	
9	Diman D. Laetas	Aub.	30		5	25	
1	Lundi	s Simplicius	14				
2	Mardi	s Marian	28				
3	Mercre	s Adrian	12				
4	Jeu	s Eusebe	26				
5	Vendre	s Fridolin	9				
6	Samedi	s Perpétue	22				
10		Lever du sol	6 h. 24 m.				
8	Diman D. Judica	s Jon.	5		5	36	
9	Lundi	40 Martyres	18				
10	Mardi	s Françoise	30				
11	Mercre	s Cunibert	12				
12	Jeu	s Grégoire	24				
13	Vendre	s Euphrase	6				
14	Samedi	s Zacharie	17				
11		Lever du sol	6 h. 12 m.				
15	Diman D. Rameaus	L.	29		5	18	
16	Lundi	s Ciriaque	11				
17	Mardi	s Gertrude	24				
18	Mercre	s Alexandre	6				
19	Jeu	Ste Cè, s. Jof.	19				
20	Vendre	Vdnd. St. s J.	3				
21	Samedi	s. Benoit	16				
12		Lever du sol	6 h. 0 m.				
22	Diman D. PAQUE	Ra	30				
23	Lundi	s Th.	15				
24	Mardi	s Ag. V.	29				
25	Mercre	Annouc. Al.	13				
26	Jeu	s Gabriel	28				
27	Vendre	s Lidie	12				
28	Samedi	s Prisque	27				
13		Lever du sol	5 h. 48 m.				
29	Diman Quasimod.		11				
30	Lundi	s Régule	25				
31	Mardi	s Balbine	8				

L'entrée de ce mois aura des momens doux. Nouv. Lune le 7 prétend avoir du passable. Premier Q. le 15 ne fait espérer que peu de beau Pl. Lune le 22 présente des momens gringes. Dernier Q. le 29 temps doux.

MARS. ainsi nommé & consacré au Dieu Mars par Romulus, qui par suposition. se disoit son fils. Ce mois étoit le premier de l'année martiale. Depuis le premier de ce mois, les jours ont cru de 55 minutes matin & soir.

On continue dans ce mois à travailler la vigne; on commence à faire des Provignures & même à fossoyer si le temps est convenable. On plante des grandes fèves comme dans le mois précédent. Dans les jardins d. fférens pois.

Foires du Mois de Mars 1818.

Aigle 11	Dieffenh 24	Martigny 31	Rue 41
Andelo. 5	Dornach 30	Mayence 2	Rumilly 49
Altorf 5	Emmend 31	Mirecourt 2	Rusley 9
Ambér. 18	Echallen 26	Morbier 9	Sæcking. 6
Anneci 16	Echelles 24	Monthe. 10	S. Amour 4
Annoire 26	Erlemb. 10	Montbel 30	S. Aubin C 5
Arbois 30	Falken. 21	& ceux de	S. Claude 7
Arbourg 19	Fontaine 18	Carême	S. Genis 12
Aromas 16	Fourg 26	Montfau 19	S. Julien G 4
Arwang. 12	Fraifans 16	Monthey 18	S. M. au M 4
Aubon. 24	Frauenfel 2	Montig. 12	S. Jean M 20
Avouso. 27	Frutigue 6	Montrion 2	S. J. d'au. 25
Auruffei 9	Franfort fm	Montm C 26	S. Legier la
Ballon 19	29	Motta M. 23	C. 18
Belvoir 2	Gais im S. 9	Motier T 17	S. Triv. 2
Bercher 13	Gaillard 21	Moudon 4	Saillans 18
Befanço. 30	Genève 31	Morges 25	Salins 27
Berne 31	Gex 2 25	Mouthe 26	Sancey 20
Bienne 5	Gessenai 13	Mout. T 11	Sallanche 2
Bizot 10	Gruyère. 18	Muloufe 24	Selong. 16
Blamont 6	Habersl. 30	Neuvevi 31	Schwitz 17
Bois le D, 18	Herzogb 11	Neurem. 27	Stantz 26
Bourg 4	Houthw. 11	Niedersep 4	Sierentz 16
Botze 17	Horgen 5	Nyon 5	Signau 26
Brengar, 24	Hiffing. 25	Olthen 16	Sengen 31
Brevine 28	Jougne 17	Orch. J. 13	Strasb. 22
Brevrai 12	Klingna. 19	Orch. D 20	Soleu. 3 24
Brigue 26	Kölliken 19	Orgelet 24	Summis. 13
Bulach 3	Kublis 16	Pagney 2	Taffen. 28
Bulle 16	Kybourg 18	Payerne 20	Tagninge 6
Candel 12	Laloye 27	Petit. Ch. 10	Thono. 7 26
Chambériat	Landeron 9	Pierrefo. 12	Travers 23
30	Lafarraz 3	Pontarl. 28	Trevillers 4
Challong 19	Larie 23	Plot 26	Wald 3
Chaufef 10	Laupen 26	Pontdu B 16	Wegnest 16
Chaumer 9	Lauffenb 24	Ponderoi 19	Vercel 6 13
Chauslin 10	Liechtenf-	Pontecis 17	20 27
Chauvif 28	teig 30	Porentroi 2	Verrier. 21
Cluse 24 26	Levier 13	Pouilli 12	Vuillaf. 10
Coligny 18	Lignéres 23	Publier 3	Vilmerg 23
Collomb 24	Loche 24	Rahon 7	Villerf. 20
Coppet 31	Lonsfau. 16	Raperfw 25	Uznach 21
Coffonai 12	Lucern 3 24	Recolog. 3	Untersee 4
Constan. 30	Lullin 30	Rheims 24	Zell 4
Damerk. 31	Maiche 16	Richenf. 17	Zweifim 26
Deifchau. 17	Maillera 10	Romont 3	Zug 24
Diengen 30	Marignat 31	Rougms 12	



Gall, & ils furent reçus en 1411 dans l'alliance des Cantons Suisses.

La trêve de vingt ans entre ces derniers & la maison d'Autriche étoit sur le point d'expirer Elle fut confirmée (l'an 1412) pour cinquante ans. Les Appenzellois, les villes de Bâle & de Soleure, y furent compris en leur qualité de combourgeois, ou alliés du corps Helvétique.

La politique des anciens Suisses étoit bien différente de celle de leurs descendans; ils rendoient libres ceux qu'ils associoient à leurs destinées. Cette politique avoir été suivie jusqu'à ce que l'intérêt particulier eut prévalu sur le bien public; alors on vit chaque Canton travailler à assujettir ses voisins.

Berne avoit accru sa Puissance en augmentant le nombre de ses bourgeois. Les succès qu'elle obtint sur ses nombreux ennemis; lui inspirèrent de bonne heure l'ambition de régner sur des sujets. Elle dompta les uns par la force des armes & acquit les autres à prix d'argent.—La plupart des ci-devant capitales de l'Helvétie, placées à peu-près dans les mêmes circonstances, suivirent plus ou moins vite, & avec plus ou moins de succès le même système. Elles renoncèrent aussi aux principes de l'institution de leurs administrations en gouvernemens républicains & libres, & elles étendirent indistinctement leur domination sur leurs amis & sur leurs ennemis.—Ce même esprit se communiqua aux diverses parties de la Confédération Helvétique. Le Canton de Schwitz avoit déjà des sujets dans les habitans de la Marche inférieure.—Le Canton d'Uri & le haut Underwald, lors de leurs

1	Mercre	s Hugues		22		vent	
2	Jeudi	s Nisier F. d. L.		5		On rechi-	Nouvelle L.
3	Vendre	s Eugène		18		dit que gnant	le 5, ramassé di-
4	Samedi	s Ambroise		1		les a- plu-	vers airs.
	14.	Lever du sol. 5 h. 36 m.			Couch. du sol. 6 h. 24 m.		Premier Q. le
5	Diman	D Mife. s Christ		14		à 4 h. 10 m. a. m.	13, montre du
6	Lundi	s Sixte s Celce		26		mans	pacifique.
7	Mardi	s Alexandre		8		pour vieux	Pleine Lune le
8	Mercre	s Dionisius		20		ne se venteux	21, nous fait
9	Jeudi	s Procure		2		rien	craindre des hu-
10	Vendre	s Ezéchiél		14		airs	midités froides.
11	Samedi	s Léon		25		céler doux	Dernier Q. le
	15.	Lever du sol. 5 h. 24 m.			Couch. du sol. 6 h. 36 m.		27, donne du
12	Diman	D Jubil. s Zénon		7		tems	sombre humide.
13	Lundi	s Justin		19		à 8 h. 36 m. a. m.	
14	Mardi	s Tiburce		1		somb.	
15	Mercre	s Olimpe		14		au dé- soleil	AVRIL, ain-
16	Jeudi	s Daniel		27		airs	si nommé d'Ape-
17	Vendre	s Rodolph		10		faut frais	rire, qui signifie
18	Samedi	s Apolline		24		de la ven-	ouvrir, les ger-
	16.	Lever du sol. 5 h. 12 m.			Couch. du sol. 6 h. 48 m.		mes & les plan-
19	Diman	D Cant. s Sévère		8		voix teux	tes commençant
20	Lundi	s Sulpice		23		en ont les sujet à	en ce mois à ou-
21	Mardi	s Fortunat		8		h. 59 m. d. E.	vrir le sein de la
22	Mercre	s Lucius		23		yeux plu-	terre. Le 20 de ce
23	Jeudi	s Georges		8		Pé.	mois le Roi des
24	Vendre	s Albert		22		pour vie x	planètes fera son
25	Samedi	s Marc Ev.		7		b. airs	entrée au logis
	17.	Lever du sol. 4 h. 59 m.			Couch. du sol. 7 h. 1 m.		du signe du
26	Diman	D Rogations		21		nuage	Zodiaque, &c.
27	Lundi	s Anastase		5		à 3 h. 22 m. a. m.	Depuis le 1 au
28	Mardi	s Vital		19		par-bon	30 les jours ont
29	Mercre	s Robert		2		en plu-	cru de 30 minu-
30	Jeudi	Ascension s Quir		15		ter. vieux	tes matin & soir.

Dans ce mois on continue à fossoyer les vignes, d'y porter le fumier nécessaire aux engrais. Dans les jardins on découvre les artichauts, les asperges; on sème cerfeuil, carottes, choux fleurs & raves, & autres à replanter, des courges, cocombes, épinards, laitues, melons, dans une exposition bien tournée au midi, dans une terre légère, de la marjolaine, des oignons à tondre, pommes de terre & autres légumes.

Foires du Mois d'Avril 1818.

Abbevilla.	14	Herifau	24	S. Amour	2
Aigle	15	Hanz	28	St. Claude	7
Albaue	27	Indevillers	29	Ste. Croix	2
Annemace	6	Juffi	25	St. Gal	22
Anneis	27	Knouau	27	S. Gervais	7
Amberg	29	Köstenholz	23	S. Gingolph.	6
Arlais	17	Klismacht	21	St. Hippolite	13
Arbourg	23	La Chapelle	27	S. Jeoire	1
Altalens	27	Languau	29	S. Laurent	7
Aubois	1	La Sagne	7	Ste. Urfaune	18
Ayon	23	La Sarraz	28	Samoens	4
Bade	23	Langenbruk	29	Sallenoves	3
Baffi	17	Les Bois	3	Sepmoncel	16
Beaufort	9	Les Rouffes	25	Schwitz	27
Bernex	28	Lindau	10	Schwellbrun	28
Bevaix	1	Lille f. D.	27	Saeringen	25
Beure	11	Lons Saun.	15	Sempach	6
Bischofzell	27	Lucens	3	Seilleres	24
Bienne	30	Lucerne 20	28	Sissac	1
Bizot	25	Meyenfeld	27	Soleure	21
Blamout	6	Mirecourt	9	Sonceboz	15
Bletterens	11	Monbozon	7	Stielingen	23
Bourg	20	Moubeliard	20	Stein am R.	1
Bons	2	Moutflour	24	Surfée	27
Bouclans	9	Mont sur V.	28	Tadingue	13
Candel	11	Moutcherou	13	Tagnluge	23
Qernier	10	Mortau	7	Thoirette	17
Chapelle d'Ab.	25	Monterol	4	Unterhallau	27
Chat. S. Denis	20	Nozerol	13	Vadenfwyl	2
Clairvaux	20	Oenfagen	20	Vangue	29
Cofrane	28	Orbe	13	Vaudray	24
Compeffiere	2	Oron la Ville	1	Vatvil	7
Cruseille	13	Orgelet	24	Vegis	23
Dammerkir.	23	Ornans	3	Vercel 3 10 17	24
Datteried	11	Planfayon	15	Versois	28
Delemont	20	Poligni	3	Vesoul	24
Divone	21	Pontarlier	24	Visbourg	9
Dole	18	Porentrui	13	Vetifchvil	2
Doucier	16	Port de L.	27	Vevey	28
Eglisau	23	Port sur S.	1	Vielisbach	23
Ellg	28	Quingey	13	Vintertour	23
Evian	28	Reichenau	25	Yverdu	7
Epoisse	18	Reineck	28		
Estavayer	1	Renens	11		
Faucognex	16	Richterfchw	28		
Ferney V.	20	Rigney	17		
Frankdal	8	Rhien	27		
Frans	27	Rothvyl	24		
Gendré	16	Rixoufe	18		
Gex	27	Romainmot.	17		
Gigni	10	Roman	23		
Glise W.	29	Romont	21		
Goms	23	Rougemont	8		
Grandfon	25	Rynach	2		
Grenchen	27	Rue	29		
Grezi	26	Ruffey	13		



guerres contre le duc de Milan, (l'an 1402)
conquirent la vallée Levantine, & firent prêter
à ses habitans le serment de reconnaître leur
domination. Ils acquitèrent ensuite des droits in-
certains sur la seigneurie de Bellinzone.

Les six anciens Cantons & le bas Unterwald
ayant marché contre le duc de Milan (l'an 1411)
au secours de leurs confédérés d'Ur & du haut
Unterwald, s'emparèrent pour leur compte de
l'Échental, ou val d'Osola. Le duc de Milan
reprit aux Suisses les pays qu'ils lui avoient en-
levés. Ces derniers tentèrent contre ce prince
de nouvelles expéditions que la jalousie & la
méintelligence rendirent infructueuses.—Cet-
te guerre fut terminée (l'an 1426) par un arran-
gement, d'après lequel les Suisses firent au duc
de Milan une cession des vallées Levantine,
d'Osola & du pays de Bellinzone, moyennant
31400 livres.

Les maximes des républiques doivent en tout
être opposées à celles des Princes; il faut aux
Princes des sujets, & des hommes libres aux répu-
bliques. Si les Suisses eussent toujours suivi
les maximes de leurs ancêtres, ils auroient don-
né à leur état plus de corps & de solidité, &
vraisemblablement ils auroient évité ces rivali-
tés, ces dissensions intestines, ces guerres ci-
viles, qui plus d'une fois furent sur le point de
rompre le commun lien de la confédération.

Ils eurent une occasion favorable de satisfai-
re ce goût qu'ils avoient pris pour les conquê-
tes. L'an 1414, l'empereur Sigismond avoit
convoqué un concile à Constance, dans l'inten-

1	Vendre	s Jaques phili.	28	* ♀	Pendant une mua
2	Samedi	s Sigismond	10	□ ♀ □ ♂	aimable ble
18		Lever du sol. 4 h. 48 m.			Couch. du sol. 7 h. 12 m.
3	Diman	D. Ex. Inv. S.	22	△ ☽ ☉ ♀ ♀	jeu-airs
4	Lundi	s Florian	5	△ ☽ * ☽	nesses on sains
5	Mardi	s Gotthard	17	☉	8 h. 59 m. d. E. ☉
6	Mercres	s Jean. P. L.	29	* ♂ ♂ ♀	n'est plu.
7	Jeudi	s Juvenal	10	* ☽ ♀ en ☽	bon nua-
8	Vendre	s Appar. s Mi.	22	□ ☽ qu'à □ ⊕	Ap.
9	Samedi	s Béat	4	☾ ♂ ♀	se divertir geux
19		Lever du sol. 4 h. 38 m.			Couch. du sol. 7 h. 22 m.
10	Diman	D. Pentecote	16	△ ☽ ♂ ♂ ♀ ♀	plu-
11	Lundi	s Mam.	28	* ☉ ♂ ♀ ♀	quand vieux
12	Mardi	s Pancrace	10	* ♀ * ♀	le bel âge m.
13	Mercres	s Serv.	23	☽	à midi nous bon
14	Jeudi	s Pontius	5	☽ □ ♀	laisse temps
15	Vendre	s Sophie	19	△ ♀ ♂ ☽	on n'est frais
16	Samedi	s Pégrin	2	△ ☉ * ♂ △ ♀	bon b.
20		Lever du sol. 4 h. 30 m.			Couch. du sol. 7 h. 30 m.
17	Diman	D. Trin. s Prisc.	16	△ ♀ □ ♀	qu'à ♂ tems
18	Lundi	s Sara	1	△ ☽ * ♀ □ ♂	varia-
19	Mardi	s Potentiane	16	* ♂ ♀ □ ☽	ble
20	Mercres	s Bernadin	1	☽	à 8 h. 59 m. d. m.
21	Jeudi	s Dieu s Const.	16	☽ en ☽	CPé.
22	Vendre	s Trophin	1	☽ ☉ ♀ en ☽	fusp.
23	Samedi	s Samuel	16	* ♂ ☉ * ☽ ♂ ♀	bon
21		Lever du sol. 4 h. 23 m.			Couch. du sol. 7 h. 37 m.
24	Diman	D. s Jeanne	1	△ ☽ △ ♀ ♂ ♂	pacifiq.
25	Lundi	s Urbain	15	△ ♀ Je con-	chaud
26	Mardi	s Eleuthère	29	☽ ☽ * ♀ □ ♀	pluvieux
27	Mercres	s Lucian C.	12	☽	à 0 h. 20 m. d. m.
28	Jeudi	s Germain	25	☽ * ♀ □ ♀	meilleur
29	Vendre	s Maximin	7	* ☽ △ ♂	ver- □ ♀ b.
30	Samedi	s Job. Olivier	20	* ♀ □ ♀	tir. passable
22		Lever du sol. 4 h. 16 m.			Couch. du sol. 7 h. 44 m.
31	Diman	D. s Pernelle	2	☽ en ☽ □ ♂	bon tems

Ce mois ouvre la carrière avec du passable.

Nouv. L. le 5 envoie trop d'humidité.

Prem. Q. le 13 promet du bon

Pleine L. le 20 présage du dangereux.

Der. Qu le 27 aura quelques bons jours.

May ainsi nommé à cause de Majus; il étoit dédié aux plus anciens citoyens romains qu'on nommoit Majures; on comptoit ce mois pour le troisiéme de l'année martiale.

Le 21 de ce mois le soleil entrera en ♈ qui font le troisié. signe du Zodiaq.

Depuis le 1 de May jusqu'au 31 les jours ont cru de 52 minutes matin & soir.

On plante des chapons dans les vignes que l'on a arrachées pendant l'hyver. On fait la première feuille dans celles qui sont en rapport. On renouvelle les vieux plans d'artichaud par des œilletons.

Foires du Mois de May 1818.

Altstet 13	Chauvin 5	LesMouf 13	Pfullend. 4	Thun 13
Altkir 4	Chaufef. 26	Liestel 20	Port f. f. 13	Valdshut 1
Ambér. 6	Channeu 30	Loëfch. V. 1	Provencèr 5	Vallorbe 12
Appenz. 18	Cheiferei 9	LonsSau. 15	Provins 26	Valleri 5
Annoire 26	Chietres 14	Lucer 12	Raperw. 13	Verriere 18
Arau 27	Chilli 7	Lugrin 2	Remilly 23	Villafant 15
Arbois 19	Cité d'ost 15	Maiche 25	Recologn. 7	Villifau 4
Arinto 28	Cluse 12	Manheim 1	Reconv. 15	Visbourg 14
Arom. 2. 30	Coligny 18	Marlioz 7	Rheinfeld 6	Ville d.P. 14
Audeux 9	Cornol 27	Mézieres 6	Rixoufe 16	Vionnaz 4
Aubonne 12	Coire 12	Mégève 18	Rochej. 11	Veinfeld 6
Aulieu 19	Collomb 12	Melingue 11	Rochevi. 4	ViusenS. 22
Au Sent. 15	Concife 8	Mienfi 21	Rochefort	Vyl en T 5
Avenche 8	Coffonai 28	Moirans 4	C. N. C. 1	10
Badev. 4 18	Couvet 30	Moiffey 2	Roche S. 1	Undersee 6
Bagne 20	Dole 29	Morez 4	Rogemb. 19	Uri 7 14 28
Ballon 22	Doubref. 18	Monft. E. 11	Rofchat 5	Uznach. 2
Ballon 8. 6	Efchalz. 11	Monboz. 2	Rumilly 20	Yverdon 12
Balital 18	Echelles 28	Monbélia 4	Ruffey 11	Zell 11
Barre, 1	Emmend. 5	Monthey 1	S. Amour 16	Zoffingu. 12
Beaulme. 7	Einfifhei 23	Montrich. 1	S. Aubin 22	Zurich 1 25
Belfort 18	Ericourt 4	Morat 13	S. Blaize 11	Zurzach 9
Belvoi 8 25	Ettifwil 19	Moudon 20	Seigneleg. 4	Zug 12
Berng 6	Penin 5	Mout. en T. 4	Saillans 2	
Berthoud 28	Flumet 4	Muloufe 12	S. Claude 7	
Befançon 1	Frangi 4	Nidau 5	S. Branch. 1	
Bevaix 28	Fribour S. 4	Niedersept. 1	S. Hilaire 5	
Bex 7	Frick en T. 4	Neuvevil 26	S. Jean M. 20	
Bifchofz 28	Gex 1	Nyon 7	S. Mar. M. 6	
Blamont 5	Gimel 25	Node 13	S. Mauris 25	
Boège 4	Glorvel. 28	N: D: d'A 27	Schœfland 1	
Bois d'Am. 18	Granfont 25	Noroi 6	Salins 4	
Bons 2	Goumois 1	Oefch 20	Salanche 2	
Bouclans 4	Cruningen 5	Oyzellay 18	Sarnet 16	
Boudevil 25	Gruyères 6	Ollon 15	Schaffou. 12	
Bourg 6	Gulleftre 30	Olthen 4	Schwarzenbourg 14	
Brenel 16	Gy 11	Oberhasl 18	Selongei 4	
Brengar. 6	Hagnau 4	Ormont del fous 11	Serlier 13	
Brevine 22	Hiffingen 4	—deffus 18	Seven 13	
Brevrai 11	Houëtwil 6	Orgelet 25	Steckborn 7	
Briangon 1	Hanz 12	Ornans 8	Signau 7	
Broug 12	Kayferth 4	Pagney 16	Sion 4 25	
Bulle 14	La Boif. 18	Payerne 7	& 30	
Bure 6	La Roche 26	Pefine 4	Soleur. 12	
Buttes 13	Lamanche 2	Pet. Bor. 27	Sombac. 15	
Carouge 13	Langthal 5	Peffikon 8	Summisvald 8	
Chaindo 15	Larie 11 22	Planchai. 7	Surfée 6	
Chable f. f. 1	Larixouf 16	Pont d. B 18	S. Triv. C 18	
Chatel bl. 7	Laufen 4	Pontecis 5	Thône 9	
Chatillon 5	Lauffenb 12	Pont d. Mar. tel 19	Thaingen 1	
Chat. d'Al 20	Laufanne 2	Porent 18	Troistor. 2	
Chaumer 27	Lenzbour 6		Trevüller 16	
	Les Bou. 23			



tion d'y éteindre le schisme de l'église, divisée alors entre trois papes.—L'un d'entr'eux, qui se faisoit appeler Jean XXIII, avoit comparu devant le concile & promis d'y abdiquer le souverain pontificat. Voulant se soustraire à ses engagements, il avoit pris la fuite & s'étoit retiré à Schaffousen avec le duc Frédéric d'Autriche. Ce prince, pour avoir favorisé l'évasion du pontife, fut mis au ban de l'Empire par les princes du collège impérial & excommunié par les pères du concile; ses sujets furent déliés de leur serment de fidélité, & ses biens abandonnés au premier occupant.—L'empereur & le concile préférèrent vivement les Suisses, en qualité de serviteurs immédiats de l'Empire, de se charger de l'exécution de cette sentence. Ils s'y refusèrent, disant: que cette loyauté dont ils faisoient profession leur défendoit tout acte d'hostilité contre un prince avec lequel ils venoient de faire un traité de paix pour cinquante ans.—Les Bernois se réservèrent le droit de prendre la chose en considération.

Pendant ces entrefaites, le bourgrave de Nuremberg étoit entré en Helvétie, à la tête d'une armée impériale, & s'étoit emparé, au nom de l'Empire, des villes de Schaffousen, Diesenhofen, Stein & Frauenfeld, qui appartenoient au duc d'Autriche.—L'empereur fit de nouvelles instances auprès des Suisses. Ses envoyés leur représentèrent que le cas dans lequel se trouvoit le duc Frédéric, sortant des règles communes & usitées parmi toutes les nations, on avoit plus aucune foi à lui garder, que

1	Lundi	s Nicodème		14	* ☿ Δ ♀ ☾ nua-	Nouv. L. le 2
2	Mardi	s Marcellin		25	♂ ♀ * ☿ Croyez yeux	dénote de la pl.
3	Mercre	s Brasme		7	● à 11 h. 58 m. a.m.	& du chaud.
4	Jeudi	s Flor. s Cirin		19	vous ☐ ☿ ☾ Ap.	P. Q. le 11 veut
5	Vendre	s Boniface		1	☾ ♀ ♀ que nos ☐ vent	du beau & de
6	Samedi	s Claude		13	♂ ♀, ♀ Dir. pluvieux	l'humide
	23	Lever du sol. 4 h. 12 m.			Couch du sol. 7 h. 48 m.	Pl. L. le 18 pré-
7	Diman	D 3 s Paul Ev.		25	* ♀ ♀ chagrins pais- v.	sage des airs in-
8	Lundi	s Médard		7	♂ ♀ sent s'é. ♀ inconf-	constans.
9	Mardi	s Felician		19	* ☉ ☐ ♀ vanous tant	Dern. Qu. le
10	Mercre	s Onophrion		2	♂ ♀ ♀ ☐ ♀ à indécis	25 n'augure pas
11	Jeudi	s Barnabé		14	☾ à 11 h. 56 m. a.m.	de l'intempérie.
12	Vendre	s Baslide		27	☾ Δ ♀ * ♀ Pas- fr.	
13	Samedi	s Eliséel		11	* ♀ ♀ en ☾ peç bon	JUIN vient de
	24	Lever du sol. 4 h. 10 m.			Couch. du sol. 7 h. 50 m.	Juvenibus des
14	Diman	D 4 s Valérian		25	Δ ☉ ☐ ♀ d'un nuages	jeunes gens, à
15	Lundi	s Bernard de M.		9	Δ ☿ ♀ * ♀ ☐ ♂ plu-	cause qu'il étoit
16	Mardi	s Aurelian		24	Δ ☿ Δ ♀ ☾ ☽ bon-veu	dédié à la jeu-
17	Mercre	s Paul Mart.		9	Δ ♂ ♀ ♀ ☐ ♀ ☾ Péri	nelle romaine.
18	Jeudi	s Marc Mart.		25	☽ à 4 h. 30 m. a. m.	Ovide prétend
19	Vendre	s Gervais		10	☽ ☾ ♀ ☐ heur peu	que Juin étoit le
20	Samedi	s Florentin		25	* ☿ ♀ ♀ dont on solide	quatrième mois.
	25	Lever du sol. 4 h. 8 m.			Couch. du sol. 7 h. 52 m	Le 22 le soleil en-
21	Diman	D 5 s Alban		10	Δ ♀ soltice ☐ nuages	trera en ☽, qua-
22	Lundi	s Demetrie		25	☉ en ☽ ♀ en ☽ d'été	trième signe du
23	Mardi	s Basile Vig.		8	Δ ☉ * ♀ ne ☽ plu-	Zodiaque.
24	Mercre	s Jean Baptiste		21	♂ ☿ Δ ♀ ☐ ♀ ♀ vieux	Depuis le 1 de
25	Jeudi	s Eloi		4	☾ à 11 h. 26 m. d. m.	ce mois jusqu'au
26	Vendre	s Jean & Paul		16	☾ Δ ♂ * ♀ ☐ tems	22 les jours ont
27	Samedi	les 7 Dormeurs		29	♀ ♀ ☐ ♀ ☐ ☽ critiq.	cru de 8 m. ma-
	26	Lever du sol. 4 h. 9 m.			Couch. du sol. 7 h. 51 m	tin & soir, & de-
28	Diman	D 6 s Leon V.		11	* ☉ ☾ peut ♀ assez	puis le 22 au 30.
29	Lundi	s Pierre s Paul		23	Δ ♀ * ♀ ☐ ♂ passa-	ils ont diminué
30	Mardi	Com. s Paul		4	* ♀ ♀ ♂ jour ☐ ble	de 8 m. matin
						& soir.

On finit la feuille, & l'on attache les nouvelles pousses autour des échallas. On commence à reterfer ou le second labour ou binage de la vigne. On remplace les chapons languissans, malades ou secs. On sème de la chicorée pour replanter. On replante les différentes sortes de choux. On sème des choux raves, blancs, tardifs, des pois sucrés, des raves blanches & jaunes, du cerfeuil, des épinards. On replante des laitues, oignons à tondre, raifords &c.

Foires du Mois de Juin 1818.

Aiguebelle	8	Lonchamois	26	St. Julien G.	4
Beaufort	18	Lons Sannier	15	S. Jean Maur.	22
Beaume	15	Loëfche V.	24	S. Vit	5
Bendorf	29	Lutry	18	Sempach	1
Berug	24	Maifongi	26	S. Ymier	6
Bienne	4	Martigni V.	9	Samoens	5
Biot	2	Megeve	25	Sancey	25
Blamont	4	Mirecourt	1	Strasbourg	24
Bletterans	26	Moirans	30	Sursee	26
Bois le Duc	17	Morbier	3	Tassenieres	23
Bouclans	15	Monbozon	10	Tervai le C.	10
Boudri	3	Monbeliard	8	Thoirette	19
Bourg	4	Moutfleur	8	Thône	6
Brevrai	8	Montmir C.	24	Tour du Mex.	17
Bure	24	Mont fr. V.	27	Travers	15
Champagne	6	Montferrand	6	Vallengin	1
Champagnole	25	Moutmartin	13	Vercel	15
Chalon f. Saon.	25	Montjustin	30	Vesoul	25
Chalonge	29	Morges	24	Vilmergen	22
Chatel Chalon	30	Mortau	2		
Chaumont	24	Morzine	8	22	
Clairveaux	20	Mossiertravers	2		
Colmar	24	Moulerol	12		
Compefteres	2	Montier en Tar.	27		
Courdemalche	6	Niedersept	3		
Conrchapoix	10	Noirmond	1		
Cruseille	1	Nozeroi	1		
Delemont	22	Olthen	22		
Dijon	18	Orchamp J.	5		
Doncier	16	Orgélet	24		
Echallens	23	Ornans	30		
Estavayer	3	Paffavant	23		
Faucognex	18	Petit Chietre	29		
Feldkirch	24	Pierrefontaine.	18		
Flumet	1	Pontarlier	29		
Pourg	2	Plot	13		
Fraisans	17	Pont de Rolde	2		
Gaillard	11	Pontecels	9		
Genève	29	Porentrui	22		
Gendré	22	Port sur Saone	13		
Gigni	10	Rigny	10		
Grandson	26	Rixouse	22		
Grandessiat	25	Rochefort J	6		
Jussel	23	Rochevineux	27		
Köffenholz	30	Rulle	26		
Lagnieu	27	Romainmotier	19		
Les Grés	16	Romont	16		
Lachaffagne	13	Rothwyl	24		
La Cluzaz	1	Rue	4		
La Sale	4	Rufey	12		
Laufen	8	Rupt	16		
Lariviere	26	S. Amour	2		
Liste f. D.	15	S. Aubin C. N.	8		
Lillaire	13	S. Claude	8		
Loele	23	Ste. Croix	11		
		S. Jeoire	6		



ses sujets ayant été déliés de leur ferment de fidélité, ils ne devoient point, par conséquent, se croire tenus de remplir leurs engagements à son égard; que s'ils se rendoient aux sollicitations de l'empereur, ce monarque les confirmeroit dans la possession des pays dont ils seroient la conquête; qu'au contraire, s'ils persistoient dans leurs refus, ils éprouveroient un sort pareil à celui de Frédéric; ils seroient mis au ban de l'Empire & excommuniés!

Les Suisses délibéroient encore, & les Bernois étoient déjà en campagne. Ils avoient avec eux leurs combourgeois de Soleure, Bienne, Neuville, & Neuchâtel. Ceux de Fribourg étoient restés à Berne, où on leur avoit confié la garde de cette ville. L'Argovie, qui étoit une province beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est de nos jours, appartenoit à la maison d'Autriche. Là se trouvoient ses plus anciennes possessions. Dès qu'on eut appris la disgrâce du duc Frédéric, on y avoit prévu le parti que prendroit la ville de Berne. Il s'y tint une assemblée de nobles du pays, & des députés des villes & communes, dans laquelle il fut proposé d'ériger l'Argovie en république, & de la faire recevoir au nombre des Cantons Suisses.

L'égalité Helvétique blessoit l'orgueil des nobles, & ils repoussèrent un tel projet!... Les villes & communes persévérèrent dans l'idée de le mettre en exécution; mais il y eut tant de lenteur dans les délibérations entamées à ce sujet, que lorsqu'il fut question d'agir, elles s'aperçurent qu'il n'en étoit plus tems: les confé-

1	Mercre	s Théobald		16	♂ ♀ ☉ □ ♄ ♀ fertile	
2	Jeudi	Vifitation. V. M.		28	* ♂ ♀ ☉ ♀ ♀ ♀ (Ap.	Nouv. L. le 3
3	Vendre	s Procopius		10	♄ à 2 h. 38 m. a. m.	occasionne de la
4	Samedi	s Uldrich		22	☉ * ♂ ♀ pluyieux	pluie.
	27	<i>Lever du sol. 4 h. 11 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 49 m.</i>	Prem. Qu. le
5	Diman	D. 7 s Anfelme		4	<i>Été charmant</i> nuages	11 est remuant.
6	Lundi	s Esaïe Tranq.		16	♂ ♀ ♀ en ☉ tonnerre	Plein. L. le 17
7	Mardi	s Villibald T. S.		29	♂ ♂ * ♀ sai- ♀ fruc-	le chaud n'est
8	Mercre	s Chilian		11	* ☉ Δ ♄ son tifiant	guère de durée.
9	Jeudi	s Cyrille		24	♂ ♀ ♀ ♀ ♄ déli- doux	Dern. Qu. le
10	Vendre	Les 7 Frères		7	☉ Δ ☉ ♂ en ☉ bon	25 est conforme
11	Samedi	s Pie Pape		20	☉ à 8 h. 20 m. d. m.	à la saison.
	28	<i>Lever du sol. 4 h. 15 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 45 m.</i>	
12	Diman	D 8 s Hermog.		4	* ♀ * ♄ * ♂ ☉ ☉	
13	Lundi	s Henri Emper.		19	Δ ♄ Δ ♀ cieufe indéci	JUILLET,
14	Mardi	s Bonaventure		3	Δ ☉ Δ ♄ □ ♀ tems	ainsi nommé par
15	Mercre	s Marguerite		18	Δ ♀ □ ♄ ♀ ♀ (Pér.	Marc Antoine à
16	Jeudi	Divil. des Ap.		3	☾ J. Canic. ♂ ♄ inconf-	cause de la naif-
17	Vendre	s Alexis		18	☉ à 10 h 33 m. a. m.	fance Jule César
18	Samedi	s Spérat s Scap		3	☉ ♂ ☉ ♀ vous tant	arrivée en mois :
	29	<i>Lever du sol. 4 h. 20 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 40 m.</i>	on l'appeloit au-
19	Diman	D 9 s Arnold		18	Δ ♄ ♂ ♀ en ☉ nuage	paravant Quin-
20	Lundi	s Elie Marg,		3	* ♄ ♀ en ☉ ♀ ♀ plu-	tilis, cinq. mois
21	Mardi	s Arbog. F.		16	♂ ♄ □ ♄ semblez vieu	Le 23 de ce mois
22	Mercre	s Mar. Madel.		30	Δ ☉ □ ♄ me cré-tem-	le soleil logera
23	Jeudi	s Apol s C		13	☉ en ☉ Δ ♀ er péra-	en ☉ qui est le
24	Vendre	s Cristine Vig.		25	☉ Δ ♄ ♀ Δ ♀ ture	cinquième signe
25	Samedi	s Jaques Christ		7	☉ 0 h. 40 m. d. ☉ ☉	du Zodiaque.
	30	<i>Lever du sol. 4 h. 28 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 23 m.</i>	Depuis le pre-
26	Diman	D 10 s An. s Pol.		19	Δ ♄ * ♄ □ ♀ indécis	mier Juillet jus-
27	Lundi	s Marthe		1	* ☉ * ♀ □ ♀ chaud	qu'au 31 les
28	Mardi	s Samson		13	□ ♄ □ ♂ une tonnerre	jours ont dimi-
29	Mercre	s Béatrix		25	seconde □ ♀ (Apog.	nué de 30 minu-
30	Jeudi	s Abdon		7	☾ * ♂ * ♀ ♀ ♄ vent	tes matin & soir.
31	Vendre	s Germain		19	♂ ♂ ♀ Δ ♄ fois. nuage	

On doit pincer les tiges qui dépassent les echallas en conservant les plus belles pour remplacer par des provignures les souches mortes dans le voisinage. On peut semer du cerfeuil dans les jardins, de la chicorée, des choux à tondre depuis le printems jusqu'au mois d'Aoust et quantité d'autres jardinages.

Foires du Mois de Juillet. 1818.

Bevil. 11	Flumet 1	Porentrui 27
blentze 24	Gais S. 27	Pouilli 20
Abondance 30	Geffenai 3	Quingey 2
Aeschlimat 20	Gimel 13	Reireck 26
Aix 27	Grandval 22	Rheims 20
Altkirch 27	Gy 6	Romont 14
Amanci 27	Haberslulin	Rougemont D
Andelot 6	10	17
Arau 1	Herzogenb 1	Rue 22
Arberg 1	Juffei 28	Saigneleg. 22
Arbourg 2	Ilanz 27	Sæckinge 25
Arlai 30	Joachimsthal	Selongey 2
Arwangen 16	15	S. Amour 16
Aubois 27	Klingnau 2	Aneberg S. 25
Audeux 14	La Chapelle 1	S. Claude 7
Augsbourg 4	Laferte 6	S. Genis 20
Beaucaire 22	La Roche 10	S. Hipolite 13
Bellegarde 27	Langnau 22	S. Hilaire 4
Besançon 13	Langres 15	S. Marie aux M 15
Belvoir 23	La Sarraz 7	S. Jean Maur. 3
Bendorf 6	Les Chauvins 2	S. Paul 27
Blamont 4	Lons Saunier	Sallenoves 1
Bois le Duc 1	15	Sempach 9
Bonneville 15	Lucens 3	Siffac 1
16	Lullin 10	Tagninge 23
Bons 8	Madel. p. l. R.	Thonon 4
Bouclans 6	22	Treytorrens 22
Bulle 30	Madel. p. dig.	Ueberling 4
Buttes 15	20	Vallence 15
Chambériat 10	Monbeliard 6	Valdshout 23
Chat. du Pré 21	Motta M. 11	Vallembourg 13
1	Moudon 1	Vaudrey 13
Chaumergi 25	Mouthe 17	Veinfeld 8
Chauffin 11	Munich 25	Vevey 28
Chauvin 2	Munster Arg	Vezelei 20
Cheiferei 16	22	Villafant 10
Chiavena 15	Neufchatel 1	Villifau 6
Cluses 28	Neustadt 25	Vinzier 1
Concise 4	Nyon 2	Vius en S. 1
Coffonai 9	Nozeroi 8 30	
Datteried 10	Orbe 13	
Deschaud 17	Orchamps 1	
Echeltes 27	Orgelet 24	
Etifvil 21	Petit Born. 7	
Ericurt 16	Pleure 14	



dérés étoient déjà sur leurs terres. L'exemple de Berne, encore cette fois, avoit entraîné les autres Cantons; ils n'avoient pas voulu que cette ville s'agrandit seule aux dépens du malheureux Frédéric, & ils s'étoient enfin décidés à recueillir leur part de ses dépouilles!... Le Canton d'Uri seul persista dans ses généreux sentimens, protestant qu'il ne se permettroit aucune démarche contraire à la loyauté Helvétique.

Les Bernois s'emparèrent de Zoffingue, qui se rendit à eux à condition des droits que la maison d'Autriche avoit sur elle, & d'être maintenue dans ses anciennes franchises. Ils occupèrent ensuite les villes d'Arau, de Broug, de Lentzbourg, les châteaux d'Habsbourg, d'Arbourg, d'Halwill, & rangèrent sous leur obéissance tout le bas Argew. Les Lucernois fournirent à leurs armes les villes de Sempach, de Surfee, de Mayenberg, de Richenfée & de Vilmergue.—Les Zuricois firent la conquête des bailliages de Knonau, de Dietikon & de la ville de Mellinguen.—Les troupes des six anciens Cantons s'étant réunies, prirent possession de ces seigneuries appelées dans la suite bailliages libres, de la ville de Brengarten, de la ville & du comté de Baden.

Tandis que les Suisses faisoient d'aussi rapides conquêtes sur la maison d'Autriche, le duc Frédéric étoit parvenu à se reconcilier avec l'empereur Sigismond. Ce monarque exigea des Suisses (l'an 1415) une somme d'argent, en retour de laquelle il les confirma dans la possession des pays qu'ils avoient conquis.—Le duc

1	Samedi	s Pierre aux L.		1	♀ ♀ Quoi! que peut b.	Nouv. L. le 2
31		Lever du sol. 4 h. 37 m.			Couch. du sol. 7 h. 23 m.	inclina au con-
2	Diman	D 11 s Etien. P.		13	● à 4 h. 50 m. d. m.	venable & à des
3	Lundi	Inv. S. Etien.		26	● ♀ ♀ ♀ tems	momens ful-
4	Mardi	s Dominique		9	♀ en ♀ on penser nua-	pects.
5	Mercre	s Ol. M. N.		21	♂ ♀ ♀ ⊕ ♀ geux	Pr. Q. le 9 aura
6	Jeudi	Transf. N.S.		5	* ⊙ de nos □ ♀ suf-	des airs variants.
7	Vendre	s Donat Ev.		18	△ ♀ ♀ ♀ ♀ plus pect	Pl. L. le 16
8	Samedi	s Ciriaque		1	* ♀ * ♀ ☾ ☽ chaud	est tracassant.
32		Lever du sol. 4 h. 46 m.			Couch. du sol. 7 h. 14 m.	Dern. Q. le 23
9	Diman	D 12 s Rom.		15	☾ à 2 h. 43 m. a. m.	sa température
10	Lundi	s Laurent		29	☾ * ♀ ♀ doux me-	semble bonne.
11	Mardi	s Sufanne		13	△ ☽ □ ♀ plai- nçant	Nouv. L. le 31
12	Mercre	s Claire		28	♂ ♀ □ ♀ sirs ☾ Pér.	tems fertile
13	Jeudi	s Hipolite		13	☾ * ♀ △ ♀ nuageux	
14	Vendre	s Eusebe V.		28	△ ♀ si l'on jette chaud	
15	Samedi	Assomp. V. M.		12	♀ en ♀ ♀ les ven-	
33		Lever du sol. 4 h. 57 m.			Couch. du sol. 7 h. 3 m.	
16	Diman	D 13 s Roch		27	☾ 6 h. 36 m. d. m.	
17	Lundi	s Severus		11	☾ * ♀ ♀ □ ♀ teux	
18	Mardi	s Agapite		25	♂ ♀ ♀ ♀ yeux ♀ plu-	
19	Mercre	s Sebald		8	□ ♀ ♀ ♀ sur ♀ vieux	
20	Jeudi	s Bernard		21	les maux qui □ bonne	
21	Vendre	s Philibert		3	△ ☽ △ ♀ ☾ ☽ tem-	
22	Samedi	s Simphor.		15	☽ en ♀ ♀ ♀ pérature	
34		Lever du sol. 5 h. 8 m.			Couch. du sol. 6 h. 52 m.	
23	Diman	D 14 s Zachée		27	☽ à 11 h. 59 m. a. m.	
24	Lundi	s Barthelem.		9	☽ ♀ ♀ △ ♀ chaud	
25	Mardi	s Louis Roi Fr.		21	♀ en ♀ ♀ △ ♀ ☾ Ap.	
26	Mercre	s Severin		3	☾ * ☽ ♀ ♀ □ ♀ va-	
27	Jeudi	s Ruth Fin Can.		15	△ ♀ ☽ ♀ en ♀ riabile	
28	Vendre	s Augustin		25	△ ♀ * ♀ □ ♀ chaud	
29	Samedi	Déc. S. Jean.		10	* ♀ * ♀ nous sui-fer-	
35		Lever du sol. 5 h. 20 m.			Couch. du sol. 6 h. 40 m.	
30	Diman	D 15 s Benjamin		22	☽ △ ♀ vent? tile	
31	Lundi	s Rebecca		5	☽ à 6 h. 13 m. a. m.	

On decharge la vigne de sa seconde pousse! Il faut encore nettoyer le terrain des mauvaises herbes. On peut semer dans ce mois des bettes à tondre & d'yver, du cerfeuil, différentes sortes de carottes, choux & autres jardinages.

Foires du Mois d'Aoust 1818.

Aeschlism	31	Jougne	25	Richenfée	10
Aiguebelle	22	Ignny	29	Rigney	10
Altesteten	17	Laferté	27	Rixouse	15
Andilly	22	Lagnieu	29	Rochevineux	29
Anneceis	24	Lamanche	6	Romont	17
Annoire	20	Landeron	10	Ronchaud	29
Arau	5	Landshout	24	Ruë	27
Arbois	7	Larixouse	15	Ruffey	17
Ariintho	19	Les bois	26	Rumilly 14 &	24
Belfort	17	Les Rouffes	10	St. Amour	27
Belvoir	21	Les bouchoux	17	" Aubin	26
Benfeld	11	Liechsteil	5	" Claude	7
Bienne	13	Le Muys	27	" Cergue	10
Besançon	31	Lignièrés	24	" Jean d.	29
Blamont	3	Lons Saunier	15	" Trivier C.	19
Bischozell	31	Marlioz	3	" Jean Maur.	25
Rizot	19	Mellingen	10	" Vit	25
Boège	24	Mienfi	21	" Ursanne	10
Bons	10	Moirens	11	" Ymier	25
Brengarte	24	Morbier	5	" Wolfgang	22
Bourgduisant	10	Montbéliard	10	Salins	13
Broug	3	Montmourol	4	Sallanebes	3
Cerlier	12	Mont f. Vaud	24	Schaffouse	24
Chaudecrotten	31	Morat	19	Semoncel	24
Chilli	31	Marez	17	Solure	4
Chiffel	15	Mortau	4	Schwelbrun	12
Clairvaux	20	Moudon	26	Sursée	28
Colligny	18	Mousterol	26	Tassenière	29
Collonge	20	Mont. g. v.	3	Taguinge	25
Cossonai	27	Mouffier	10	Tervais C.	19
Dammerk	25	Nidau	25	Toirette	21
Diengen	24	Neuveville	25	Tschagnau	19
Dieffenhofen	10	Noismond	5	Uberlingen	24
Dole	31	Olthen	17	Unterhallau	31
Echallens	18	Ormont f.	25	Valdilliez	18
Eternos	12	Orchamp J.	23	Vallengin	17
Etiswyl	20	Orchamps D.	4	Valleri	14
Engen	24	Orgelet	24	Vatvil	12
Einsisheim	24	Paguey	12	Vuillafant	11
Epoiffe	18	Paffavant	27	Villifan	10
Feterne	17	Pellionnex	17	Ville du pont	13
Feliugen	12	Pefme	3	Zerbit	24
Fitchbach	10	Pefige	31	Zoffingue	24
Fourg	20	Port f. f.	4	Zorzach	29
Feuerthal	20	Pleure	10	Zweiflumen	26
Frick im T.	3	Planchalbas	3		
Gaillard	29	Plot	17		
Genève	24	Pfullendorf	31		
Gigni	10	Pont d. B.	21		
Glifas	15	Pontecis	11		
Glorvelier	15	Polligni	4		
Glaris	18	Provence	17		
Harau	4	Quingey	17		
Hautvil	31	Rapervil	19		
Hermites	31	Recologne	19		
Hauptwyl	31	Rifch au B.	3		
Huthwyl	5				



Frédéric leur en fit dans la suite une cession dans les formes (l'an 1418.)

Les peuples de ces pays jouissoient anciennement de fort beaux privilèges. Ils avoient, comme dans plusieurs autres contrées de l'Helvétie, le droit de se réunir en assemblée générale, pour y délibérer d'affaires concernant la chose publique. En passant sous la domination des Suisses, ils avoient demandé successivement & obtenu le maintien de leur constitution & privilèges.

Les Cantons gouvernèrent en commun les pays qu'ils avoient conquis en commun.—Bern eut pour sa part ceux qui depuis furent connus sous le nom d'Argovie.

Il n'y avoit plus entre les Cantons Suisses cette union qui avoit fait la force & la gloire de la Confédération Helvétique. Leurs conquêtes étoient un sujet de jalousie & de division. La bonne intelligence ne pouvoit durer longtems. Chaque Canton voulant avoir des sujets, ou accroître le nombre de ceux qu'il possédoit, il étoit impossible qu'ils ne se rencontraient pas dans leurs projets. Des prétentions opposées, des intérêts qui alloient se croiser & se heurter, devoient nécessairement amener une rupture entr'eux.—C'est ce qui arriva lors de la mort du comte de Tokenbourg.—Ce Seigneur avoit fait avec la ville de Zurich un traité de bourgeoisie, qui devoit durer pendant sa vie & cinq ans après sa mort.—Que que mésintelligence survenue entre cette ville & lui, l'avoit porté à conclure un autre traité de bourgeoisie per-

1	Mardi	s Gilles Vér.		18	☐ ♃ ♀ ♀ ☽ ♃ ♀ bon	L'entrée de ce
2	Mercre	s Juste Lazare		1	♂ ♀ ☽ ☽ ☐ ♃ De-	mois donne du
3	Jeudi	s Antonin		15	puis le jour qu'A bon-	convenable.
4	Vendre	s Marcel		28	♂ ♀ ☾ ☽ dam ne tem-	Prem. le 7, dé-
5	Samedi	s Herculian		12	* ☉ Δ ♀ * ♃ de pé-	range l'air.
36		Lever du sol. 5 h. 35 m			Couch. du sol 6 h. 28 m.	Pleine L. le 14
6	Diman	D. 16 s Magnus		26	* ♀ * ♀ ☐ Dieu rat.	parmis du trou-
7	Lundi	s Reine Vig.		10	☾ à 8 h. 25 m. a. m.	ble, annonce
8	Mardi	Nativité V. M.		24	☾ * ♀ ♀ ☽ ☽ Pér.	du plantureux
9	Mercre	s Gorgon		8	☾ * ☽ ♀ ♃ ☐ ♀ var.	Dern. Q le 22
10	Jeudi	s Nicolas d. T.		23	☐ ☽ ♀ en ☽ méri- v.	obscurcit l'air
11	Vendre	s Félix s Jacob		7	♂ ♀ ♀ Δ ♀ Δ ♀ ta tr.	certaines jours.
12	Samedi	s Tobie Sacer		21	* ♃ ♀ ♀ ☐ ♀ son trou-	Nouv. L. le 30
37		Lever du sol. 5 h. 44 m.			Couch. du sol. 6 h. 16 m.	amène des nua-
13	Diman	D 17 s Aimé		5	* ♃ ♀ ♀ ☽ Δ ♀ ble	ges.
14	Lundi	Exalt. s ☽		19	☽ à 4 h. 38 m. a. m.	
15	Mardi	s Nicodème		3	☐ ♃ ♀ courroux	SEPTEMBRE,
16	Mercre	4 Tens s Euph.		16	♂ ♀ ☽ ☽ Les neige	prend son origi-
17	Jeudi	s Lambert		28	Δ ♃ f-uoc tou- vent	ne du nombre
18	Vendre	s Féréol		11	* ☽ ♀ jours ♀ pluie	sept, que l'on
19	Samedi	s Janvier		23	Δ ☽ brûlans ☐ passa-	exprime par le
38		Lever du sol. 5 h. 56 m.			Couch. du sol. 6 h. 4 m.	mot <i>Septembre</i> .
20	Diman	D 18 s Faustin		5	Δ ♀ Δ ♃ ♀ sont ble	Avant l'édit de
21	Lundi	s Mathieu Ev.		17	Δ ☽ ♀ Δ ♀ ☐ ☽ vent	Charle IX il é-
22	Mardi	s Maurice		29	☽ à 0 h. 5 m. a. m.	toit le septiè. de
23	Mercre	s Télec		11	☽ ☽ Equin d'Aut.	l'année martiale
24	Jeudi	s Gamaliel		23	Δ ☽ ☽ ☽ ♀ al- pluye	Le 23 le soleil
25	Vendre	s Cléopas		5	* ☽ * ♀ ♀ en ☽ d.	entrera à la ☽
26	Samedi	s Ciprien		17	* ♀ ☐ ♀ lumès fertile	qui est le septiè.
39		Lever du sol. 6 h. 8 m.			Couch du sol. 5 h. 52 m.	fig. du Zodiaq.
27	Diman	D 19 s Cosm. D.		20	Δ ♃ pour nous. beau	Depuis le 1 de
28	Lundi	s Ennemond		13	☐ ♃ ☽ ♀ ☽ ☽ vent	ce mois jusqu'au
29	Mardi	s Michel		27	☽ * ♀ ♀ ☽ ☐ ♃ pl.	30 les jours ont
30	Mercre	s Jérôme Urs.		10	☽ à 6 h. 0 m. d. m.	diminué de 25
						mat. & soir.

On doit nettoyer encore les vignes des mauvaises herbes qui epaillent le terrain, en-
 tiennent une humidité autour des raisins qui les disposent à la pourriture, surtout
 dans les années humides. On doit éviter de semer ou planter du jardinage dans les vi-
 gnes qui succèdent les meilleurs principes de la végétation, porte de l'ombre sur les raisins,
 si contraire à leur maturité.

Foies du Mois de Septembre 1818.

Bevill. 9	Diesse 24	Meyenberg 29	Amont 25
Adelb. 15	Donaire 1	Mirecourt 8	Antoine 25
Altkirch 29	Dovaine 9	Moirans 18	Blaize 28
Andelot 4	Doucier 24	Mbiffey 2	Branch. 21
Apenzel 16	Echallens 29	Monetier 29	Claude 7
Arlai 14	Elg 30	Monst. Er. 22	Cergue 22
Aromas 26	Evian 15	Monbelliar. 14	Gervais 14
Audeux 10	Engelberg 14	Monbozon 9	Hipolite 14
Aubonne 8	Erlenbach 8	Montaimon 5	Gorgon 14
Augsbourg 29	Estavayer 2	Monthey 9	Hilaire 4
Aumont 1	Falkenberg 14	Monfauco. 15	Jean d' 25
Avenches 11	Faucognez 3	Montigni 14	Jean G. 23
Bagne 28	Feldkirch 19	Monfleur 10	Joire 4
Barre 25	Fraisans 12	Montbl. G. 16	Julien 3
Beaufort 28	Francfort m. 8	Monferrand 7	Mar. Min. 7
Beaume 14	Fribour Bri. 1	Moncher. 16	St. Triv. d. 14
Belfort 28	Fribour f. 14	Monmélian 9	Jamoens 29
Bellegard 2	Frutigne 4	Morges 2	Salins 10
Bellinzone 2	Gendré 21	Mortau 22	Sargans 29
Bernex 31	Gex 9	Motiertrav 8	Schwarzb. 24
Berne 1	Goumois 28	Moutier T. 14	Schöftland 1
Sex 24	Glaris 23	Mulhouse 14	Sellieres 11
Renne 17	Grenchen 7	Neuenkirch 28	Selongey 28
Blamont 2	Gruyeres 29	Niedersept 2	Simplon 28
Bletterans 10	Haberslul. 16	Nyon 24	Spiringen 25
Boège 24	Hagnau 15	Nods 28	Signau 3 24
Bois d'Am. 25	Hillingen 28	Nozeroy 22	Soleure 15
Bourg 2 14	Hanz 18	Noroy 18	Sonceboz 8
Bourgduif. 21	Indevillers 26	Oberhasli 23	Strasbourg 18
Brevenas 22	Juffi 4	Oberfibeta 29	Steig 28
Briançon 9	Kayfersb. 29	Oenfingen 21	Summisw. 25
Bulle 10	Külliken 10	Oesch 16	Thône 23
Burdignin 10	Laloye 7	Orier 23	Thonnon 2
Châindon 7	Laringe 24	Ormont def. 7	Thoun 30
Chamberiat 7	Langnau 16	Orgelet 24	Trevillers 3
Chapel. d' A. 19	Langenbr. 23	Ornans 12	Thaingen 14
Chatelet G. 25	Langtale 3	Payerne 17	Vald'Hez 28
Chat. chal. 8	Lauffenb. 28	Petit. chiet. 3	Vallenb. 28
Chatillon 15	Laufanne 11	Pianfayon 9	Valengin 21
Chat. d. p. 1	Larixouse 16	Pontarlier 9	Vadensv. 24
Chat. d'ai 16	Laclufaz 15	Pont d. b. 19	Vaufrai 11
Chaumont 3	Lentzbou. 24	Pont de roid. 1	Vegenstet 21
Chaumerg. 12	Les Gras 21	Pont d. mar. 1	Veinfeld 23
Chauffin 4	Les Rouff. 25	Porentrui 7	Vanzi 10
Chaufonds 8	Levier 26	Provins 14	Vauvrai 9
Chesferei 15	Liesfel 30	Rahon 21	Vercel 30
Chietres 24	Liste f. d. 14	Recologne 24	Verfoix 1
Cluses 21	Loesche V. 29	Ribauviller 8	Vesoul 1 22
Compefiè. 16	Loncham. 29	Richbach 22	Verriere 16
Courtлари 28	Lons Saun. 15	Richenfée 15	Viusen sal. 10
Conliege 4	Lucerne 23	Rigney 14	Vouxvri 29
Constance 14	Lullin 16	Rhien 10	Undersee 11
Cruselle 9	Maiche 30	Rhelms 30	Yverdon 1
Datteried 8	Manheim 28	Rixouse 16	Zurich 11
Delemont 25	Marin 20	Rougem. D. 5	Zurzach 7
Deschaud 9	Megeve 7	Rue 23	



petuelle avec les Cantons de Schwitz & de Glaris. Ce comte étoit venu à mourir (l'an 1436) sans enfans & sans avoir eu le soin de régler les affaires de sa maison.—Des parens avides se disputoient son immense héritage.—Zurich prétendoit avoir seule le droit de se charger de l'administration de ses biens.—Schwitz & Glaris lui oppofoient un droit & des prétentions pareilles.—Les Zuricois voulurent s'emparer des seigneuries d'Uznach & de Vindeck, faisant partie de la succession du comte de Tokenbourg. Ils ne purent obtenir l'hommage qu'ils en exigeoient, parce qu'ils cherchoient en eux des sujets & non des égaux, des amis, des frères & des alliés!.

Ils furent plus heureux auprès des paysans de Sargans qui, de la domination des comtes de Tokenbourg, étoient passés sous celle du comte Henri de Verdenberg, & ils conclurent avec eux un traité de combourgeoisie.—Le Canton de Schwitz s'étoit déjà emparé de la Marche supérieure, qu'il prétendoit lui avoir été léguée par le comte de Tokenbourg, & tandis que les Zuricois conclurent leur traité de combourgeoisie avec les paysans de Sargans, ce Canton & celui de Glaris en arrangeoient un pareil avec les habitans des comtés de Gaster, de Vindeck, de Tokenbourg & de Uznach. Ils en contractèrent un autre avec le comte Henri de Verdenberg, que ses sujets de Sargans refusoient de reconnoître pour leur seigneur. Ils ratifièrent celui qu'ils devoient avoir avec les héritiers du comte de Tokenbourg, & continuant à se forti-

1	Jeudi	sRemi Ev.		4	Heu. v.	Cette entrée n'augure guère d'agréable.
2	Vendre	sLegier A. G		8	plu.	Prem Q. le 7 amène bien du trouble.
3	Samedi	sLucrece		12	reux ♀ vieux	Pl. L. 14, amène du pacifique
	40	Lever du sol. 6 h. 19 m.			Couch. du sol. 5 h 41 m	Der. Q. le 22, l'air sera troublé en différentes reprises.
4	Diman	D 20 sFrançois		8	qui frais	N. Lun. le 30, est impropre.
5	Lundi	sPlacide		21	Pér.	
6	Mardi	sBruno		5	en ☽ humi-	
7	Mercre	sJudith		19	à h. 20 m. d. m.	
8	Jeudi	sPélagie		3	dité	
9	Vendre	sDenis		17	choisir v.	
10	Samedi	sGédeon		1	en ☽ □ ♀ tr.	
	41	Lever du sol. 6 h. 31 m.			Couch. u sol. 5 h. 29 m.	
11	Diman	D 21 sFirmin		15	une plu-	
12	Lundi	sMaximin		28	règle filèle, vieux	
13	Mardi	sEdouard		11	qui ⊕ plus	
14	Mercre	sCalixte		24	5 h. 46 m. d.E. ☽	
15	Jeudi	sThérèse		7	♀ ☽	
16	Vendre	sGall abbé		19	tient □ convena-	
17	Samedi	sFlorentin		1	teus ♀ ble	
	42	Lever du sol. 6 h. 43 m.			Couch. du sol. 5 h. 17 m.	
18	Diman	D 22 Luc Ev.		3	bon	
19	Lundi	sSavinian		25	Apo.	
20	Mardi	sVendelin		7	temps	
21	Mercre	sUfule		19	ses variab.	
22	Jeudi	sVailler		1	à 7 h. 48 m. d. m.	
23	Vendre	sSeverin s Vn.		13	ven-	
24	Samedi	sSalomé F.		25	de- teux	
	43	Lever du sol. 6 h. 4 m.			Couch. du sol. 5 h. 6 m.	
25	Diman	D 23 sCrispin		8	troub	
26	Lundi	sAmand		21	sirs brouil.	
27	Mardi	sGabin Vig.		5	à temps	
28	Mercre	sSimon Jude.		18	impro	
29	Jeudi	sNarcisse		3	la vai □ p.e	
30	Vendre	sLucian		17	à 5 h. 34 m. E. ☽	
31	Samedi	sQuirin Vig.		2	son soumi. ☽ ☽	

Ce mois recompente les travaux pénibles du vigneron, & en celui-ci il fait la récolte, qui est plus ou moins abondante, suivant les soins qu'il donne à la vigne, suivant le plus ou moins d'intelligence qu'il met à sa culture; Il doit d'avance préparer les utensiles à recueillir le raisin & surtout les tenir propres pour ne pas donner de mauvais goût au vin.

Foires du Mois d'Octobre 1818.

Adelbod. 6	Estavayer 28	Monron 9	„ Laurent 17
Aigte 28	Stivill 13	Movit. Eg 21	„ Jean m. 30
Albeuve 26	Flumet 5	Monbeliard 5	„ Urfanne 26
Amberieu. 29	Loncine 3	Montmo 10	„ Saillans 13
Auemace 26	Fraufeld 19	Monthey 14	„ Samoens 21
Arau 21	Frutigue 20	Montreux 30	„ Salanche 29
Arbourg 16	Genève 2	Montriché 1	„ Sarnen 17
Arintho 28	Gex 16	Morgex v. d 5	„ Salvan 6
Arvangen 29	Geffenai 30	Morzine 1	„ Schwarzb 2
Aulieu 15	Gimel 5	Mot. trav 27	„ Schwitz 1
Aufentier 2	Gigny 10	Moudon 21	„ Schwellbr. 20
Bâle 27	Granfont. 10	Mth h. P. 30	„ Schupfheim 6
Baffi 20	Glaris 27	Mout g. v. 16	„ Sellieres 20
Beaulmes 8	Gruyere 21	Mouthe 17	„ Sempach 2
Bellevaux 10	Guillestre 19	N: D: d'Ab. 5	„ Semoncel 10
Belvoir 5	Ittingen 1	Oberhasli 22	„ Seven 1
Berne 6 27	Hermance 26	Oesch 23	„ Stein a. R. 23
Berthoud 21	Hermies 5	Oenfingue 25	„ Signau 22
Biot 21	Héricourt 29	Olthen 1	„ Sion 24 3
Bizot 21	Hérifau 5	Orbe 5	„ Soleure 20
Blamont 7	Houétvil 2	Orcier 5	„ Tavanés 5
Boège 30	Jussel 27	Ormont des	„ Toren 17
Bolligen 4	Knouav 5	sous 20	„ Tranelan 13
Bouclans 6	Kybourg 2	— dessus 13	„ Travers 9
Bouchoux 5	Laboiffiere 5	Orgelet 24	„ Trogue 5
Bourg 19	La chapel. 20	Pagney 19	„ Valdshout 16
Brevine 23	La roche 10	Pateizieux 24	„ Valdilliez 15
Briga 16	Laoux 10	Pierrefont 17	„ Vallorbe 26
Broug 27	Lamanche 2	Planfayon 21	„ Valpeline 5
Bruxelle 19	Larie 1	Pontarlier 20	„ Vangue 22
Bure 7 28	La Roche. 6	Pontecis 13	„ Valdahon 1
Ruttes 6	Larixoufe 26	Porrentrui 19	„ Vachereff. 19
Challonge 27	La tagne 13	Port f. faon.	„ Valwyl 14
Châble. i. f 2	La farraz 13	Quinguel 27	„ Vaud ey 1
Chapelle 20	La riviere 3	Rappertwyl	„ Verriere 14
Chatel bl. 1	Lauffenb. 28	Rynach 3	„ Veitvil 15
Chat. d'ai 1	Leipfic 5	Richbach 27	„ Vietlisbac. 28
Chât. i. D. 26	Les chauv. 1	Rixoufe 26	„ Villafant 26
Chauvin 1	Les bouch. 5	Roche fort 3	„ Villeneuv. 27
Chandefd. 27	Les mouffi 14	Roche fort C	„ Villifau 19
Chauneuv. 27	Liettel 21	N. C. 30	„ Vintertur 15
Chiffel 2	Liechtent 19	Roche J. 12	„ Ville d. p. 1
Chât d'Or 2	Lindau 30	Roch Suif 19	„ Under. 14 31
Chalon f. f. 28	Loele 20	Romont 13	„ Ueberling. 21
Chirvaux 21	Loëch V 28	Rougers. 19	„ Unterhal. 27
Cluses 19	Longley 29	Rougem. f. 1	„ Uri 1
Coligni 18	Lons tauu. 15	Rue 28	„ Unacht 17
Colmar 26	Lucens 2	Ruffel 3	„ Yverdon 13
Cornol 19	Lucerne 3	Saigneleger 5	„ Zell 21
Collombay 2	Lugano 13	S. Amour 2	„ Zerbft 15
Dammerk 20	Lullin 1	„ Aubin 21	„ Zaffingue 7
Diengen 28	Mulleral 1	„ Claude 7	„ Zoug 20
Dornach 17	Manton 29	„ Croix 1	„ Zweifim. 2
Dole 12	Martign V. 20	„ Gall 21	
Erlembach 1	Menzing. 19	„ Gervais 3	
Entlibuch 29	Meyenfeld 5	„ Hipolite 12	
Etchalm. 14	Morbier 31	„ Jeoire 17	



rier par des alliances, ils s'unirent avec la ville de Wyl & son seigneur le prince abbé de St. Gall. Ils acquirent ensuite les souverainetés des comtés de Gaster, d'Uznach & de Vindeck.

Les Zuricois, qui avoient pensé s'agrandir aux dépens de la riche succession de leur com bourgeois, avoient vu avec un mortel chagrin leurs espérances traversées par leurs confédérés de Schwitz & de Glaris. Ils avoient voulu en tirer vengeance par la voie des armes, & avoient refusé de se soumettre à la sentence prononcée sur leurs différens par des arbitres tirés des Cantons neutres. Une telle conduite avoit enfin armé contre eux tous les confédérés, qui entrèrent dans leurs Cantons, envahirent leur territoire, & portèrent la terreur jusques sous les murs de leur capitale (l'an 1440). Cette vigoureuse expedition calma les plus échauffés d'entre les Zuricois & les disposa à prêter l'oreille, des propositions de paix. Elle fut conclue à condition que les confédérés rendroient aux Zuricois une partie de leurs conquêtes, & que les Cantons de Schwitz & de Glaris seroient mis en possession de l'autre.

Cette paix renfermoit le germe d'une discord nouvelle. Il étoit contre les principes d'une fédération amicale, que des confédérés fissent & conservassent des conquêtes sur des confédérés. Les Zuricois sentoient vivement un tel procédé; ils résolurent d'en tirer vengeance, & jurèrent la ruine de la Confédération Helvétique.

Les descendants de ces héros, qui avoient régné avec tant de gloire à toutes les forces de

Day	Day Name	Lever du sol.	Couch. du sol.	Notes	Lunaisons
1	Diman	44	16	<i>D 24 Toussaints</i>	Les pre. jours sont troubles & frais.
2	Lundi		1	<i>Trepasés</i>	Prem. Q. le 5 tems neigeux.
3	Mardi		16	s Humbert	Pl. L. le 12 est portée pour des fraicheurs troubles.
4	Mercre		30	s Charles S.	Dern. Q. le 20 rend l'air peu recréant.
5	Jeudi		14	s Malachie	Nouv. L. le 28 tems désagréab.
6	Vendre		28	s Léonhard	
7	Samedi		11	s Amarante	
8	Diman	45	24	<i>D 25 4 couron.</i>	
9	Lundi		7	s Théodore M.	
10	Mardi		20	s Triphon	
11	Mercre		3	s Mart. Ev.	
12	Jeudi		15	s Martin Paul	
13	Vendre		27	s Brisce	
14	Samedi		9	s Frédérich	
15	Diman	46	21	<i>D 26 s Léopold</i>	
16	Lundi		3	s Otmard	
17	Mardi		15	s Aignand	
18	Mercre		27	s Rom Od. Ad,	
19	Jeudi		9	s Elisabeth	
20	Vendre		21	s Amos	
21	Samedi		3	<i>Présent. V. M.</i>	
22	Diman	47	16	<i>D 27 s Cecille</i>	
23	Lundi		29	s Clément	
24	Mardi		12	s Chrisodon	
25	Mercre		26	s Catherine	
26	Jeudi		11	s Conrad	
27	Vendre		25	s Jérémie	
28	Samedi		10	s Gerole	
29	Diman	48	25	<i>D 1 Ad. s Satur.</i>	
30	Lundi		11	s André	

La récolte de la vigne étant réduite, le vigneron ne se repose pas encore, il profite des beaux jours de ce mois pour travailler les jeunes chapons de l'année & ceux de l'année précédente; il doit arracher les vieilles vignes qu'il veut renouveler au printemps suivant, dont la terre se divise par le gel de l'hiver & s'égalise facilement.

Foires du Mois de Novembre 1818.

A bondan 4	Deschaud 17	Montbelia. 16	Mar. M 4
Aigueb. 4	Dieffenho. 23	Moutfleur 27	Leg. Ch. 18
Aischis 3	Divonne 17	Montferr. 16	Maurice 2
Altkirch 25	Doucier 16	Momméli. 25	Trivier d. 2
Andelung 16	Delemont 9	Morat 18	Vit 27
Arau 11	Echallens 12	Morges 11	Ymier 18
Arberg 11	Einfisheim 25	Mortau 10	Saekingen 30
Arlai 23	Elgg 19	Morzine 9	Salnove 2
Arbon 25	Emmeud. 17	Moudon 18	Saillans 20
Attalens 9	Erlenbach 10	Mouterol 16	Salins 2
Avenches 20	Epoisse 9	Mury 11	Sarnen 2
Baden 16	Evian 12	Naters en V. 3	Schaffouse 17
Badenveller 5	Ericout 2	Neuchatel 4	Schwitz 18
Baltal 5	Faucognex 5	Neuveville 24	Selongey 12
Barre 11	Fumet 5	Noirmont 5	Sengen 17
Beaume 1	Franktal 27	Nyon 2	Sion 7
Bendorf 11	Frickim T 30	Nozeroy 3	Siffac 1
Bercher 13	Fribourg 1	Noroi 11	Sombacou. 30
Berne 24	Brutigen 26	Oberhasli 6	Stantz 18
Berthoud 5	Saillard 9	Denfingen 30	Stekborn 1
Besançon 16	Genève 25	Oesch 26	Sursee 2
Bex 7	Glaris 13	Detikon 19	Taquinje 3
Beure 15	Goms 30	Olion 20	Phaingen 2
Bienne 12	Grandson 18	Oron la vill 4	Fervai le Ch 4
Biot 23	Grandessia 14	Orchamp 4	Fhoirette 23
Bischofzel 12	Grindenv. 14	Orgelet 24	Froistorens 2
Blamont 7	Grenchen 2	Ornans 23	Fhone 1
Blanchour. 16	Gruyeres 18	Passavant 2	Fhonon 30
Bois le Duc 11	Gy 2	Payerne 5	Vanzi 6
Bons 13	Hanau 16	Petit.chiet 10	Veggis 6
Bourg 12	Herifau 20	Petit born. 10	Veinfeld 4
Boudri 9	Hermites 9	Planchaillas 5	Vercel 2
Brengarten 2	Herzogbu. 11	Pfessikon 4	Verseix 1
Breuet 2	Huemos 9	Pleure 4	Vesoul 2
Brent 11	Hanz 17	Poulli 23	Vevey 20
Briançon 16	Kayserstu. 11	Provins 30	Vintertour 5
Brientz 11	Klingnau 16	Rances 6	Vinzier 3
Bulach 3	Kufnacht 21	Renens 12	Vouxvri 14
Bulle 5	Landeron 12	Recologne 16	Vyl en T. 17
Candel 25	Laupen 5	Rheinfeld 18	Untersee 18
Carouge 3	Laufanne 13	Richterfeh 17	Uri 5
Chatel cha 12	Lachen 3	Ribeauviller 7	Uznach 14
Chat. d'ai 26	Lagnieu 12	Rorschach 5	& 28
Chaudocr. 30	Lons saun. 16	Rochevin. 30	Zoffingue 16
Chaumen 14	Loësch V. 10	Rolle 20	Zurich 11
Collonge 2	Lucens 11	Romainm. 20	
Compeffè 18	Lugrin 2	Ruffey 19	
Coire 12	Lutry 26	Rumilly 23	
Constance 30	Marlioz 16	Rapt 14	
Coppet 24	Melingue 26	St. Amour 16	
Coffonai 5	Moirans 2	„ Claude 12	
Couvet 10	Moiffey 16	„ Genis 23	
Cully 20	Morez 5	„ Gingolph 6	
Cruiseille 13	Meyenber. 16	„ Helène 2	
Dattered 12	Monstre E. 25	„ Jean G. 12	
Delemont 17	Monron 26	„ Julien 5	



L'Empire, soutenu des siècles si mémorables contre les princes de la maison d'Autriche, & coopéré d'une manière si efficace à renverser leur domination en Helvétie, vont maintenant se jeter dans les bras de ces ennemis mortels du nom Suisse & s'allier avec eux!... C'est dans ce but qu'ils envoyèrent (l'an 1442) des ambassadeurs à Frédéric III d'Autriche, alors empereur d'Allemagne. Ceux-ci ayant obtenu une audience de ce monarque, lui parlèrent à peu près en ces termes: " Sire, nous n'ignorons point que nous avons partagé les torts des Suisses envers votre auguste maison. Hélas! nos dispositions sont bien changées; car nous avons de si grands sujets de plainte contr'eux, que nous croyons ne pouvoir trouver de salut que dans le chef suprême de l'Empire & de la maison d'Autriche. Nous espérons qu'il voudra bien nous pardonner nos fautes passées, nous accorder sa protection & sa gracieuse bienveillance!... Les Zuricois sont tous dévoués au service de votre majesté. Pour vous donner une preuve certaine de la sincérité de leurs sentimens. Ils nous ont chargés de vous offrir la restitution de leurs conquêtes faites sur votre famille, & de vous proposer une alliance qui nous mette à l'abri des vexations des Suisses, devenus nos communs amis! „ — L'empereur, en tant que prince d'Autriche, regardoit les Suisses comme autant de rebelles qu'il devoit tâcher de ramener sous l'obéissance de sa maison. Il fut charmé de leurs discordes, dans l'espérance d'en profiter

1	Mardi	s Eloi		25	Un coupable ♀ ⊕ vent	
2	Mercre	s Bibiane		10	* ⊙ * Chretien cou-	Cette entrée
3	Jeudi	s Cal. Fr. Xav.		4	* ♀ ♂ ☽ □ ☽ ⊙ vert	montre de la
4	Vendre	s Barbe		8	☾ à 7 h. 30 m. a m.	neige.
5	Samedi	s Sabine		21	☾ * ♀ * neigeux	P Q le 4 tems
	49	Lever du sol. 7 h. 46 m.			buc C. du sol. 4 h. 14 m.	froid.
6	Diman	D 2 adv. s Nic.		4	△ ⊙ ♀ ☽ □ ♀ trouble	Pl L. le 12 don
7	Lundi	s Ambroise		17	△ ♂ ♀ en ☽ □ ♀ ven	ne des lueurs de
8	Mardi	Concept. N. D.		30	△ ♀ □ ♀ dont ♀ teux	soleil.
9	Mercre	s Joachim		12	* ☽ △ ♀ △ ♀ le ♀ bi-	Dern Q. le 10
10	Jeudi	s Valerie M.		24	☾ ☽ vice est le zeux	donne de la
11	Vendre	s Damase		6	☽ □ ☽ ♂ maitre fr.	neige.
12	Samedi	s Sinesse		18	☽ à 4 h. 47 m a m.	Nouv. L. le 27
	50	Lever du sol. 7 h. 48 m.			Couch. du sol. 4 h. 12 m	tems malfain.
13	Diman	D 3 Adv. L. Ot.		30	* ☽ ♀ ♂ ♂ ♂ ♀ △ ♀	
14	Lundi	s Nicaise		12	☽ △ ☽ ♂ ♀ ☽ Apog	
15	Mardi	s Abraham		24	☽ ♀ ♀ ♂ ♀ si- neigeux	DECEMBRE,
16	Mercre	4 Temps. s Ad.		6	* ☽ ♀ dele à son ☽ un	a pris son nom
17	Jeudi	s Lazare		18	△ ♂ penchant ⊕ peu	du nombre dix;
18	Vendre	s Unibald Gr.		30	△ ⊙ △ ♀ à son ☽ meil-	c'étoit le dixiè.
19	Samedi	s Nemese		12	△ ♀ △ ♀ ♂ ☽ ♀ leur	mois de l'année
	51	Lever du sol. 7 h. 50 m.			Couch. du sol. 4 h. 10 m.	martiale. Le 22
20	Diman	D 4 Adv s Ursine		25	☽ à 7 h. 10 m. a. m.	le soleil entrera
21	Lundi	s Thomas Ap.		7	☽ ♀ ♀ ♀ solstice nua-	en dixième
22	Mardi	les 30 Martyrs		21	☽ en ☽ d'hiver geux	fig. du Zodiaq.
23	Mercre	s Dagobert		5	♀ ☽ ♀ ♂ ♀ ⊙ ♂ ☽ ☽	Dep. le 1 Dé-
24	Jeudi	s Adam. E Vig.		19	* ⊙ △ ☽ * ♀ ☽ ☽	cemb. jusqu'au
25	Vendre	Noel		3	* ♀ * ♀ Dieu neige	21 les jours ont
26	Samedi	s Etienne		18	☽ ☽ □ ☽ froid Périg.	diminué de 11
	52	Lever du sol. 7 h. 50 m.			Couch. du sol. 4 h. 10 m.	min. matin et
27	Diman	D s Jean Evang.		4	☽ à 3 h. 6 m. a. m. ☽	soir et du 2 au
28	Lundi	Les Innocens		19	☽ ♀ ♀ ♀ ☽ ☽ dér	31 ils ont cru
29	Mardi	s Thomas Ev.		4	* ☽ n'est ☽ ☽ ☽ mal	de 5 minutes
30	Mercre	s David		9	qu'un traître. □ pro-	matin & soir.
31	Jeudi	s Sylvestre		4	* ⊙ * ♀ ♀ ♀ ☽ pre	

On profite encore du peu de beaux jours de cette année l'adon pour finir d'arracher les vieilles vignes pour porter la terre, opération nécessaire & que le vigneron ne doit jamais négliger, sans cela les fouches du bas sont ensevelies par la terre que le fofair & les pluies y accumulent toutes les années, & dévartit, par ce moyen, la partie supérieure.

Foires du Mois de Décembre 1818.

Igle	16	Kayfersthal	29	Samoens	16
Altstet.	10	Kaysersberg	7	Salins	28
Annecis	7	Klingnau	28	Sancey	14
Arau	16	Kublis	4	Sarnen	1
Arbois	10	Laroche	14	Schwitz	4
Aromas	3 22	Langnau	9	Selongey	22
Ambérieux	7	Lagnieu	14	Seillerés	18
Aubonne	1	Langthal	1	Serlier	2
Beaufort	24	Larivière	23	Strasbourg	26
Bex	31	Laufen	14	Surfée	7
Blamont	7	Lentzbouurg	10	T. Fenieres	22
Bienne	31	Lons saunié	15	Thonon	2 17
Bonne	8	Lucerne	22	Thun	16
Bourg	7	Martigni V.	1	Valdshut	7
Brengarte	14	Maiche	23	Vatvyl	1
Broug	8	Mirecour	12	Vezellei	9
Bulle	10	Morez	21	Villafant	3
Chable f. f.	18	Monbeliard	14	Vilmergue	2
Chaumergi	18	Monthey	31	Villeneuve	3
Clairvaux	21	Montméria.	26	Villifau	28
Cluses	1	Moudon	28	Vinterthur	24
Collonge	23	Mulhouse	7	Vius en Salle	5
Coligny	18	Neuvéville	29	Ueberlingen	7
Colmar	25	Nidau	8	Ury	3 24
Courendeli.	14	Orgens	26	Yverdon	26
Dole	4	Olthen	14	Foire de bétail	
Echandens	26	Orbe	7 26	Zweifimen	10
Eglisau	1	Orgelet	24	Zug	1
Entlibuch	1	Payerne	24		
Emmending	8	Pont du Bour	2		
Einfilden	4	Pont de R.	14		
Estavayer	2	Porentrui	7		
Fraifans	7	Poligni	8		
Frauenfeld	7	Pfullendorf	16		
Ferney Vol.	21	Port f. f.	9		
Fribourg B.	21	Quinguey	18		
Gendré	18	Rapperswyl	16		
Gex	1	Richbach	8		
Gessenai	4	Romont	1		
Gigni	10	Rue	17		
Glaris	11	Ruffey	7		
Grenoble	4	S. Amour	2		
Houëtvil	2	S. Claude	7		
Ignny	22	S. Hilaire	5		
Ilanz	15	S. Triv. C.	18 28		



pour les subjuguier les uns par les autres. Il accueillit favorablement ces ambassadeurs, & leur promit de se rendre à Zurich afin d'y conclure l'alliance qu'ils lui propofoient.

Dès son élévation à l'Empire ce prince avoit annoncé qu'il exigeroit des Suiffes la restitution des pays conquis sur fa maison, lors de la guerre du concile de Constance. Il y envoya des émissaires chargés de rappeler aux habitans leur antique affection pour fa famille.— Ces envoyés représentoient aux nobles que c'étoit auprès des princes d'Autriche, leurs légitimes souverains, qu'ils pouvoient, comme leurs ayeux, aspirer à des destinées conformes à leur naissance; tandis que sous des républiques, ils se voyoient souvent obligés d'obéir à des simples bourgeois ou à de vils artisans... Ils se plaifoient à répéter devant un chacun que puisqu'il s'agissoit d'être sujet, il convenoit bien mieux de l'être d'un prince puissant que d'une république, dont l'état étoit encore précaire & incertain.

Ces peuples étoient sous la protection plutôt que sous la dépendance des Suiffes. Leurs franchises avoient été respectées, & ils pouvoient apporter à leurs constitutions les changemens qu'ils jugeoient convenables. Ils ne favoient cependant en faveur de qui ils devoient se déclarer, & ils convoquèrent leur assemblée générale, pour aviser au parti qu'ils avoient à prendre. Ils n'auroient vraisemblablement pas été dans une telle indécision, si dans le tems ils eussent obtenu des confédérés une entière indépendance & un rang dans leur confédération.

TABELLE

du calcul des intérêts au 4, 4 1/2 et 5 p^r. 100.

Intérêts annuels.

Capitaux.	au 4 p ^r . cent			au 4 1/2.			au 5.		
	Fr.	b.	r.	Fr.	b.	r.	Fr.	b.	r.
£ 1000.	40	—	—	45	—	—	50	—	—
900.	36	—	—	40	5	—	45	—	—
800.	32	—	—	36	—	—	40	—	—
700.	28	—	—	31	5	—	35	—	—
600.	24	—	—	27	—	—	30	—	—
500.	20	—	—	22	5	—	25	—	—
400.	16	—	—	18	—	—	20	—	—
300.	10	—	—	13	5	—	15	—	—
200.	8	—	—	9	—	—	10	—	—
100.	4	—	—	4	5	—	5	—	—
90.	3	6	—	4	—	5	4	5	—
80.	3	2	—	3	6	—	4	—	—
70.	2	8	—	3	1	5	3	5	—
60.	2	4	—	2	7	—	3	—	—
50.	2	—	—	2	2	5	2	5	—
40.	1	6	—	1	8	—	2	—	—
30.	1	2	—	1	3	5	1	5	—
20.	—	8	—	—	9	—	1	—	—
10.	—	4	—	—	4	5	—	5	—
9.	—	3	6	—	4	1/2	—	4	5
8.	—	3	2	—	3	6	—	4	—
7.	—	2	8	—	3	1 1/2	—	3	5
6.	—	2	4	—	2	7	—	3	—
5.	—	2	—	—	2	2 1/2	—	2	5
4.	—	1	6	—	1	8	—	2	—
3.	—	1	2	—	1	3 1/2	—	1	5
2.	—	—	8	—	—	9	—	1	—
1.	—	—	4	—	—	4 1/2	—	—	5

Nous donnons ici à nos lecteurs diverses tabelles des intérêts à 4, 4 1/2 & à 5 pour cent, au moyen desquelles, ceux qui ne sont pas familiarisés avec ces calculs peuvent connoître, d'un coup d'œil, soit ce qu'ils ont à percevoir, soit ce qu'ils doivent payer, depuis 10 batz jusqu'à mille francs. L'intérêt de sommes plus fortes se trouve aisément en doublant, triplant, quadruplant &c. celui de mille francs. L'on suppose par exemple, qu'on veuille savoir l'intérêt d'une somme de £ 2456 au 4 1/2 pour cent à l'échéance, & cette même somme au 5 p^r. 0 trois mois après. On trouve d'abord sur la seconde tabelle: l'intérêt de £ 1000 à £ 45, celui de £ 2000 au double £ 90 — — l'intérêt de £ 400 à „ 18 — — celui de „ 50 à „ 2 2 5 celui de „ 6 à „ 2 7

£ 110 5 2

L'intérêt de pareilles sommes au cinq pour cent, pour celui qui néglige de l'acquitter, se trouve de la même manière sur la troisième tabelle 122 8 c'est-à-dire £ 12 2 bz. 8 rappes de plus.

Le calcul des rates d'intérêt ne présente pas plus de difficultés; pour 6 mois d'intérêt d'une somme quelconque, on prend la moitié de celui d'une année, pour quatre mois le tiers, pour trois mois le quart, pour un mois la douzième partie &c.

E P H E M E R I D E S

DE

M. D. C C C X V I I I.

DESCRIPTION des Quatre Saisons de l'Année M. D C C C X V I I I.

Premier Quartier, de l'Hiver.

L'ENTRÉE de cette froide saison a déjà commencé le 22 Décembre dernier, à 3 h. 35 m. du matin, que le soleil entra au premier point du signe Capricornus. Le Quartier recevra probablement la température suivante.

JANVIER commence par un temps brumeux de neige & de froid que la nouvelle Lune entretiendra quelques jours; les environs du 16 au 24 présentent un plus fort froid, qui sera ensuite interrompu par du plus désagréable.

FEBVRIER entre avec de l'humide froid. La nouvelle Lune semble nous offrir quelques instans doux, du 15 au 21 du fort froid. La pl. Lune aura diverses fortes d'airs, les uns bien ennuyeux.

MARS paroît d'abord mal propre, de la nouvelle Lune il s'y glissera quelques bons momens, & le reste du mois n'aura que peu d'agréable.

Second Quartier du Printemps.

Le Printemps fera son entrée cette année le 21 Mars à 4 h. 56 m. du matin, dans ce moment Apollon se placera sur les cornes du bélier pour donner cours à cette aimable saison. Voici à peu près ce que l'on peut conjecturer sur la variation de ses airs.

AVRIL débute par des pluies multipliées, ce qu'étant passé, on espère quelque peu de bon laborieux & du 24 à la fin, l'air se verra en grande partie rembarbouillé.

M A I ne nous annonce pas du beau de durée, au contraire des humidités trop fréquentes. JUIN est beaucoup disposé pour des pluies abondantes; les meilleurs momens paroissent être du 8 au 14 & du 25 au 31.

Troisième Quartier, de l'Été.

Celui-ci aura son entrée le 22 Juin à 2 h. 56 m. du matin, dans cet instant le soleil se logera au signe du Cancer. Sa température nous paroît suivre la variation suivante:

JUILLET. La nouvelle Lune est disposée pour de l'humide, l'intervalle du 6 au 12 est bien recevable, du 12 au 23 augure une inconstance d'airs, le reste semble plus fixe pour le chaud.

A O U S T, nulle apparence de grande pluie pour offenser les grains, les momens qu'on conjecture les plus troubles, sont les environs des 9, 12, 17 & 26.

S E P T E M B R E, depuis le 7 le beau temps aura différentes altérations à souffrir qui ne feront pas de durée, si ce n'est du premier Quartier à la pleine Lune.

Quatrième Quartier, de l'Automne.

L'Automne commencera son cours le 23 Septembre à 4 h. 45 m. du matin, dans cet instant Phaëbus entrera au Logis des Balances; Voyons la conjecture de ses airs.

O C T O B R E, veut donner pour étrenne du sombre pluvieux, le premier quartier ne promet

non plus que peu de beau, la pleine Lune semble meilleure ainsi que le dernier Quartier, mais la nouvelle Lune montre beaucoup de fâle.

NOVEMBRE, promet d'abord du passable pour la saison, le premier Quartier fera souffler un vent pluvieux & frais les premiers jours. La pleine Lune est portée à nous donner des airs froids, le dernier Quartier n'est pas dénué de bons momens, la nouv. Lune rend l'air sombre.

DÉCEMBRE, commence par du sombre mêlé de quelques lueurs, le premier instant du premier Quartier donne du trouble, ensuite du froid, du 16 au 22 il s'écoulera de bons momens & le reste du mois fera mêlé de froid neigeux & vental.

Des Eclipses.

Cette année 1818, paraîtra quatre éclipses, deux de soleil & deux de Lune. La première est à la Lune du 20 au 21 Avril, visible en Europe &c. Son commencement est à 11 h. 46 m. du soir, le 20 dit, milieu à 56 m. du matin le 21 dit & la fin à 2 h. 10 m. sa durée est de 2 h. 24 m. grande à peu près de la moitié de la Lune du côté austral. La seconde est au soleil le 5 Mai & visible en Europe & en Asie &c. Son commencement est à 5 h. 20 m. du matin, milieu à 6 h. 55 m. & la fin à 8 h. 30 m., elle durera 3 h. 10 m., & sa grosseur sera de passé les trois quarts du soleil. La troisième revient à la Lune le 14 Octobre au matin, mais elle est petite, elle n'aura pas seulement deux doigts du côté de bize de la Lune & elle se fera à son coucher, ainsi il n'est pas la peine d'en décrire les circonstances. Enfin la quatrième est au soleil le 29 du dit Octobre à 5 h. & demi du soir. La latitude de la Lune, étant du côté méridional de l'Écliptique, cette éclipse ne sera par conséquent vue que delà l'Équateur.

De la fertilité de la Terre.

En créant ce monde, Dieu eut un but dans la formation de ses créatures, afin que toutes fussent utiles; Tous ces corps lumineux par eux mêmes & ceux qui empruntent leur lumière, tant fixes que errantes, que nous voyons suspendus dans les airs, n'ont pas été créés que pour notre simple contemplation, Dieu leur a sans doute assujetti diverses qualités, & établi

un principe qui ne peuvent s'en départir sans ses ordres. En effet l'expérience a fait découvrir & découvre encore, que ces corps produisent par des attractions diverses & réciproques des effets incontestables sur l'atmosphère, & qui influent par conséquent sur la température des saisons: On fait aussi que les plus habiles Astronomes sont d'accord sur ce point, que la Lune est la force motrice du flux & reflux de la mer. D'après toutes ces considérations reconnoissons la grandeur de Dieu & prions-le, par une véritable repentance de nos fautes, & que par sa grace il répande ses précieuses bénédictions sur nous & sur nos travaux.

Dès Guerres.

Avec les grandes obligations de reconnaissance que nous devons rendre à l'Être suprême, des bienfaits de la paix dont il nous fait jouir, nous avons encore celle de travailler constamment & de plus en plus à une sincère régénération dans nos mœurs & à vivre dans une piété chrétienne, si nous voulons mériter la continuation de cette faveur si précieuse.

Des Maladies.

L'homme est comparé quelque fois en abrégé à notre globe, on nomme le premier le petit monde, & le dernier le grand, tous deux sont assujettis à des vicissitudes continuelles; comme l'un éprouve par les orages, les inondations & les tremblemens de terre, des dégradations sensibles, l'autre en éprouve aussi par diverses maladies, provenant des fois de la sensualité dans le boire & le manger, dans des excès de travaux, de l'intempérie des airs &c. De tant de principes, il en proviendra probablement de plusieurs fortes, comme coup d'apoplexie, tumeurs, inflammations, fièvres tremblantes, quartes, épilepties, toux violentes &c. Le nombre en est presque infini des coups accablans qui menacent d'attaquer bien du monde cette année; Ainsi, gardons-nous de vivre d'une vie défordonnée, mais vivons de la manière des justes afin que notre mort soit semblable à la leur!



RELATION CURIIEUSE DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES.

Société d'émulation patriotique.

LA Société d'émulation patriotique, dans sa séance du 3 Juin 1817, a couronné un mémoire sur la manière de traiter nos vignes, et sur les divers procédés à employer pour donner à nos vins toute la qualité dont ils peuvent être susceptibles, question remise de nouveau au concours l'année passée, avec l'offre d'un prix consistant en une médaille d'or du poids de 20 ducats. Tout en adjudgeant le prix à ce mémoire, elle a invité son auteur, Mr. Charles Junod, membre de la Cour de Justice de la Côte, à le revoir pour en retrancher tout ce qui n'a pas un rapport direct avec le sujet qu'il était appelé à traiter, et supprimer dans le nombre des procédés qu'il indique pour perfectionner ou corriger nos vins en cave, ceux dont le succès n'est rien moins que certain, ou qui sont d'une exécution trop difficile, la Société ne voulant livrer l'ouvrage à l'impression qu'après que ces divers retranchemens l'auroient rendu digne d'être communiqué au public.

Elle a alloué le second prix, la médaille de 12 ducats, à une *Description de la Mairie de Cortaillods*, dont l'auteur, Mr. Moïse Matthey-Doret, a déjà remporté un prix pareil, il y a quelques années, pour une *description de la Mairie de Bevaix*, que la Société jugea digne d'être couronnée.

Elle a ensuite adjudgé les primes qu'elle avait annoncées dans sa précédente séance pour des objets qui se rapportent à l'industrie de notre pays, après avoir soumis, conformément à son programme, les diverses pièces envoyées au concours, à l'examen d'experts nommés pour en juger. La prime destinée à l'horlogerie a été adjudgée à une montre à secondes qu'accompagnait un mémoire sur *la mesure du tems par les horloges*, dont l'auteur est Mr. Frédéric Houriet, connu depuis longtems par ses connaissances en mécanique, et l'heureuse application qu'il en fait au perfectionnement des diverses branches de l'horlogerie dans nos montagnes. Celle qui était destinée à la fabrication de la dentelle a été assignée à Uranie Robert, des Combes du Locle, dont la pièce

d'épreuve, a paru, au jugement des connaisseurs appelés à en décider, l'emporter sur les autres ouvrages envoyés au concours.

La Société propose maintenant pour sujet d'un premier prix, qui consistera en une médaille d'or du poids de 20 ducats, la question suivante :

» Quelles seraient les meilleures mesures à
 » employer pour prévenir la disette, ou pour
 » en adoucir la rigueur parmi nous, soit en
 » donnant aux produits de notre agriculture
 » toute l'extension dont elle peut être suscep-
 » tible d'après la nature de nos terres, soit en
 » formant des greniers d'abondance suivant
 » un mode approprié à nos localités et à nos
 » circonstances, soit en suppléant au pain par
 » d'autres ressources alimentaires, soit enfin
 » par tout autre moyen que l'on jugerait
 » propre à atteindre ce but ?

Une seconde médaille d'or du poids de 12 ducats sera décernée à la meilleure *description topographique et économique d'une Jurisdiction quelconque de cet Etat. (qu'aucun Mémoire couronné n'a encore fait connaître) de sa population, de la culture qui y est en usage, des défauts de cette culture, et des perfectionnemens dont elle serait susceptible.* Cette description doit embrasser les bois et forêts, les indices de mines, de houille, de gypse etc.

Enfin la Société a de nouveau arrêté, qu'une prime consistant en une médaille du poids de 12 ducats, ou la valeur en argent, au choix de l'artiste, serait accordée à la meilleure montre à répétition qui sera présentée au concours, M.M. les Maires du Locle et de la Chaux de Fonds ont bien voulu se charger encore de nommer et de présider les experts, au jugement desquels sera remise l'adjudication de cette prime.

Les Mémoires devront être adressés *francs de port*, à Mr. le Ministre Meuron, Secrétaire de la Société, avant le 1^{er} Juillet 1818, et l'adjudication des prix se fera le plutôt possible. Ces Mémoires seront accompagnés d'un billet cacheté, portant avec la même devise que celle de la pièce, le nom et la demeure de l'auteur.

Notice des événemens de l'année.

Température et particularités qui s'y rapportent.

AU moment où le Messenger boiteux terminait en 1816 la revue annuelle qu'il a coutume de présenter à ses concitoyens, de ce qui dans l'intervalle d'une de ses courses à l'autre s'est passé de plus propre à les intéresser au sein de leur patrie, tout semblait promettre une belle arrière saison, et la fin de ce long dérangement de température qui avait influé d'une manière si fâcheuse sur les produits de la terre. Ces apparences ne se soutinrent pas longtems. Dès le commencement de Novembre des neiges hâtives tombèrent en abondance sur les montagnes et dans les hautes vallées et y ensevelirent sous leurs amas les grains non encore parvenus à maturité. Un froid rigoureux accompagné de fortes gelées vint surprendre dans le vignoble le raisin trop peu avancé pour qu'on eût pu le cueillir à l'époque ordinaire, et la vendange n'offrit au vigneron d'autre fruit de ses labours que des grappes qu'on ne pouvait écraser dans les gerles qu'à l'aide d'instrumens tranchans, et qui ne rendaient au pressoir qu'un moût qu'on désespérait de voir se convertir en vin potable. On ne se souvenait pas d'avoir vu nos vignes donner une récolte aussi chétive ni d'aussi mauvaise qualité.

L'hiver commençant ainsi de bonne heure, menaçait d'être également long et rigoureux, et inspirait des craintes bien fondées sur la manière dont on le passerait. Le froid se soutint à peu près au même degré d'intensité jusqu'à la fin de Décembre. Mais il diminua dès le commencement de la nouvelle année. De beaux jours survinrent en Janvier et continuèrent presque sans interruption pendant tout ce mois et le mois suivant. L'air se radoucit assez pour faire disparaître les glaces et les frimats des côtes les plus élevées. On eût au cœur de l'hiver une température qui approchait de celle du printemps. Ce retour extraordinaire d'un tems doux et serein dans la saison des ouragans et des gelées offrit le singulier spectacle de la moisson sur nos montagnes où les froids précoces de l'automne n'avaient pas per-

mis de la faire au tems accoutumé, et où les blés encore sur pied ou déjà coupés étaient restés couverts de neige jusqu'à ce moment. C'est la seconde fois depuis quelques années que l'on voit arriver un fait pareil inconnu jusqu'à nos jours, ou du moins bien rarement observé ci-devant. Nous le signalâmes déjà dans notre almanach pour 1814. On comprend que le grain qu'on récoltait ainsi après plusieurs mois de séjour sous la neige ne pouvait être ni abondant ni bien conditionné. Cependant en plusieurs endroits on put en faire du pain mangeable,

A la suite de pluies abondantes, de vents impétueux et de grandes crues d'eau qui succédèrent à ces beaux jours du milieu de l'hiver on éprouva le 11 Mars à 8 h. et demi du soir dans toute la Suisse occidentale, un tremblement de terre, dont les secousses qui se suivirent de très près, furent distinctement apperçues dans toutes les parties de ce pays; avec des effets plus ou moins variés selon la différente hauteur des lieux ou la disposition particulière des personnes. Il paraît que le foyer en était sous la base de cette masse de montagnes dont le Mont-blanc occupe le centre et forme la partie la plus élevée. On n'a pas appris qu'il en soit résulté nulle part aucun accident grave et fâcheux.

Un autre phénomène d'un genre différent, quoique produit peut être par des causes analogues qui agiraient au sein de l'atmosphère, comme dans les entrailles de la terre, c'est un de ces violens orages tel qu'on en voit dans la saison des chaleurs, qui éclata sur la Ville de Neuchâtel le 4 Juillet vers les 7 heures du soir, et fit sauter à 10 minutes de la porte du château un magasin à poudre, que l'on n'avait pas songé, on ne sait trop pourquoi, à munir d'un peratonnerre. L'explosion fut violente; les éclats du bâtiment et du mur d'enceinte qui l'entourait, lancés avec force en rayonnant à la distance de quelques centaines de pas, causèrent quelques dommages aux maisons du Vaux-Seyon, aux portes et aux clôtures des vignes voisines, aux vignes elles mêmes sans atteindre grièvement ni les voitures ni les personnes qui dans ce moment cheminaient sur la route, au bord de laquelle était construit l'édifice ainsi frappé de la foudre, et dont plusieurs en virent tomber les débris tout autour

d'elles. Le même orage, qui s'étendit fort loin, et frappa presque toute la ligne du Jura, fut accompagné en divers endroits de ce pays, au Val de Travers surtout, d'une grêle remarquable par la grosseur des grêlons, dont quelques-uns pesaient jusqu'à une demi livre; mais qui nulle part ne tomba en colonne serrée, et par conséquent causa peu de mal.

Les eaux se sont soutenues pendant tout l'hiver de 1816 à 1817, à la hauteur où elles étaient montées par l'effet des pluies continuëles de l'année précédente.

Dans toute la partie inférieure de la Ville de Neuchâtel les caves en ont été remplies; le Seyon y est sorti de son lit et se répandant dans les rues voisines, a fait craindre le retour de ces inondations dont le souvenir excite encore notre effroi. Au Val de Travers la Reuse a souvent franchi ses bords et ses digues, et causé des dommages considérables dans les terres adjacentes et dans diverses parties des villages dont elle baigne les maisons; la Thiele ne pouvant plus suffire à l'écoulement des lacs et refoulée par l'exhaussement de celui de Bienne, a presque constamment couvert de ses eaux débordées les plaines qui l'avoisinent: partout les semailles ont été difficiles à cause de la trop grande humidité du sol et l'on a vu pour la première fois peut-être, dans les districts du Landeron, des propriétaires retirer du sein de la terre, les sements ou les plantes qu'ils y avaient déjà déposés, pour ne pas les voir pourrir au lieu de fructifier au moment d'une nouvelle crue des eaux.

Cependant l'ordre naturel des saisons reprenant son cours vers la mi-Mai, a fait renaître l'espérance des récoltes et commencé à rassurer les esprits au milieu de la disette générale. Les herbes ont poussé avec vigueur et produit abondamment des fourrages d'une excellente qualité; les légumes de toute espèce croissant avec une grande force de végétation, n'ont pas tardé à faire voir que la terre avait recouvré sa fécondité; nos champs couverts de toutes sortes de céréales de la plus belle apparence, ont de bonne heure promis une moisson que le tems a ensuite favorisée, et qui a rendu au-delà de notre attente. La vigne seule, souffrante encore sans doute des maux dont elle a été atteinte ces dernières années, a peu montré d'entrée, et n'a pas réparé à la secon-

40
de pousse le défaut de la première, en sorte que la récolte en vin a été inférieure encore aux récoltes précédentes déjà si chétives.

Ojets d'administration.

Une troisième session des Audiences générales ouverte le 23 Juin 1817 et terminée le 28, n'a pas démenti les heureux présages que l'on avait tiré de l'issue des deux premières sur tous les avantages que la patrie a droit d'attendre de cette Institution nationale; l'un des grands bienfaits que nous devons au retour de la domination chérie des anciens Souverains dont le malheur des tems nous avait momentanément privés. L'esprit d'union, l'amour du bien public, les sentimens du patriotisme le plus pur, et le plus dépourvu de toute vue personnelle, de toute ambition de corps, de toute rivalité de pouvoir, ont régné dans les délibérations qui portaient toutes sur des objets de la plus haute importance dans la constitution de l'Etat, et dont quelques-unes ont définitivement réglé divers points d'un intérêt général, tant par rapport à nos relations avec la Suisse que par rapport à notre administration intérieure. On ne peut assez se féliciter de voir les sièges de cette auguste Assemblée occupés par des hommes qui ne cherchent qu'à s'éclairer de leurs lumières réciproques, et qui ne combattent que de zèle à se montrer dignes de la confiance du Prince qui les y a placés, du peuple qu'ils y représentent. On peut tout attendre de tant de bonnes intentions réunies à tant de moyens. Cette session remarquable par la nature des choses qui y ont été traitées, par la sagesse des mesures qui y ont été prises, fera époque dans notre histoire par les résultats qu'il est naturel d'en espérer.

Nos députés à la Diète Helvétique, chargés de représenter à nos Confédérés, que le Contingent en hommes et en argent assigné à notre Canton, n'avait pas été calculé dans une juste proportion avec nos moyens, ont si bien rempli ce point essentiel de leur mission, qu'ils ont obtenu une réduction assez considérable dans les divers objets qui en faisaient le quantum, pour qu'il soit maintenant, d'un cinquième environ, au-dessous du taux auquel il avait d'entrée été fixé: objet bien important pour nous, puisque cela diminue d'autant la

portion des charges et des dépenses fédérales que nous aurons à supporter à l'avenir.

Le Conseil de la Ville de Neuchâtel, attentif à saisir toutes les occasions d'améliorer l'ordre établi dans les objets qui sont confiés à son Administration, ayant surtout à cœur de perfectionner l'organisation de ses écoles, et d'ajouter de nouveaux moyens d'instruction à ceux qu'il a déjà créés, a autorisé sa Commission d'Education publique à faire l'essai de la méthode *Lancasterienne* d'enseignement, après avoir envoyé deux de ses Membres prendre des renseignemens dans quelques villes de la Suisse française (Genève, Lausanne et Fribourg) où l'usage de cette méthode presque encore toute nouvelle et déjà devenue si célèbre, a été tenté avec succès. Si, comme on a lieu de l'espérer, ce premier essai réussit, il pourra servir d'exemple et de stimulant à des tentatives pareilles dans les Campagnes, au profit desquelles peut surtout tourner ce nouveau mode d'enseigner la jeunesse particulièrement approprié à l'instruction élémentaire, et qui prouve une épargne sensible de tems et d'argent par la manière ingénieuse dont il fait marcher de front toutes les parties de l'instruction et travailler à la fois tous les écoliers de l'école même la plus nombreuse, quelle que soit la différence de leur âge et de leur portée.

Toujours dans le but de favoriser les études et de faciliter tout ce qui peut y conduire, le Conseil de Ville a encore décrété la construction dans un emplacement bien aéré et d'un accès facile, d'un Gymnase qui réunira sous un même toit les écoles, les salles, les collèges et les auditoires dont se compose notre plan d'éducation publique: bâtiment, qui, par sa position, son étendue et son architecture contribuera à l'embellissement de la Ville comme à la commodité de ceux à qui on le destine. Ce beau projet s'exécutera aussitôt que les circonstances le permettront.

La même Administration a profité du premier moment où le tems et l'état des eaux l'ont permis, pour reprendre les travaux suspendus depuis deux ans, par l'effet de la hausse excessive du niveau du lac, et continuer la construction des encaissemens et du beau quai qui doivent prolonger la nouvelle promenade jusqu'au Crêt: ouvrage assez avancé maintenant

pour que l'on ait l'espérance de le voir bientôt pleinement achevé, et qui ne fait pas moins d'honneur à la sagesse des vues de ceux qui l'ont ordonné, par sa conception, qu'à l'habileté de ceux qui en ont eu l'entreprise, par son exécution.

Souvenir national consacré par un monument de l'art.

Nous avons annoncé dans un de nos précédens Almanachs les succès obtenus en France par notre Concitoyen Mr. Henry François Brandt de la Chaux de Fonds, qui, artiste déjà distingué dans un âge encore jeune, avait remporté (en 1813) le premier prix de gravure en médailles au jugement de l'Institut des arts de Paris, et mérité l'honneur d'être reçu au nombre de ses Elèves, avec la pension d'usage pour aller perfectionner ses talens à Rome. La Société d'Emulation patriotique désirant consacrer le souvenir du passage de S. M. notre Auguste Souverain au milieu de nous, par une médaille qui en fut un monument durable, s'est adressée à lui pour en graver les coins. Le sujet qu'elle a choisi n'était pas moins propre à enflammer le génie de l'artiste qu'à intéresser tous ceux des habitans de ce pays qui furent les heureux témoins de l'événement qu'il rappelle. C'est le moment où le Roi touché lui même et partageant l'émotion générale, paraît dans le temple au milieu de la foule qui s'y était rassemblée pour remercier Dieu de nous l'avoir rendu et implorer la bénédiction d'en haut sur sa personne sacrée. On voit d'un côté le buste parfaitement ressemblant du Monarque, et de l'autre la façade très fidèlement représentée de l'Eglise collégiale de Neuchâtel, avec une double inscription appropriée au lieu et à la circonstance. Cette médaille exécutée par l'artiste avec un désintéressement qui prouve son patriotisme comme l'ouvrage lui même prouve son talent, peut se donner en bronze, avec un billet imprimé qui en fournit l'explication, pour le prix modique de 31 batz et demi. On peut s'en procurer à Neuchâtel en s'adressant à Mr. le Ministre Meuron, Secrétaire de la Société d'Emulation patriotique, ou à Mr. Evard Régent de l'école de la Maison des Orphelins. Mais on prévient les amateurs qu'ils feront bien de se hâter, attendu qu'on n'en a frappé qu'un nombre assez limité. Nous nous

F

empressons d'annoncer ici, comme l'a déjà fait la Société d'Emulation dans son programme de cette année, que S. M. notre Auguste Souverain a récompensé le mérite bien constaté de Mr. Brandt en le nommant son premier graveur en médailles, place qui lui fournira souvent des occasions de contribuer par ses ouvrages à l'illustration d'un règne dont tous les arts se disputeront l'honneur de transmettre les faits à la postérité.

Pénurie des subsistances et détresse qui en résulte.

Quelle année que celle que nous venons de passer sous le rapport des productions de la terre et des moyens de subsistance ! L'histoire des tems modernes, depuis qu'un plus haut degré de civilisation a appris aux hommes à mieux cultiver le sol qui les porte, depuis que le commerce et l'industrie ont établi entre les divers pays des communications qui rendent communes à tous les produits de chacun en particulier, depuis surtout que la plante nourricière qui nous est venue du nouveau monde, la commode et bienfaisante *pomme de terre* s'est répandue et multipliée partout, l'histoire des tems modernes n'en offre peut-être aucune où les récoltes les plus précieuses ayant manqué à la fois dans presque tous les pays de culture, il en soit résulté une disette aussi générale, une cherté aussi excessive, une détresse aussi prolongée, tant de dénuement et de misère d'un côté, tant de soucis et d'embarras de l'autre pour y pourvoir. Cette année a été d'autant plus calamiteuse qu'elle venait à la suite d'événemens qui avaient longtems troublé l'ordre établi, épuisé les ressources, exigé des efforts extraordinaires pour faire face aux besoins. Dans un pays comme le nôtre surtout, où les productions territoriales se réduisent à peu, où les productions industrielles étaient presque réduites à rien, on ne pouvait manquer de ressentir vivement la gêne de cette pénurie universelle. Une population disproportionnée à son étendue ou à ses ressources naturelles s'y est accumulée par l'effet de la douceur de son gouvernement, de la liberté et de la sûreté dont on y a toujours joui, de la facilité que ses institutions donnaient à tout le monde d'y exercer son industrie et d'y faire valoir son talent. Beau specta-

cle sans doute, et intéressant sujet de méditation pour le philosophe et l'homme qui s'occupe d'économie politique, que celui de cette population nombreuse, active, aisée, presque riche, réunie sur un sol aride, sous un climat âpre et rude, et trouvant dans les travaux des arts des moyens de subsister qu'elle aurait vainement cherché dans la culture d'une terre ingrate et à peu près stérile. Mais si c'était un bien dans les tems prospères où l'écoulement facile et sûr des objets sortis de nos ateliers ramenait au sein des familles les denrées nécessaires à la vie de ceux qui les fabriquaient, c'était une grande surcharge dans les tems de crise où l'industrie tombée et le commerce anéanti ne leur offraient plus aucune source de gain et où le manque de subsistances se joignait à la stagnation du travail, ils se voyaient condamnés à souffrir le double mal du désœuvrement et de la faim. Aussi les embarras ont-ils été grands, la misère réelle, la détresse générale parmi nous. Presque tous les comestibles étaient montés à un prix auquel on ne les avait jamais vu auparavant et qui surpassait sensiblement tout ce qu'on savait de la disette des années trop fameuses dans notre souvenir de 1794, 1771 etc. Le pain s'est vendu long-tems jusqu'à 4 1/2 et même 5 batz la livre, les pommes de terre plus de 30 batz l'émine, l'avoine 25 batz, le froment au-delà de 60, et le reste à proportion. Un tel renchérissement que l'on voyait croître de semaine en semaine sans qu'il fut possible de prévoir le terme où il s'arrêterait mettait à la gêne les gens aisés et devait réduire à l'état le plus misérable la classe indigente, qui ne trouvait qu'une ressource bien insuffisante dans un travail devenu tous les jours plus rare et plus restreint, et dont le salaire d'ailleurs n'était plus en rapport avec le prix des denrées de première nécessité. Il en était résulté une mendicité générale, incessamment croissante, dont ne rougissaient plus ceux, qui, n'y ayant recouru d'abord que par besoin, en avaient bientôt fait un métier honteux, dont s'effrayaient ceux, qui, le plus disposés à en écouter les importunes demandes, étaient évidemment hors d'état d'y suffire, mais à laquelle on sentait qu'il était difficile d'opposer des mesures de rigueur tant que durerait une crise aussi violente, et dont il fallait bien différer de ré-

primer les scandaleux abus jusqu'à des tems plus heureux, laissant à la charité le soin d'y pourvoir de son mieux en attendant.

Elle y a pourvu en effet, presque partout efficacement, dans bien des endroits à peu près aussi bien qu'il était possible de le faire; dans plusieurs abondamment, largement, au delà de ce qu'on était en droit d'exiger ou d'attendre. Nous nous plaisons à le dire, ce moment de détresse a donné lieu à nos concitoyens de déployer cette disposition à la bienfaisance qu'on leur reconnaît généralement. Partout on s'est mis en mouvement pour soulager la misère publique. L'autorité supérieure, les Chambres de charité, les Communes, les Consistoires ont montré la sollicitude la plus paternelle. Les particuliers rivalisant de zèle et d'activité avec les Administrations, les ont secondées de tout leur pouvoir. L'effet en a été que malgré les circonstances défavorables où ce pays était placé, nos approvisionnements n'ont jamais complètement manqué, et que la cherté a été plutôt moindre que plus grande parmi nous que chez nos voisins. Ajoutons que cet état de gêne et de détresse a fait éclater des traits de générosité, des actes de dévouement qui honorent le caractère national et que nous aimerions à retracer ici avec quelque détail si le peu d'espace que nous pouvons donner dans ces feuilles à des objets de cette nature, nous le permettait. Nous en citerons du moins quelques-uns parmi ceux qui sont parvenus à notre connaissance.

Dès l'entrée de l'automne de 1816, le Gouvernement, que l'on sait n'avoir pas de fonds à sa disposition, voyant avec inquiétude l'augmentation de la cherté, et sachant que le pays était bien loin d'être suffisamment approvisionné, avait invité à deux reprises, les Communes et les particuliers à faire auprès de lui des soumissions pour la quantité de grains qu'il leur faudrait, et qu'il se chargerait de procurer du dehors en sollicitant à cet effet l'intervention de la Cour, et celle de ses ministres auprès des cours étrangères. Le public ne partageant pas encore sa prévoyance et ses craintes, imbu de l'idée que la gêne qu'on éprouvait n'était qu'une gêne momentanée, qui cesserait après les semailles, après le battage, après la récolte des pommes de terre etc.

imaginant d'ailleurs que l'on serait toujours à tems de faire des achats privés sur les marchés voisins, que l'on se persuadait faussement devoir toujours rester pourvus et libres, ne répondit pas à ce double appel comme avaient droit de s'y attendre ceux qui le lui adressaient dans les vues les plus paternelles. Les soumissions qui intervinrent, étaient bien loin de couvrir le vide dont on était menacé. Pour y suppléer, s'il était possible, une association particulière, à la tête de laquelle se mirent quelques uns des hommes qui jouissent le plus de la considération générale parmi nous, et dont le Comité devint bientôt Commission avouée des subsistances, se forma alors avec l'approbation du Conseil d'Etat, et ouvrit une souscription par actions de L. 100 chacune, dont les actionnaires s'engageaient à faire l'avance de l'argent nécessaire sans intérêt, et avec le risque de la perte éventuelle qui en résulterait. Cette mesure procura en peu de jours une somme suffisante pour fournir aux premiers achats, qui soignés avec autant de zèle que d'intelligence par ceux à qui ils furent confiés, par Mr. Claude Bovet Fels entre autres, dont on se plaît à reconnaître le dévouement et les services, tranquillisèrent les esprits par la perspective de prochains arrivages, et donnèrent le tems de pourvoir aux achats subséquens, auxquels on s'empres-
sa de toutes parts à mettre la plus grande activité.

On conçoit que la Ville de Neuchâtel, faite sans doute pour donner l'exemple, n'est pas restée en arrière dans cette occasion. Elle a fait de grandes pertes, non seulement pour alimenter sa population propre, mais encore pour subvenir aux besoins de celle de tout l'Etat.

Du 1 Septembre 1816 à Juin 1817, 10000 sacs de blé ont été achetés pour son compte en Allemagne, à Gênes et à Marseille. N'ayant besoin pour sa consommation que d'environ 4000 sacs, les 6000 autres ont concouru à l'approvisionnement du reste du pays. Le maximum du prix auquel elle l'a vendu, a été de 78 ³/₄ batz, et cela dans le moment où l'on n'aurait pas pu en faire venir de Bâle ou des autres marchés le plus à portée au dessous de 100 à 105 batz rendu ici. Elle en a cédé la plus grande partie à des prix bien inférieurs

et en diminuant selon la baisse graduelle de 60 à 42 batz.

Du 27 Septembre 1816 au 19 Aoust 1817 elle a délivré à la classe pauvre et moyenne à 2 ou 3 kr. au dessous de sa taxe, et à 4 ou 5 k. au dessous du prix courant dans les campagnes, au-delà de 167000 ℔ de pain de pur froment, dont 9500 ont été assignées gratis par le Comité de charité.

250 portions de terrain vague, assignées en 1814, 1815 et 1816, à des vigneron, artisans ou journaliers pour être mises en culture, avaient produit environ 6000 émines de pommes de terre par an. 37 poses d'un terrain pareil, divisées dans le même but en 40 portions, ont dû en produire en 1817 au moins 12000 émines, indépendamment des autres récoltes en choux, raves, carottes etc. qui y ont été entremêlées.

Près de 200 ouvriers ont été occupés en 1816 et 1817 à des ouvrages d'encouragement qu'on n'aurait pas entrepris dans un autre tems; ce qui a répandu pendant la saison morte une somme d'un millier de louis qui a pu faire vivre au moins 100 familles indigentes dans le tems de la cessation des travaux ordinaires.

Pour remédier à des abus sans cesse renaissans, et couper court à tous les artifices de la mauvaise foi et de la cupidité, l'Administration a pris le sage parti (a) de faire moudre son grain, boulanger sa farine, cuire et débiter le pain en provenant pour son propre compte. Elle a ainsi confectionné du 1 Mars au 19 Septembre 1817, 1,140,000 ℔ de pain qu'elle n'a jamais fait payer au-delà de 14 kr. aux habitans de la Ville, ni de 11 kr. aux gens de la classe peu aisée.

Indépendamment de ces mesures administratives, une souscription particulière avait mis dès le mois de Décembre 1816, à la disposition du Comité de charité hors d'état de faire face à tous les besoins avec ses revenus

(a) Cette mesure a été employée aussi dans le même but et avec le même succès, dans d'autres endroits, à Fleurier, à Couvet, à la fabrique de Cortaillods etc.

On ne saurait assez louer le zèle et le dévouement des personnes, qui par esprit de charité, ont bien voulu se prêter à tous les fastidieux détails qu'exigent son exécution.

fixes, une somme de L. 7800 destinée à occuper en couture tricotage et objets à filer, la plupart des femmes qui sans cette ressource auraient manqué d'ouvrage pendant l'hiver, et au moyen de laquelle il a pu, en outre, créer deux écoles de dentelles pour les jeunes filles incapables de vaquer à aucune autre espèce de travail. Il va sans dire qu'il a dû augmenter de beaucoup les autres secours accoutumés en nourriture, vêtements, loyers, remèdes, assistances pécuniaires etc. Il suffira d'observer ici à ce sujet, que le seul article des soupes économiques distribuées gratuitement, dépasse de plus de moitié ce qu'il avait été dans l'usage d'en accorder jusqu'ici.

On n'a pas moins fait à proportion dans les campagnes qu'à la ville. Ainsi par exemple au Locle, indépendamment de ce que la Commune, la Chambre de charité et les fonds de l'Eglise donnent annuellement et qui a été cette année augmenté d'un tiers des contributions volontaires auxquelles la plupart de ceux qui le pouvaient se sont empressés de prendre part, ont promis de délivrer en secours extraordinaires de comestibles, vêtements, argent etc. pour la valeur de L. 13550.

A la Chaux-de-fonds les jeunes gens voulant consacrer à des œuvres de charité le tems et l'argent que, dans d'autres tems, ils auraient peut-être dépensé en amusemens, ont formé un établissement de soupes économiques, qui en a fourni, tant pour leur compte propre que pour celui de la Chambre de charité et du Comité de bienfaisance 91987 rations; en pain, et y a distribué gratis 3508 1/2, et vendu au dessous du prix courant (de 12 à 7 kr.) 30007 1/2: les frais extraordinaires occasionnés par d'aussi abondantes aumônes ont dû être répartis à l'amiable entre tous ceux qui étaient appelés à y concourir dans la proportion de leur fortune en prenant pour base le tarif d'après lequel a été perçu l'impôt du 7 pour mille dans l'arrondissement.

Aux Ponts, à une mesure pareille de répartition générale, à laquelle ont souscrit tous les ressortissans tant Communics qu'externes, en se rendant cautions solidaires les uns pour les autres, on a eu l'heureuse idée de joindre celle de donner un surveillant spcial à chaque ménage de pauvres afin de s'assurer d'autant mieux de la réalité des besoins et du bon emploi des secours.

A la Chaux du milieu, malgré le peu de ressource de cette Paroisse, on est parvenu par des collectes renouvelées de mois-en-mois, par des secours reçus du dehors, et par des distributions de soupes sagement organisées, à secourir assez abondamment les pauvres pour ne laisser à aucun un prétexte plausible de mendicité.

A Couvet l'établissement des soupes a gagné sur celles qu'il vendait aux gens aisés de quoi en fournir en plus grande quantité aux indigens, et un dépôt y a été formé pour assister les mendiens étrangers qu'on empêchait ainsi d'aller honteusement demander de porte-en-porte.

A Fleurier une souscription de L. 3000, (dont le tiers à peu près provenait du dehors) a été employée à fournir du pain aux nécessiteux à 2 et 3 kr de perte par livre, et quand cette ressource a été épuisée la Société des grains a établi une boulangerie pour en faire elle-même, qu'elle vendait au dessous du prix courant, à la classe peu aisée, à laquelle on a calculé que cette double mesure peut avoir procuré une épargne de près de 500 louis.

A Motiers, entre les aumônes de la Chambre de charité qui ont été plus que doubles de celles de l'année précédente, trois souscripteurs particuliers ont mis à même de fournir 15500 1/2 de pain à 2 et 3 kr au dessous du prix des boulangers et de donner 200 1/2 de ris gratis.

Dans la paroisse de St. Aubin, ainsi que dans les autres paroisses du vignoble, Bévieux, Boudry, Colombier etc. On s'est occupé avec la même activité et la même sollicitude des moyens de subvenir à la misère générale, et par l'effet des contributions abondantes des gens aisés, des soins officieux de gens de toutes les classes, du concours presque partout spontané des corporations et des individus; on y a organisé des établissemens de soupes économiques, des distributions d'alimens, des ateliers de travail, ou d'autres modes d'assistance qui ont pourvu aux besoins les plus pressans et mis les pauvres en état de passer cette désastreuse année sans trop souffrir de la dureté des tems.

Les chefs de nos grandes manufactures ont fait aussi des sacrifices bien méritoires en faveur de leurs ouvriers, non seulement en con-

tinuant à les occuper dans un tems où ils n'avaient aucun bénéfice à attendre de ce travail, mais encore en se mettant en fraix pour assurer leur subsistance. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, que la manufacture de toiles peintes de Cortaillods, a fourni aux siens pendant 8 à 9 mois, le produit de 25 sacs de blé par semaine, en pain, à un prix bien inférieur au prix courant, puisque, dans le moment même de la plus grande cherté, il ne s'est pas élevé au dessus de 11 kr.

Nous pourrions entrer dans de plus grands détails sur cette partie si intéressante de la notice que nous offrons à nos lecteurs. Car nous recevons à cet égard de presque tous les quartiers du pays, des rapports touchans, qu'il nous serait doux de leur communiquer tels qu'on nous les transmet et que nous ne nous consolons d'être obligés de passer ici sous silence, qu'en pensant qu'un jour ils pourront trouver place ailleurs.

On nous reprocherait toutefois comme une omission blamable, de ne point faire ici mention de la libéralité d'un de nos concitoyens les plus avantageusement connus, par le bel usage qu'il fait de sa fortune... Il ne veut pas être nommé, mais il n'a pu rester inconnu, son nom ne se prononce plus qu'avec l'attendrissement de la reconnaissance... qui en voyage avec sa famille dans ces tems de cherté, n'a pas voulu que nos indigens souffrissent de son absence et a généralement pris part aux souscriptions ouvertes dans le but de faire venir des grains de l'étranger pour la somme de 500 louis, dont le produit a été réparti en entier entre les Paroisses de l'Etat les plus pauvres, ou les plus chargées de pauvres.

Observons encore que ce n'est pas envers les nécessiteux de leur propre pays seulement, que s'est déployée la charité des Neuchâtelois dans le cours de cette année déplorable. Les cris de détresse qui s'élevaient de bouts de la Linth et des vallées du Sonthis ont réenti jusqu'à eux, et malgré leurs embarras personnels et toutes les énormes dépenses qu'ils avaient à supporter pour y subvenir, ils ont voulu joindre leur offrande à celle que la bienfaisance étrangère et la bienfaisance fédérale consacraient à l'envi au soulagement de leurs malheureux frères de la Suisse orientale. Accablés de tant de maux à la fois. Indépendamment de ce qu'on leur a fait passer d'ici

par d'autres voyes, et dont nous ne connaissons pas le montant; nous savons qu'une somme de L. 8344, (dont le Conseil de Ville a fait 90 louis et de simples particuliers le reste) a été appliquée à cette bonne oeuvre, et répartie entre les trois Cantons de Glaris, Appenzell et St. Gall.

Nous ne ferons qu'une seule réflexion en terminant cette notice: c'est qu'un pays où règne cet esprit de bienfaisance, où l'on éprouve le besoin de faire ainsi part à ceux qui ont tout perdu, de ce que l'on a pu sauver du naufrage général, quelque petit qu'il soit, doit être un pays honorable aux étrangers, cher à ses habitans... digne peut-être de prospérer encore si ses enfans actuels savent conserver les habitudes d'ordre, de travail et de simplicité dont leurs pères leur ont donné l'exemple.

ANECDOTES.

Contrat de Mariage.

Une dame assez riche se présente chez un Notaire pour faire dresser son contrat de mariage; & laisse sur le bureau un petit paquet contenant un ratelier composé de trente-deux dents très-belles. Le clerc qui s'apperçoit de l'oubli, remet le lendemain au futur le paquet laissé par la fiancée: celui ci, à qui effectivement il manquoit quelques *dents*, reçoit le paquet: il le regarde comme un cadeau de l'amour, & court en remercier la prétendue. La Dame, furieuse, s'imagine qu'on se moque d'elle, & réclame la provision de bouche; le futur lui montre les *dents* qu'il a déjà mises en place. A cet aspect, un rire convulsif s'empare de la dame qui pardonne de bon cœur à la méprise, & consent à partager avec son prétendu sa fortune & son ratelier.

Belle Réponse.

Un diseur de bonne aventure, qui rendoit ses oracles en plein air, fut un jour arrêté & traduit devant un tribunal

de police correctionnelle. Tu fais donc lire dans l'avenir, lui dit le président, homme de beaucoup d'esprit, mais par trop goguenard pour un Magistrat? — Oui, M. le président, répondit gravement le forcier. — En ce cas, repliqua le juge suprême, tu fais quel est le jugement que nous allons prononcer? — Certainement. — Eh bien! que t'arrivera-t'il? — Rien. — Tu es sûr?... — Que vous allez m'acquitter. — T'acquitter! — Sans doute. — Et pourquoi? — C'est que, si vous aviez du me condamner, vous n'auriez pas ajouté l'ironie au malheur. — Le président, déconcerté, se tourna vers les juges, & le forcier fut acquitté.

Le Peintre et le Porte-faix.

Un peintre anglais voulant représenter la fin tragique de Milon de Crotoné, rencontre dans la rue un porte-faix aux formes athlétiques. Il admire sa taille colossale, ses muscles vigoureux, & lui offre une livre sterling pour servir de modèle. Il s'agit seulement de poser les mains attachées à un anneau de fer, afin de figurer, autant que possible, le tronc d'arbre où celles de Milon étoient emprisonnées lorsqu'il fut dévoré par les bêtes féroces.

Notre homme consent volontier, à la proposition du peintre, il se dépouille de ses vêtemens, & se laisse attacher les mains. Figurez-vous maintenant, lui dit l'artiste, qu'un lion s'élançe sur vous, & soit prêt à vous dévorer; faites pour lui échapper tous les efforts que vous tenteriez en pareil cas: le modèle s'agit de toutes ses forces: mais il ne fait que grimacer; il n'y a rien de vrai dans ses pénibles contorsions. Le peintre insiste

encore, & n'obtient pas l'effet qu'il désire. Enfin il s'avise d'un singulier moyen: il va détacher dans sa basse-cour un dogue vigoureux, le lance sur le malheureux captif, & l'excite fortement du geste & de la voix. Pour le coup, les efforts du porte-faix deviennent naturels; plus il se démène & plus l'animal est furieux. Le peintre ravi, transporté, fait ses pinceaux. Cependant le patient mordu, déchiré, jette les haut cris... A merveille! bravo, disoit l'artiste; continuez... Oh, que c'est bien, cela! Enfin, la séance, ou plutôt le supplice, se termine, & l'artiste offre le salaire qu'il a promis; mais le modèle répond qu'il a accepté une livre sterling pour se faire peindre, & non pour se faire mordre, & il réclame une forte indemnité. L'affaire a été portée devant les tribunaux.

Assassinat

Madame de Beaumont de la Coste, née en Provence, avoit quitté la France à cause des troubles politiques, au commencement de la révolution. Retirée depuis plus de 20 ans à Brody, dans la Gallicie, elle partit pour la France, & arriva à Strasbourg le 15 Juillet 1816. Son premier empressement fut d'écrire à sa sœur Mme Dervieux, à Marseille, le 15 Juillet; elle lui manda qu'elle partoit le lendemain 17, avec un voiturier nommé Gollet, *homme si jaloux, qu'il trainoit partout sa femme avec lui.* Cette prétendue femme étoit une concubine, nommée Catherine Goujon. Elle menoit avec elle sa sœur Joséphine Goujon, âgée de moins de 17 ans, qui faisoit auprès de Mme de Beaumont, les fonctions de femme de chambre. Cette dame dont

tout annonce que le caractère étoit extrêmement bon, prit de l'intérêt pour cette jeune fille: elle lui témoigna son affection qu'elle marqua même de quelques actes de bienfaisance, & se proposoit, de la garder à son service, & de l'emmener avec elle à Marseille. C'est dans le voyage de Strasbourg à Besançon, & à douze lieues de cette dernière ville, que ces misérables conçurent & exécutèrent le projet d'assassiner celle qui se donnoit à eux avec tant de confiance. Ils l'étouffèrent dans la voiture; dépouillèrent son cadavre, lui coupèrent le col, & la jetèrent dans la rivière du Doubs couverts du sang de leur victime, ils ne poursuivirent pas moins leur route jusqu'à Besançon, où, après quelques jours passés dans la bonne chère & dans les plaisirs, le partage de la dépouille ayant occasionné des dissensions, Gollet répudia & congédia les deux sœurs Goujon. Cependant le cadavre de Mme de Beaumont, que le Doubs avoit roulé dans son lit, est trouvé près de Besançon. Gollet quitte sur le champ la ville, les sœurs Goujon ne partent que deux jours après. A Colmar, chez le payeur autrichien de l'armée d'occupation, ce monstre change les ducats de sa victime contre des pièces de 5 francs & ces dernières pièces pour d'autres de 20 & de 40 fr. chez le payeur français. Il reprend son ancienne concubine, appelée Marie Anne Rœsch; puis, part avec elle pour Strasbourg, & de-là pour Paris. Sans autre but que celui de se donner du plaisir & de mettre à profit les richesses qu'il possédoit si illégitimement, il se rend de Paris à Bruxelles, & revient bientôt dans la capitale. C'est dans cet état de choses que Mme Dervieux, impatiente de ne

pas voir arriver sa sœur, & de ne plus avoir de ses nouvelles, s'adressa à S. Exc. le ministre de la police générale. Gollet & la fille Rœsch sont arrêtés & jetés dans les prisons de Paris: au même instant les filles Goujon sont incarcérées à Strasbourg. Gollet trompe la surveillance du gardien de la prison, & se donne la mort avec un rasoir; sa concubine & les filles Goujon sont traduites dans les prisons de Besançon. La Cour prévotale du département du Doubs, qui étoit saisie de cette affaire, a prononcé sur le sort des accusées. La fille Rœsch a été acquittée, parce qu'il n'a pas existé au procès de preuves de sa culpabilité. Les deux sœurs Goujon, convaincues de complicité dans l'assassinat commis sur la personne de Mme de Beaumont de la Coste, ont été condamnées à la peine de mort, & l'arrêt a été exécuté le même jour.

Aventure plaisante.

Un jeune homme en bas blancs attendoit la fin d'un orage, sous le grand guichet du Louvre; un homme assez mal mis, mais suivi d'une longue épée, arrive en courant. En passant auprès de l'élégant, il l'éclabouffe & le couvre de boue. Celui-ci témoigne de l'humour, l'autre d'en rire. Le jeune homme aux bas blancs lève la canne; le coupable s'arrête, comptant quelques pièces de monnaie: „ Mon petit ami, dit il à son „ adverfaire, en lui retenant le bras, „ prenez votre mal en patience & cet argent. J'ai bien cinq sols pour payer le „ blanchissage de vos bas, mais je n'ai „ pas cent louis pour m'enfuir quand je „ vous aurai tué. “ Et aussitôt il part comme un trait.

LA Chaux de Fonds au canton de Neuchâtel, célèbre par le grand nombre de mécaniciens qui en sont sortis & dont les ouvrages ont fait l'admiration de l'Europe, a aussi vu naître le fameux Droz dont voici une anecdote peu connue.

DROZ, père, étoit au milieu du siècle passé à Madrid où il montrait une pendule sur laquelle on voyoit un nègre, un chien & une bergère. Quand la pendule sonnoit, le berger jouoit six airs sur sa flûte, & son chien s'approchoit en le caressant. Le Roi d'Espagne en fut charmé. La gentillesse de mon chien, dit M. Droz, est son moindre mérite. Que V. M. touche à une des pommes que voilà dans le panier à côté du berger, & Elle admirera la fidélité de cet animal. Le Roi prit une pomme, & le chien s'élança contre sa main en aboyant si fort que le chien du Roi se mit aussi à japper. A cet aspect, tous les courtisans ne doutant pas qu'il n'y eut quelque sortilège dans cette pendule, se sauvèrent en faisant maint signe de croix. Le Ministre de la marine fut le seul qui tint bon. Le Roi ayant prié ce dernier de demander au nègre quelle heure il étoit, le Ministre obéit, mais il n'obtint pas de réponse. Alors Droz observa que le nègre n'entendoit pas encore l'espagnol, sur quoi le Ministre répéta la question en françois, & le nègre lui répondit. A ce nouveau prodige, la fermeté qu'avoit montré ce seigneur l'abandonne aussi, & il se retira précipitamment en s'écriant que c'étoit le diable. Le fils de M. Droz étoit à l'âge de 21 ans aussi grand mécanicien que son père.

M****, curé de Bourg en-Bresse, avoit un vieux cheval gris qu'il vendit trois louis à un maquignon des environs. Son intention étant d'en acheter un autre qui lui fit plus d'honneur & de service: il alla, quelques jours après, à la foire du pays, où il vit le même maquignon monté sur un cheval noir, fringant, potelé & ayant tous ses crins. La vue d'un si bel animal fixe l'attention du curé; il accoste le maquignon, & ne peut s'empêcher de lui en faire compliment. Vraiment, dit celui-ci, en caracolant, il y a de la différence à votre vieille rossie, dont personne ne veut pour le prix que je vous en ai donné: j'ai fait là un marché de dupe; mais il faudra bien que je tâche de m'en tirer. Tenez, monsieur le pasteur, vous êtes un homme respectable; il vous faut une monture convenable à votre caractère: profitez de l'occasion, c'est la meilleure que vous puissiez jamais trouver; mon cheval vaut cinquante louis, j'en ai refusé quarante, & à cause de la connoissance, je vous le donne pour quarante-cinq. Le curé, enthousiasmé, en offre trente; on lui fait grâce du reste: le marché se conclut, il compte la somme en or, & le voilà monté sur sa bête. Fier de l'acquisition, il prend la grande route, & bientôt voit son clocher, sans avoir donné un coup d'éperon. "Point de caprice; quelle bouche! quel feu! disoit-il en lui-même; c'est une merveille." La gouvernante, l'apercevant de loin, appelle le valet, le jardinier; le maître d'école, M. le vicaire accourent. Le courrier allonge le pas, prend de lui-même le tournant de la porte, & à peine débarrassé de son cava

Accident arrivé au Grand St. Bernard le 18 Décembre 1816.



A. Les RR. PP. après de nombreuses perquisitions parviennent à découvrir les cadavres des malheureux qui ont péri et dirigent les fouilles. B. Les Maroniers ou domestiques du couvent occupés à retirer les corps morts de dessous les neiges. C. Les Voyageurs qui ont péri. D. La maison du Couvent.

lier triomphant, ne fait qu'un faut à l'écurie. Grande surprise pour les admirateurs. Est-ce que le nouveau cheval connoîtroit le local? se demande t-on. Le valet le ramène, lui ôte la bride, le fait boire, puis le lave. O merveille! l'éponge, teinte de noir, & la moitié de la queue restée dans la main, décèlent l'artifice du maquignon, qui, pour avoir peint, r'habillé, soufflé, rajeuni le grifon, avoit trouvé le moyen de le vendre comme un cheval de prix.

Accident arrivé au St. Bernard.

(Voyez la figure ci-contre.)

LE 18 Décembre, dit une lettre du S. Bernard, une avalanche détachée des pics voisins a roulé avec un bruit effrayant à un quart de lieue de la maison hospitalière, elle a enseveli deux de ses domestiques & quatre hommes du bourg St. Pierre: quatre d'entr'eux étoient partis du couvent chargés de la correspondance & des commissions; les deux autres voyant approcher le mauvais tems étoient montés à leur rencontre depuis le bourg. Sitôt que les Religieux eurent connoissance de cette avalanche, ils éprouvèrent les plus douloureuses inquiétudes sur le sort de ces braves gens, & ils partirent tous pour leur porter secours, si la chose étoit encore possible. Le tems étoit affreux, la nuit orageuse & si obscure, qu'on se croisoit sans se voir. Les Pères longtems séparés les uns des autres dans les gorges de la montagne coururent les dangers les plus éminens, & ne se réunirent qu'avec peine pour regagner l'hospice: le 19 & le 20 ils firent de nouvelles recherches aussi périlleuses & aussi infructueuses que celles des jours précédens; enfin le 22 on parvint à retirer trois cadavres cachés sous 7 pieds de neige. Malheureusement trois de ces fameux chiens, dont l'instinct admirable a sauvé tant de voyageurs, ont péri dans ce désastre, & il faudra bien du tems & des peines pour en dresser de nouveaux qui les remplacent. Dès lors la tempête n'a cessé d'accumuler les neiges qui ont tellement changé la face de la montagne qu'on ne la reconnoit plus, de nouvelles

avalanches ont roulé vers le petit lac, & ce qu'on n'avoit jamais vu, le couvent qui sembloit à l'abri de tout danger s'est trouvé menacé par des masses irrésistibles. Dès lors on a eu la satisfaction d'apprendre que ces craintes ne se font pas réalisées. — Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur offrant une courte notice sur ce couvent hospitalier, placé à 1257 toises au dessus du niveau de la mer, dont les respectables Cénobites, au milieu des frimats, des ouragans & des misères d'un hiver perpétuel, arrachent chaque année un grand nombre de passagers à une mort certaine. — Quoiqu'on ait quelques traces d'une hospitalité gratuite exercée sur cette montagne, dès l'an 832, & qu'un Hartmann élu évêque de Lausanne en 851 ait d'abord été aumonier du mont Jou, comme le disent d'anciens documens, cependant l'établissement actuel n'a été réellement fondé qu'en 962 par Bernard de Menthon gentilhomme favoyard, archidiacre de la Cité d'Aost, qui lui donna son nom ainsi qu'à la montagne, appelée avant lui le *mont Pennin*, & ensuite le *mont Jou*, & qui après l'avoir gouverné pendant 40 ans mourut en 1008; il est situé entre des rochers, au haut d'une gorge qui fait communiquer le Vallais, par un passage très anciennement connu & fréquenté, pour aller d'un côté des Alpes pennines à l'autre. Il est desservi par des chamoines réguliers de St. Augustin, dont le supérieur crossé & mitré a le titre de Prévost. Leur institution est d'exercer gratuitement l'hospitalité envers tous ceux qui traversent ce dangereux défilé, sans aucune distinction de sexe, de nation ou de croyance: Arrivés à l'hospice tous ont droit aux mêmes services & aux mêmes bienfaits; on leur donne une ration suffisante de pain & de fromage, avec un ou deux verres de vin pour continuer leur route; s'ils sont blessés ou malades on les panse & on les soigne jusqu'à leur guérison; s'ils sont dans la misère on leur fait une aumône: s'il est trop tard ou que la montagne soit trop dangereuse, on les garde jusqu'au lendemain, & il y a au moins 60 lits à l'usage des passagers: personne n'est exclus ou congédié. L'homme aisé trouve dans l'église un tronc où il peut poser l'offrande de sa reconnoissance: le produit de ce tronc ordinairement très médiocre est uniquement destiné à faire l'aumône aux passans: C'est surtout en hiver & dans les tems

Les Pères longtems séparés les uns des autres dans les gorges de la montagne coururent les dangers les plus éminens, & ne se réunirent qu'avec peine pour regagner l'hospice: le 19 & le 20 ils firent de nouvelles recherches aussi périlleuses & aussi infructueuses que celles des jours précédens; enfin le 22 on parvint à retirer trois cadavres cachés sous 7 pieds de neige. Malheureusement trois de ces fameux chiens, dont l'instinct admirable a sauvé tant de voyageurs, ont péri dans ce désastre, & il faudra bien du tems & des peines pour en dresser de nouveaux qui les remplacent. Dès lors la tempête n'a cessé d'accumuler les neiges qui ont tellement changé la face de la montagne qu'on ne la reconnoit plus, de nouvelles

le tourmente, qu'on sent l'ineestimable prix de cet établissement : lorsque des brouillards épais dérobent aux regards, ou que les vents mugifans l'encombrent de neige à la hauteur de plusieurs pieds ; lorsque les avalanches se détachent & roulent avec un bruit de tonnerre sur la route & qu'il semble que la nature en convulsion a conjuré la perte des passagers, alors ces bons Pères accompagnés de domestiques intrépides & intelligens appelés *Maronniers* & précédés de leurs chiens fidèles vont à la rencontre du voyageur, le conduisent, le soutiennent & quelquefois le portent à l'hospice : il arrive souvent que des malheureux surpris par le froid, tombent sur la neige, qui ne tarde pas à les cacher ; mais les chiens les découvrent bientôt & se mettent à gratter la neige ; instruits par ces signes d'un instinct merveilleux, les Religieux & les Maronniers, armés de longues perches les retirent de ce froid sépulcre ; s'ils ne sont qu'engourdis ou évanouis, on les rappelle à la vie par les secours de l'art, s'ils sont morts, on leur rend les devoirs de la sépulture. Durant les mauvais tems & aux approches de la nuit, un Maronnier & quelquefois un Père avec lui, descendent sur les deux pentes pour observer la montagne, & malgré les dangers de cette reconnaissance, ils ne rentrent à l'hospice que quand ils sont bien assurés que personne n'a besoin de secours. — Quoique depuis le perfectionnement des routes du Simplon & du mont Cenis, ce passage soit moins fréquenté qu'au paravant, cependant année commune, il passe par le St. Bernard de 6 à 7 mille personnes, qui toutes du plus au moins ont part aux bienfaits hospitaliers du couvent. On comprend quelles dépenses il faut faire pour alimenter soit l'hospice où il y a toujours une dizaine de religieux avec les domestiques nécessaires au service, soit les passagers dans les deux sens, qu'en certains jours l'on compte par centaines ; dépenses d'autant plus grandes, que tous les comestibles ainsi que le bois sont transportés de plusieurs lieues de distance à dos de mulet ou de cheval ; pour couvrir ses frais, toujours renaissans, l'établissement n'a que les revenus de quelques domaines situés dans les Cantons de Valais & de Vaud, & le produit d'une quête annuelle faite par les Religieux dans la majeure partie de la Suisse. Pendant les guerres de la révolution, plus de 150,000 Français ont marché par le St. Bernard

de Suisse en Italie ou d'Italie en Suisse, & du 15 au 21 Mai 1800, l'armée de Buonaparte, alors premier Consul, traversa le fameux passage frayé avant lui par les armées de Cecina, de Charlemagne, & du duc de Zäringue Berthold IV. Quel motif, dira-t-on, peut engager des hommes à s'établir dans cet affreux désert, dont le couvent est le plus haut point habité de l'Europe, à vivre parmi des rochers si froids et si stériles, que la laitue et le chou ne peuvent murir dans les lieux les plus abrités, et au milieu de frimats si soutenus, qu'il y neige et qu'il y gèle par fois en plein midi, durant la canicule ; à consumer leur santé et leur vie au service de voyageurs la plupart inconnus, souffrans et pauvres ? il n'y en a qu'un... la religion. Non ! il n'y a que le christianisme le plus sublime qui puisse soutenir cet ordre dont l'institution réunit les privations les plus dures aux fonctions les plus périlleuses, il n'y que lui qui puisse porter un homme à tout sacrifier, à se sacrifier lui même au secours et au soulagement de l'humanité : Hommage donc à cette religion bienfaisante ! honneur à ceux qui la pratiquent d'une manière aussi active que désintéressée ! et que la bénédiction de Dieu et des hommes repose à jamais sur cet hospice, qu'on peut bien appeler la porte du ciel, pour ceux qui le desservent, dans la seule vue des récompenses de l'éternité.

Affreuse détresse d'une famille.

ON raconte une catastrophe horrible arrivée près d'Eclôo dans les Pays-bas Unis, au mois d'Avril dernier. Un malheureux payfan, suivi de ses trois enfans, alla trouver son frère, plus aisé que lui, pour lui demander quelques secours. Il le rencontra en route, lui exposa ses besoins, & lui dit que ses enfans mourroient de faim. Le frère, touché, lui recommanda d'aller trouver son épouse, & de lui demander de sa part & par son ordre une quantité déterminée de pain & de pommes de terre. Le malheureux courut chez sa belle sœur, qui rejeta sa prière, & mit inhumainement à la porte ces

te famille infortunée. Dans le désespoir de sa situation, il rentra chez lui, & ne pouvant donner du pain à ses enfans il résolut de leur donner la mort. Il les lia tous trois ensemble à l'aide d'une corde qu'il ferra au moyen d'un bâton; & sourd à leurs cris déchirans, il les jeta dans un puits, & s'y précipita lui-même. Cependant son frère de retour chez lui demanda à sa femme si elle avoit rempli ses intentions, & sur sa réponse négative, il chargea un domestique de porter de suite à ses pauvres parens le double des comestibles que d'abord il leur avoit destinés. Ce domestique revint avec ces inutiles secours, & raconta en sanglotant cette effroyable catastrophe: il n'étoit arrivé que pour voir retirer, par les soins de la justice, les cadavres de ces quatre victimes de la misère & de l'avarice: Le frère devint furieux; & dans ce moment d'une exaltation trop motivée, il cassa la tête à sa femme d'un coup de pistolet.

Accident extraordinaire.

LA diligence d'Exester à Londres a éprouvé au mois d'Octobre 1816, un accident bien extraordinaire & bien effroyable, dont les papiers anglais ont donné le détail suivant: Le conducteur de cette diligence s'étant arrêté dans un village près de Salisbury, pour remettre un paquet, un des chevaux fut tout à coup attaqué par un animal féroce qu'on ne pouvoit distinguer parce qu'il étoit nuit. On accourut avec des lanternes & on reconnut un énorme Lion qui avoit déjà terrassé le cheval & se disposoit à le dévorer. Un gros dogue qui eut le courage de l'attaquer en fut aussitôt étranglé. Ce lion appartenoit au propriétaire

d'une ménagerie qu'il conduisoit à la foire de Salisbury. Il s'étoit arrêté dans ce village pour y passer la nuit; soit négligence de bien fermer la porte ou que l'animal eut fait violence, ce lion étoit parvenu à s'échapper de sa cage.

Cependant l'allarme étoit donnée, les payfans accourent en foule, armés de tout ce qu'ils ont pu se procurer; le lion poursuivi se jette dans un cellier où l'on gardoit des instrumens de labourage. On en barricade aussitôt la porte, & on alloit le tuer à coups de fusil, lorsque le propriétaire accourut, demande grace & parvient à l'obtenir par ses lamentations. A l'aspect de son maître le lion devient doux comme un agneau, s'approche de lui & lui témoigne par ses caresses le plaisir qu'il a de le retrouver, le propriétaire le reconduit à sa cage où il rentre docilement & sans résistance.

Description des combats de Taureaux en Espagne.

J'Allai assister à Madrid à l'un de ces combats, principale recreation des Espagnols. L'amphithéâtre a 330 pieds de diamètre, & l'arène en a 224. On dit que quinze mille spectateurs peuvent y trouver place. Le spectacle est présidé par un magistrat, accompagné de deux alguazils pour maintenir l'ordre. A un signal donné une porte à deux battans s'ouvre, & un taureau furieux s'élance dans l'arène. A l'aspect de la multitude qui l'entoure, il s'arrête, jette les yeux autour de lui comme pour chercher quelque objet sur lequel il puisse assouvir sa rage. Un *Picador* à cheval, armé d'une lance, se présente devant lui; bientôt le taureau baissant la tête & rassemblant toutes ses

forces, se précipite sur son ennemi qui, s'affermissant sur les étriers, détourne l'animal furieux avec la pointe de sa lance. Il n'y réussit pas toujours. Un des taureaux se dressant sur ses pieds de derrière brisa la lance en éclats, frappa de son front la poitrine du Picador, le jeta au loin sur l'arène, & renversa le cheval. Alors les *Chalos*, jeunes gens adroits, qui portent un petit drapeau rouge, se jetèrent dans l'enceinte pour distraire le taureau, tandis que le Picador faisoit sa retraite. Un second Picador vint à son tour soutenir le combat; l'animal furieux se jeta en avant, & fut détourné par la lance; mais avant que le cheval eut pu lui faire face, il revint à la charge & le prenant par dessous le ventre le jeta en l'air en renversant le cavalier. Les *Chalos* reparurent, & le cavalier délaçonné s'échappa, tandis que le premier Picador rentra dans l'arène sur un cheval frais. Ce dernier animal fut encore victime de la fureur du taureau qui lui perça la poitrine de part en part. Treize chevaux furent tués dans cette matinée. Ces animaux ont tant de courage que lors même qu'ils ont reçu le coup mortel, ils ne cèdent pas le terrain — Lorsque le taureau fatigué refuse le combat, on lâche les *Chalos* sur lui, ils sont armés d'une poignée de petites flèches qu'ils lancent dans le col de l'animal à l'instant où il s'élance sur eux. S'ils ne peuvent réussir à se faire attaquer, ils lui présentent un petit drapeau d'écarlate, qu'ils portent dans la main gauche, alors le taureau s'élance sur cet objet, & pour se donner le tems d'échapper par la fuite, le *Chalos* jette son drapeau; le taureau s'arrête ordinairement pour le sentir & le fouler aux pieds; quelquefois il ne perd

point de vue son ennemi qui a à peine le tems d'atteindre la barrière & de la passer. J'ai ouï affirmer, qu'on a vu de ces animaux s'élancer depuis l'arène jusques dans les bancs de l'amphithéâtre. — Quand le combat a duré environ vingt minutes, l'heure du taureau est venue. Il faut qu'il meure. Le *Matador* se présente, l'épée dans la main droite & le drapeau dans la main gauche. Le plus parfait silence & la plus grande attention règnent dans l'assemblée. Si l'animal est impétueux & dépourvu de ruse, le *Matador* s'approche avec confiance, certain d'une victoire facile; mais si le taureau est circonspect & rusé, le *Matador* le plus aguerri n'est pas sans inquiétude. Souvent il se fait poursuivre dans l'arène, en regardant en arrière pour mieux juger des moyens à employer. Lorsque le *Matador* est maître de son art, il demeure parfaitement calme, & réussit à irriter le taureau qui cherche lui même le fer meurtrier. La partie à laquelle il vise est l'intervalle qui sépare de la tête la première vertèbre du col. Ce coup, qui sépare la moëlle épinière, fait tomber le taureau sans qu'il perde une goutte de sang. Si le *Matador* ne peut y réussir, il vise au cœur; mais quelquefois l'épée glisse le long des côtes sans pénétrer dans le thorax, il faut alors qu'il déploye toute son adresse pour échapper à la fureur de l'animal. Un de ces *Matadors* avoit tant de présence d'esprit qu'au moment où le taureau se précipitoit contre lui, il posoit son pied entre les deux cornes & savoit profiter de l'impulsion pour sauter lestement la barrière. Lorsque le taureau a gagné le champ de bataille il déchire la terre avec fureur; & lorsqu'il a tué un cheval ou un homme il les foule

54
aux pieds. — A l'instant où le taureau est mort, les trompettes sonnent, & trois mules richement caparaçonnées entrent dans l'arène pour le trainer dehors. Les combats se renouvellent toutes les semaines. On tue six taureaux le matin & douze le soir. Il y a eu jusqu'à soixante chevaux de tués dans une journée. La passion des espagnols pour ce divertissement peut à peine se concevoir. Hommes, femmes, enfans, riches & pauvres: tous préfèrent ce spectacle à tout autre amusement public.

Capture d'un Eclaireur.

DANS une guerre de la révolution, un éclaireur cria à la sentinelle du poste voisin: Eh! j'ai fait un prisonnier... — Eh bien amène-le au poste. — Oh il ne veut pas venir. — Reviens donc sans lui. — Mais c'est qu'il ne veut pas me laisser aller. — Eh bien reste.

Un membre de comité révolutionnaire procédant à un inventaire, disoit: *item*, un vieux banc sur lequel je suis assis avec le citoyen greffier mon collègue, le tout ne valant pas la peine d'être inventorié.

A une des fêtes de Longchamp, un fournisseur se faisoit remarquer par un brillant équipage, — Quel est ce particulier, dit un étranger? — C'est un homme fort adroit, répondit-on; *il étoit derrière une voiture, & il est passé dedans en esquivant la roue.*

Un perruquier devenu général, demandoit à être employé au siège de Lyon. Personne n'y a plus de droit que vous,

lui répondit-on, s'il s'agit de *raser* la ville.

Sur la porte d'un comité révolutionnaire on lisoit ces mots: *Ici l'on se tutoie, fermez la porte, s'il vous plaît.*

Un seigneur anglais ordonna un jour à son cocher d'aller chercher de la crème au village. Cet homme répondit que c'étoit l'affaire des servantes. *Ab! qu'elle est donc la vôtre*, demanda le maître? Panfer mes chevaux, les atteler, & conduire la voiture. — *Eh bien, mettez donc les chevaux, prenez une des filles dans ma voiture, & qu'elle aille chercher de la crème.* L'ordre étoit positif et fut exécuté.

Bon mot du Président Harlay.

Une vieille marquise qui avoit un procès important, craignant que le premier président de Harlay ne lui fut pas favorable, ne l'appeloit que le *vieux singe*. Cependant elle gagna son procès & vint remercier le magistrat, à qui l'on avoit dit son épithète offensante. Harlay se contenta de lui répondre: *Vous ne me devez point de remerciemens, Ma dame, ce que j'ai fait pour vous est très naturel. Les vieux singes aiment à obliger les guenons.*

Autre de Stuppa.

Stuppa, colonel du régiment des gardes Suisses, sollicitoit un jour auprès de Louis XIV les appointemens des officiers Suisses qui n'avoient pas été payés depuis longtems, Louvois dit au roi: *Sire, si votre majesté avoit tout l'argent qu'elle & ses prédécesseurs ont donné aux Suisses, on pourroit paver d'argent une*

chaussée de Paris à Bâle. — Cela peut être, repliqua Stuppa, mais si votre Majesté avoit tout le sang que les Suisses ont versé pour le service de la France, on pourroit faire un fleuve de sang de Paris à Bâle. Le roi frappé de cette réponse fit payer les Suisses.

Sous la lieutenance de police de M. de Sartines, il parut un petit ouvrage aussi immoral qu'irréligieux, intitulé *l'Abbé coquet*, que l'on vendoit sous le manteau, & avec les plus grandes précautions. Il étoit du devoir du magistrat de se le procurer, pour pouvoir le dénoncer avec connoissance de cause aux autorités supérieures. Il dit à un inspecteur de police : „ Ne négligez rien pour trouver *l'Abbé coquet*, & que je l'aie ce soir ici. “ L'inspecteur n'imaginant pas qu'il s'agissoit d'une nouveauté littéraire, ne douta pas qu'il fut question d'un individu qui portoit ce nom là, & se mit à le chercher dans tout Paris. Par un hazard assez extraordinaire, un bon ecclésiastique qui se nommoit ainsi, & qui étoit prêtre habitué d'une paroisse de Lyon, s'étoit mis dans la diligence de cette ville pour se rendre à Paris ; où il avoit quelques affaires, & son nom se trouva inscrit sur la feuille, dont le double arrivoit toujours quelques heures avant la voiture. L'inspecteur, après avoir fait plusieurs recherches inutiles, eut l'idée de se transporter au bureau des diligences, pour y voir le nom des partants & des arrivants, & fut enchanté de sa découverte, quand il vit celui de l'homme qu'il se croyoit chargé de trouver. Il eut grand soin de ne pas s'éloigner jusqu'à

l'arrivée de la voiture publique, & fait fit le pauvre ecclésiastique au moment où il en descendoit. „ Monsieur, vous êtes l'abbé coquet, j'ai ordre de vous conduire chez monseigneur le lieutenant général de police ; point de résistance. “ Hélas ! le malheureux abbé, atterré d'une réception si inattendue dans la capitale, où il ne croyoit pas même être connu, étoit bien éloigné de s'opposer à la force. On recommande son paquet au bureau ; on le fait monter dans un fiacre, & mener à l'hôtel de police, où tandis qu'il est gardé à vue, l'inspecteur, bien fier d'avoir si heureusement rempli sa commission, va en rendre compte au lieutenant de police. „ Monsieur, lui dit-il tout bas, je tiens l'abbé Coquet. — C'est bon, répond le magistrat, qui étoit en ce moment dans son salon avec quelques personnes ; fermez-le dans mon cabinet, en voilà la clef, & rapportez-la moi. L'ordre fut exécuté ponctuellement, & M. de Sartines ayant reçu sa clef, monte dans sa voiture & part. — Cependant le pauvre abbé, après une mortelle heure de retraite, commence à sentir également l'impatience de la faim & de la liberté. Il frappe à coups redoublés à la porte. Mad. de Sartines, avertie de ce bruit, accourt, interroge à travers la porte le prisonnier, qui dit ne savoir pourquoi il est ainsi renfermé, & demande surtout qu'on lui donne à manger, n'ayant pris aucune nourriture depuis la veille. Mad. de Sartines lui annonce avec regret l'impossibilité où elle est de lui donner aucun secours jusqu'à l'arrivée de son mari, qui ne tardera pas à rentrer. M. de Sartines revient en effet peu après. Il est fort étonné d'apprendre que quelqu'un est renfermé dans son ca-

binet : il y court, ouvre, demande au prisonnier qui il est, & la réponse l'éclaircit aussitôt sur la méprise de son inspecteur, dont il ne peut s'empêcher de rire aux larmes, & dont il fait toutes les excuses possibles à celui qui en avoit été la victime. Il l'engage à souper, s'informe des affaires qui l'attiroient à Paris; & lui promet de le servir avec le plus grand zèle. La protection d'un magistrat aussi distingué, & la publicité même de l'aventure plaisante qui y avoit donné lieu, pouvoient sans doute coopérer à la fortune de l'homme qui auroit su en profiter, & dont il n'en manque pas de nos jours; mais la simplicité de l'abbé Coquet n'offroit aucune ressource à l'obligance la plus ardente

Heureuse arrivée d'un Oncle.

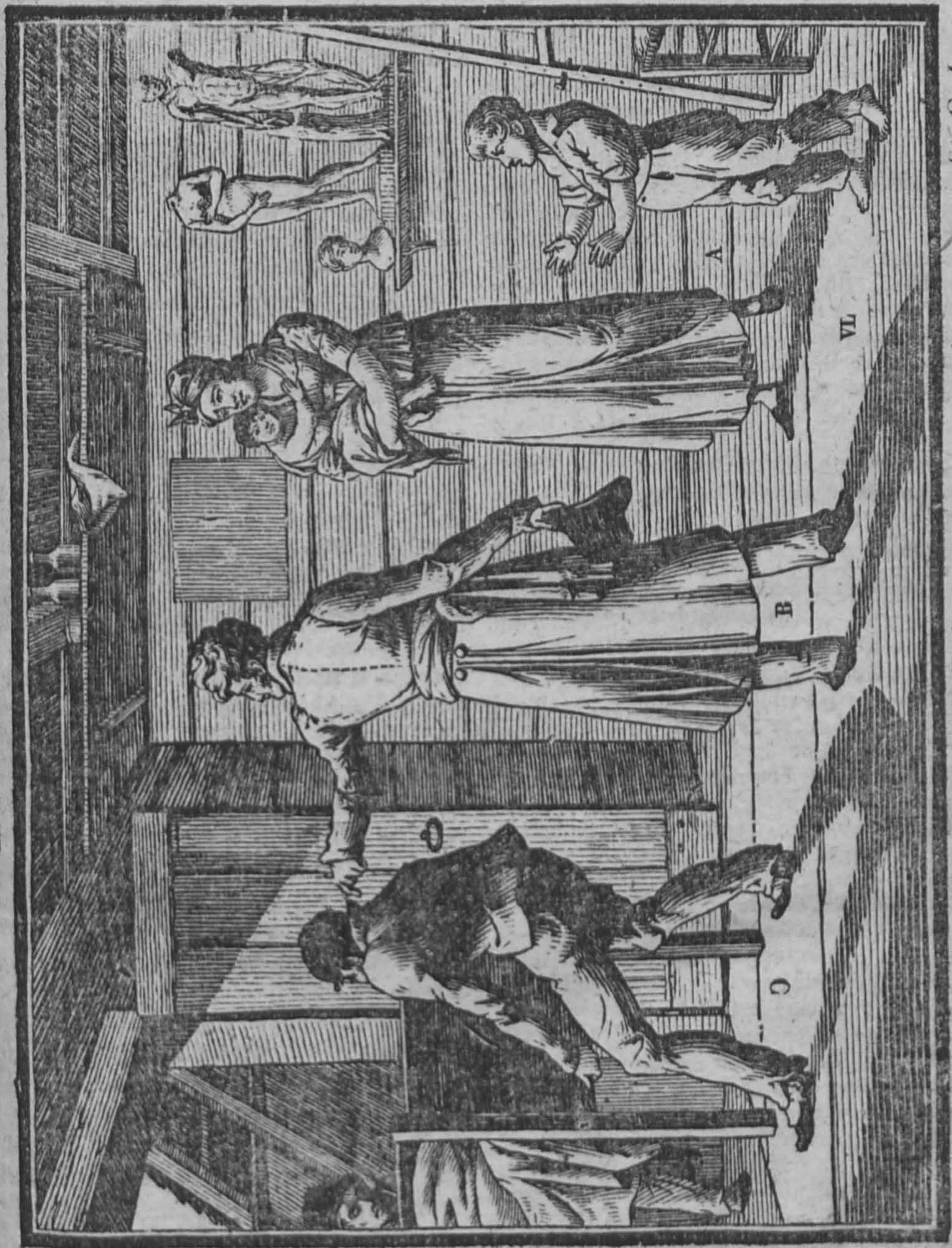
(*Voyez la Planche ci-contre.*)

GEORGES CORNISH, né à Londres, passa une grande partie de sa vie au service de la compagnie des Indes. Il avoit gagné une petite fortune; le désir de revoir son pays & sa famille s'empara de lui; il réalisa ses propriétés, & revint en Angleterre après seize ans d'absence.

Il se rendit à Londres, & alla s'informer d'un frère dont il n'avoit reçu depuis très longtems aucune nouvelle. Ce frère étoit mort & la famille dispersée. On l'adressa chez ses nièces, dont l'une étoit mariée, & qui vivoit à quelque distance de Londres. Il en fut reçu avec de grands témoignages de respect & d'affection; l'idée de la fortune qu'il rapportoit de l'Inde contribua à les rendre polies. Elles le pressèrent beaucoup de se fixer chez elles. Après plusieurs détails sur les événemens de la famille depuis le moment où il avoit quitté le pays: « Mais, ajouta-t'il, vous ne m'avez rien dit encore de ma petite Amélie qui étoit si gaie? J'espère qu'il ne lui est rien arrivé de fâcheux. — Hélas mon oncle, répondit l'ainée, nous voudrions tous pouvoir l'oublier! — Comment donc, s'est-elle deshonorée, cette pauvre fille? — Pas précisément, mais elle a fait la honte de sa famille

par un mariage avec un homme d'un état au dessous du sien; & tout cela a fini par une misère profonde. — » Allons, allons! reprit le capitaine, j'aime encore mieux que ce soit cela; mais je vous prie, qu'a dit mon frère de ce mariage? — Mon père ne voulut rien faire pour eux, & à sa mort non seulement il la deshéritait, mais il exigea notre promesse de ne plus la regarder comme notre sœur. — » Et vous le promites? repartit le capitaine avec vivacité. Nous ne pouvions désobéir à mon père. — Où est-elle donc maintenant, je vous prie? — Mais... ils ont changé si souvent de demeure que... nous les avons perdu de vue. — Veuillez, ajouta-t'il, en s'adressant à l'ainée, me donner l'adresse de la dernière maison que votre sœur a habitée à votre connoissance. Elle parut embarrassée. Elle hésita longtems; mais enfin elle la lui présenta. — Le capitaine partit aussitôt pour Londres, il s'achemina directement dans le quartier, à la rue & au numéro dont il avoit pris note. Ceux qui occupoient la maison lui dirent que les personnes qu'il cherchoit l'avoient quittée depuis plusieurs mois, & qu'on ignoroit où elles étoient allées loger. Le capitaine fort embarrassé du parti qu'il prendroit pour découvrir la demeure de sa chère Amélie, s'adressa successivement en plusieurs endroits; mais on ne put la lui indiquer. Enfin, après bien des courses & à l'aide d'une persévérance soutenue, il apprit qu'elle étoit logée au troisième étage d'une maison dans un quartier reculé. Il prit un guide & s'y achemina. En montant un escalier tournant, il rencontra un homme qui portoit un lit sur ses épaules, puis un autre qui sortoit de la chambre avec un paquet de couvertures & de draps. Une femme le supplioit d'avoir pitié d'elle. Elle avoit un enfant dans ses bras. « Cruel, disoit-elle, vous ne me laissez pas même un lit pour moi & mes pauvres enfans!... Arrêtez, dit le capitaine; posez ce que vous portez. » L'homme hésitoit, mais l'ordre lui étant renouvelé d'un ton plus positif, il obéit.

La femme regardoit cet étranger avec surprise: il la fixoit avec intérêt. Enfin il lui dit d'une voix tremblante: « Etes-vous Amélie Cornish? C'étoit mon nom, répondit-elle. — Je suis votre oncle, s'écria-t'il en la saisissant dans ses bras & en sanglottant. — Mon oncle!... & elle perdit connoissance. Il se hâta de prendre l'enfant



A. L'infortunée Amélie et ses enfans. B. Le capitaine ordonne de rapporter le lit. C. Les Commissionnaires exécutent l'ordre du capitaine.

& de secourir la mère. Deux autres enfans accoururent effrayés. Amélie revint à elle. » Oh ! Monsieur, dans quelle situation vous me trouvez !... Hélas ! quelle situation en effet ! pauvre malheureuse ! mais il vous reste encore un ami.

Il lui demanda alors ce qu'étoit devenu son mari. Elle raconta à son oncle, qu'à force de travail, qui à peine leur rendoit de quoi se procurer du pain, il étoit tombé malade & étoit actuellement dans un hôpital, qu'elle avoit vendu successivement tous ses petits meubles pour vivre, & qu'enfin le maître de la maison venoit de lui faire saisir son lit, pour être payé d'une partie du loyer qu'elle redevoit. Le capitaine acquitta d'abord cette dette, & entra en conversation avec sa nièce sur les événemens de sa vie.

„ Ah ! Monsieur je sens combien mes torts sont grands ; mais ils ne sont pas sans excuse peut-être. Ils n'ont du moins pas été sans expiation ! Quant à mon mari je n'ai jamais eu la moindre raison de m'en plaindre ; il a toujours été rempli de tendresse & de bonté pour moi : tout ce que nous avons souffert est l'effet du malheur & non de l'inconduite. Je commençois à croire que le ciel nous abandonnoit, mais il vous a envoyé au moment de la détresse....

„ Et j'espère que ce fera pour votre bonheur ! s'écria le capitaine en l'interrompant : séchez vos larmes ; vous êtes ma fille ; vos enfans seront les miens.

La nuit approchoit. Après avoir pourvu aux besoins les plus pressans de cette intéressante famille ; le capitaine se fit conduire à l'hôpital & demanda à voir le nommé Bland, (c'étoit le nom du mari d'Amélie.) Le médecin lui dit que ce malade étoit travaillé d'une fièvre lente & extrêmement découragé. On le conduisit vers son lit : „ Mr. Bland, lui dit-il, vous avez peut-être entendu parler d'un oncle que votre femme avoit aux Indes. Il est de retour en Angleterre — & c'est — c'est moi. “ En même tems il prit la main du malade & la secoua de bonne amitié. „ Dieu vous bénisse ! Ayez soin de ma pauvre Amélie ! “ furent les seules paroles que put proferer le malheureux Bland. „ Oui, oui ! j'en aurai soin, s'écria le capitaine, je serai son père & le vôtre : reprenez courage & tout ira bien. “ En achevant ces mots il ferma de nouveau la main au malade, & le laissa soulagé de la moitié de ses maux.

Le lendemain le capitaine arrêta un appartement garni, & se rendit en voiture chez sa nièce & l'engagea à une promenade avec ses trois enfans. Amélie ne comprenoit pas ce que cela pouvoit signifier. On s'arrêta dans plusieurs magasins où elle fut priée par son oncle de se pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire à sa personne, à son mari et à ses enfans. Le capitaine les conduisit ensuite au logement qu'il avoit arrêté et qu'il avoit eu soin de faire tenir prêt à les recevoir. Il la fit entrer dans un joli salon où il la fit asseoir. „ Ceci, lui dit-il, est à vous, ma chère amie. J'espère que vous me permettrez de venir vous y voir de tems en tems. “ Amélie se jeta aux genoux de son oncle, qui s'empressa de la relever, l'embrassa tendrement et lui glissant dans la main une bourse pleine d'or, s'échappa à la hâte. Il se rendit de là à l'hôpital. Il trouva Bland assis dans sa chambre. Sa physionomie annonçoit un mieux sensible. Le médecin entra, tâta le pouls du malade, et ne trouva aucun inconvénient à ce que le capitaine l'emmena dès le jour même. Il le conduisit donc à la nouvelle demeure d'Amélie ; celle-ci entendit frapper à la porte de la rue ; et voyant la chaise à porteurs que son oncle accompagnoit, elle accourut au bas de l'escalier. Le pauvre Bland, faible encore, ému à la vue de son épouse chérie, se laissa porter jusqu'à l'appartement sans articuler une parole. Alors commença la scène la plus attendrissante, et que le capitaine abrégéa autant qu'il put pour ménager le malade. Les soins constans d'Amélie rendirent bientôt la santé à son mari. Le bon oncle ne les quitta plus. Il les adopta comme ses enfans, jouit longtems de leur reconnoissance et n'oublia jamais la conduite infâme des autres frères.

Quelques détails sur les Planteurs & les Esclaves nègres de Surinam.

LES détails que nous allons donner, des traitemens cruels exercés sur les malheureux esclaves nègres de Surinam, feront connoître combien l'humanité doit de reconnoissance aux souverains qui ont prononcé l'abolition de cet esclavage

& de l'affreux trafic connu sous le nom de *Traite des nègres*. Ces détails sont rapportés par un voyageur digne de foi, qui a séjourné longtems dans cette colonie.

J'observai, dit-il, un esclave jeune & beau qui boitoit tout bas. Je demandai s'il lui étoit arrivé un accident. On me répondit que comme ce nègre avoit quitté son ouvrage à plusieurs reprises, on avoit été obligé de l'attacher par le talon, opération qui se fait en passant un cordon dans les chairs au dessus du tendon d'achille. Quelque sévère que puisse paroître cet exemple de tyrannie, ce n'est rien encore auprès des cruautés que je ferai obligé de rapporter, pour remplir la tâche que je me suis donnée.

Je fis une excursion dans une autre plantation. — Un beau vieillard nègre avoit été condamné injustement à recevoir plusieurs centaines de coups de fouët. Au milieu de l'exécution, il avoit tiré de sa poche un couteau, & après avoir inutilement essayé d'en frapper son persécuteur, il l'avoit plongé à deux reprises dans son propre flanc, & étoit tombé presque mort. Après l'avoir guéri, on l'avoit condamné, pour cet attentat, à être enchaîné tout auprès de la chaudière où l'on distille la liqueur nommée *tue diable*, & à y souffrir jour & nuit une chaleur qui couvroit son corps de vessies, jusqu'à ce qu'il expira au milieu des tourmens. J'ai vu cet infortuné dans cette position, & je ne l'oublierai de ma vie. Il me montra ses playes avec un sourire de dédain; je lui répondis par un soupir & un léger don.

Le premier objet qui attira mon attention dans la visite que je fis à une plantation voisine, fut une belle fille Samboe d'environ dix huit ans qu'on a-

voit liée à un arbre par les deux bras. Elle étoit nue, & recevoit des coups de fouët de deux chasse-nègres. Elle étoit déchirée de la tête aux pieds, & exactement couverte de sang. Après avoir reçu deux cents coups, elle laissa tomber sa tête, & parut prête à expirer. Revolté de cet affreux spectacle, je m'adressai à l'inspecteur, & je le suppliai de la faire délier d'abord, puisqu'elle avoit subi sa punition. Il me répondit qu'il avoit pour règle de ne jamais écouter aucune recommandation, & que pour dégouter les officieux de lui en adresser, il ne manquoit jamais de doubler le châtiement l'orsque cela arrivoit. En même temps, il donna ordre de recommencer. Je fis tout au monde pour l'arrêter; ce fut inutile: il m'assura qu'il prendroit sa revanche pour chaque moment de délai que j'occasionnerois. Je n'eus d'autre ressource que de m'enfuir à mon canot & de laisser cet exécrationnable monstre savourer cette fête de sang. Je sus ensuite que cette esclave avoit été ainsi écorchée vive pour avoir refusé ses faveurs à son bourreau.

Un malheureux nommé Ebber un des plus méchans inspecteurs de la colonie, persista pendant une année entière à tourmenter un jeune esclave de quatorze ans, nommé Cadetti. Pendant le premier mois, il le fouëtta tous les jours; pendant le second mois, il le tint au cep, & le dos lié contre une planche; pendant le troisième mois, il lui fixa autour du col un triangle de fer qui l'empêchoit de se sauver dans les bois, & de dormir, autrement que dans une posture gênée; pendant le quatrième mois, il l'enchaîna dans une niche de chien, sur le port, avec ordre d'aboyer jour & nuit,

à tous les canots qui passoient. Il continua à varier ainsi les supplices, jusqu'à ce que le jeune homme, tout à fait abruti, devint insensible à ce qu'on lui faisoit éprouver & prit une attitude habituellement courbée. Ce monstre d'inspecteur quitta la colonie après avoir été condamné à une amende de cent guinées, parce qu'un nègre qu'il soumettoit à la punition du fouet, étoit mort pendant l'exécution.

Une dame S... alloit à sa plantation dans une barque couverte, une négresse, qui étoit nourrice, se trouvoit sur la même barque, son enfant pleuroit, & elle ne pouvoit parvenir à le consoler. Mad. S... ennuyée des cris de l'enfant, ordonna à la négresse de le lui apporter. Elle le prit, & en présence de la malheureuse mère, elle le plongea sous l'eau, où elle le retint jusqu'à ce qu'il eut expiré; ensuite elle le lâcha. La négresse au désespoir, s'élança dans la rivière, déterminée à périr avec son enfant, mais on la retira de l'eau, & la maîtresse lui fit donner trois cent coups de fouët pour avoir osé tenter de se détruire.

Nous laisserons nombre d'autres traits aussi atroces que cite encore l'auteur, pour le suivre dans la description de la vie voluptueuse que mènent en général les planteurs de cette colonie, & qui forme un contraste révoltant avec les cruautés exercées sur leurs infortunés esclaves.

Un planteur de Surinam sort de son hamac à six heures du matin. Il descend dans une grande salle où son café l'attend. Six de ses plus beaux esclaves, mâles & femelles, sont occupés à le servir. L'inspecteur se présente en toute humilité pour informer sa grandeur de ce qui s'est passé dans la plantation le jour pré-

cedent; il est suivi d'esclaves trouvés en faute, que les nègres attachent à des piliers pour y subir leur châtement, sans avoir été entendus dans leurs défenses. L'instrument de ces exécutions est un long fouët de chanvre qui fait le tour du corps; à chaque coup, ceux qui y sont soumis sont obligés de répéter: „ bien obligé mon maître!“ lorsqu'ils sont suffisamment déchirés, on les délie, & on les envoie au travail, sans même les faire habiller.

Le chirurgien des nègres est introduit pour faire son rapport, une vieille femme paroît ensuite, accompagnée de tous les enfans nègres de la plantation, dont elle est la gouvernante. Ils viennent du bain. On les fait chanter en chœur, puis on les envoie déjeuner avec un bassin de riz & de cassave.

Le planteur endosse alors l'habit du matin dont toutes les pièces sont composées d'étoffe très légère. Après avoir fait quelques tournées dans sa plantation; ou s'être promené à cheval sur ses terres pour voir travailler ses esclaves, il rentre vers huit heures. S'il doit sortir il fait sa toilette, si non il reste toute la journée dans son élégant négligé. Lorsqu'il s'habille, il remplace ses pantalons par une culotte de soye, il s'affied, il tend les jambes l'une après l'autre tandis qu'un jeune nègre lui met ses bas, ses souliers & ses boucles; un autre le rase & le coëffe, & un troisième lui chasse les mosquites avec un éventail, il s'achemine ensuite vers son canot sous un parasol que porte un jeune esclave. Ce canot est conduit par six ou huit rameurs & pourvu de vins, de fruit, de tabac, &c.

Si sa seigneurie ne veut pas quitter la plantation, elle se fait servir à déjeuner

61

Vers dix heures : ce déjeuner consiste en jambon, bœuf fumé, volailles & pigeons, beurre, fromage, & en cassave douce. Il boit ordinairement avec cela de la bière forte, du vin de Madère, du vin du Rhin & de Mozelle. Le respectueux inspecteur est assis à l'autre bout de la table, & ils sont servis par les plus belles esclaves. Voilà ce que dans ce pays on appelle déjeuner. Sa seigneurie prend ensuite un livre, joue aux échecs, joue au billard ou entend la musique, jusqu'à ce que la chaleur du jour l'oblige à se retirer dans son hamac pour y faire la méridienne. Deux esclaves lui chassent les mosquites : & à force de le balancer, il s'endort. A trois heures, il se réveille comme par instinct ; il se lave & se parfume, puis il se met à diner avec la même cérémonie que nous l'avons vu déjeuner. Tout ce que ces climats peuvent fournir de délicieux en volailles, gibier, poisson, fruit & végétaux, se trouve réuni à sa table, où les vins les plus recherchés sont également prodigués. Le repas se termine par une tasse de café très fort & des liqueurs. A six heures la cérémonie du coucher commence. L'Inspecteur, accompagné des esclaves qui sont tombés en faute, vient faire recommencer la fustigation du matin, & recevoir les ordres pour le lendemain. On congédie ensuite tout le monde, & la soirée se passe à prendre du punch, du sangaree & à fumer.

Sa Seigneurie se retire ordinairement à dix heures & passe la nuit dans les bras d'une des sultanes de son sérail. Le lendemain elle recommence ce cercle de dissipation & de tyrannie, en Monarque également capricieux & méprisable.

Bon mot d'un Brigadier.

Louis XV, passant devant les grena-

diers à cheval, dit au lord Stanlay qui le suivait : „ Milord, vous voyez là les plus braves gens de mon royaume, il n'y en a pas un qui ne soit couvert de blessures. „ Le lord répondit, Sire, que doit penser votre Majesté de ceux qui les ont blessés ? — Ils sont morts, repartit un vieux brigadier. „

Pendant la dernière campagne en Allemagne, Bonaparte disoit au roi de Saxe qui se plaignoit des vexations continues qu'un allié si onéreux faisoit éprouver à ses sujets. „ J'apprécie toute la grandeur des sacrifices que fait pour moi la ville de Dresde, mais laissez-moi conquérir la Prusse, la Pologne & la Russie, & je vous indemniserai si généreusement que je ferai de votre capitale, un vrai paradis terrestre. „ La chose est faite : répondit une princesse de la famille de Saxe, présente à l'entretien, car les habitans y sont déjà nus comme nos premiers parens dans le jardin d'Eden !

Le Baron de *** faisoit sa cour à la reine, épouse de Louis XV, cette princesse lui demanda lequel il préféroit de son cheval alézan, ou de son cheval pie. — Madame, lui répondit-il, un jour d'affaire quand je suis sur mon cheval alézan, je n'en descendrois pas pour mon cheval pie ; & quand je suis sur mon cheval pie, je n'en descendrois pas pour mon cheval alézan. La conversation changea. Un instant après, la reine demanda au maréchal de *** laquelle il aimeroit le mieux de deux femmes qui entroient dans le cercle, l'une blonde, l'autre brune ? „ Madame, dit-il gravement, dans un jour d'affaires.... — Ah ! c'est assez, interrompit aussitôt la reine, en souriant on vous dispense du reste. „

La femme sauvage abandonnée & solitaire. (a)

LE 11 Janvier quelques Indiens de ma suite, qui étoient à la chasse, virent la trace d'un soulier de neige d'une forme étrange. Ils la suivirent fort longtems, & arrivèrent à une petite hutte, où ils trouvèrent une jeune femme assise toute seule. Elle entendoit leur langue & ils l'amènèrent à nos tentes. On la questionna, & nous apprimes qu'elle étoit de la nation des Indiens de l'Ouest, qu'elle avoit été prise par une autre tribu de sauvage; que pendant l'été de l'année suivante, elle s'étoit échappée de leurs mains dans l'espérance de retourner dans son pays, mais que comme on l'avoit conduite en canots par mille détours sur des rivières & sur des lacs, elle n'avoit jamais pu retrouver sa route; & qu'en conséquence elle avoit pris le parti de se bâtir la cabane dans laquelle nos gens l'avoient trouvée.

D'après son calcul des lunes, il paroît qu'elle avoit passé là sept mois sans voir une figure humaine. Elle s'étoit soutenue pendant tout ce tems-là en prenant au lacet des perdrix, des lapins et des écureuils. Elle avoit aussi tué deux ou trois castors & quelques porc épics. Il étoit évident qu'elle n'avoit nullement souffert de la faim; elle avoit une provision de vivres, & elle paroissoit très bien portante: c'étoit une des plus belles femmes que j'aie jamais vu parmi les indigènes de l'Amérique septentrionale.

L'art employé par cette pauvre créature pour se procurer sa subsistance étoit

(a) Extrait d'un voyage au nord de l'Amérique, à la baye de Hudson, pour découvrir des mines de cuivre par Samuel Hearne.

admirable, & prouve bien que la nécessité est en effet la mère de l'invention. Lorsque les tendons de daims qu'elle avoit apportés avec elle furent tous employés à faire des lacets & à coudre ses habits, elle y suppléa par les tendons des jambes de lapins, avec la peau desquels elle s'étoit fait des habillemens dont la forme ne manquoit pas de goût; elle y avoit distribué certains ornemens d'une manière judicieuse.

Pendant les heures qu'elle n'employoit point à la chasse, elle s'occupoit de retordre les fibres de la seconde écorce du saule. Elle avoit plusieurs centaines de brasses de ce fil; & elle avoit le projet d'en faire un filet pour prendre du poisson au retour du printemps. Elle avoit conservé un morceau d'un cercle de fer, façonné en lame de couteau & une pointe de flèche de ce métal. C'est avec des outils si simples qu'elle avoit réussi à se faire des habits, des souliers de neige, & d'autres choses utiles.— Elle s'étoit d'abord procuré du feu en frottant deux pierres dures & sulfureuses l'une contre l'autre ce qui donnoit des étincelles qui allumoient du bois pourri; mais comme cette méthode lui donnoit une peine infinie, elle prit le parti de ne plus le laisser éteindre.

Sa beauté, & ses talens ainsi éprouvés, la firent désirer pour femme par plusieurs Indiens de ma troupe qui se la disputèrent à la lutte, & la pauvre créature fut perdue & gagnée plus de dix fois dans le cours de la soirée par les divers prétendants.

Lorsque les Athapuscows avoient pris cette femme que nous venions de trouver, ils avoient selon l'usage constant

de ces peuples, surpris la tente des siens pendant la nuit. Ils avoient tué tout ce qu'il y avoit, excepté trois jeunes femmes & elle. Parmi les gens massacrés, se trouvoient son père, sa mère & son mari. Elle avoit un enfant de six mois qu'elle avoit réussi à cacher, en l'enveloppant dans un morceau d'étoffe; & ses ravisseurs qu'elle suivoit dans l'obscurité ne s'en apperçurent point. Mais lorsqu'ils arrivèrent à l'endroit où ils avoient laissé les femmes, celles-ci en l'examinant découvrirent l'enfant & le massacrèrent.

Cette barbarie lui donna une telle aversion pour les Athapuscows, que quoique l'homme auquel elle étoit échue la traitait avec beaucoup de douceur, & parut l'aimer, elle ne put se résoudre à demeurer parmi cette tribu qui avoit fait périr son enfant, & elle préféra s'exposer à toutes les misères qu'elle éprouva en effet.

Trait de Corbinelli.

Raphaël Corbinelli étoit recherché dans les meilleures sociétés par l'enjouement de son caractère & de son esprit. S'étant trouvé dans un souper libre, où tous ceux de la cour qui étoient partisans de Madame de *Maintenon*, furent chansonnés; on crut pouvoir apprendre ce qui s'y étoit passé par son moyen. *Dargenson*, lieutenant de police, se transporta chez lui, & lui demanda: „ où avez-vous souper un tel jour? — Il me semble que je ne m'en souviens pas, „ répond en baillant Corbinelli. — Ne connoissez-vous pas tel & tel prince. „ — Je l'ai oublié. N'avez-vous pas souper avec eux? — Je ne m'en souviens pas du tout. — Il me semble qu'un homme comme vous, devroit se souve-

63
„ nir de ces choses-là. — Oui Monsieur, „ mais devant un homme comme vous, „ je ne suis pas un homme comme moi.

Trait de Beautru.

La reine avoit demandé bien des fois à voir la femme de Beautru sans avoir pu l'obtenir. Un jour elle dit à son mari qu'elle vouloit à toute force qu'il la lui amenat. Beautru qui s'en étoit défendu tant qu'il avoit pu, lui promit de la lui faire présenter l'après diné; „ Mais il est bon, lui dit-il, que je prévienne Votre Majesté, que ma femme est incommodée de l'oreille, & que ce n'est qu'à force de crier qu'on peut se faire entendre en lui parlant. — Allez, lui dit la reine, je parlerai fort haut. „ Il s'en alla chez lui annoncer à sa femme que la reine vouloit la voir absolument, & l'avertit en même tems de parler fort haut; parce que, lui dit-il, Sa Majesté a bien de la peine à entendre, malgré qu'on crie de toutes ses forces. „ Il conduisit donc son épouse au Louvre, la reine ne l'eut pas plutôt apperçue qu'elle commença à crier à pleine tête; la femme de Beautru continuoit sur le même ton. Le roi, & quelques princes qui avoient été avertis de cette comédie, rioient de tout leur cœur. A la fin, la reine qui s'en apperçut, dit à la femme de Beautru: „ n'est-il pas vrai, Madame, que votre mari vous a fait croire que j'étois sourde? „ Ce que la femme de Beautru lui avoua. „ Ah! le méchant, continua la reine il m'avoit dit la même chose de vous. „

Gasconade.

UN Gascon se faisant raser par un bar-

bier qui rasoit trop lentement : Ha ! Cadédis, mon ami, lui dit-il, ma barbe croit à mesure que vous la coupez,

Expédition et bombardement d'Alger.

EN terminant notre dernier almanach, nous avons donné le détail des préparatifs que l'Angleterre faisoit pour punir la régence d'Alger des infractions au traité qu'elle avoit conclu quelques mois auparavant & venger l'honneur des pavillons de la chrétienté. Cette expédition a complètement réussi & nous ne pouvons mieux en rendre compte à nos lecteurs, qu'en leur donnant un extrait du rapport fait par l'amiral anglois (Lord Exmouth), au bureau de l'Amirauté. Ce brave officier commandoit en chef & avoit reçu de son souverain les pouvoirs les plus étendus. Sa flotte avoit été jointe par une escadre hollandoise sous les ordres du vice-amiral Van Capellen.

A bord de la Reine Charlotte, baie d'Alger, 28 Aoust 1816.

Dans toutes les vicissitudes d'une longue carrière, consacrée au service public, aucune circonstance n'a jamais produit sur mon esprit une plus vive impression de reconnoissance & de joie que l'événement d'hier. Avoir été dans les mains de la Providence, l'un des humbles instrumens destinés par elle à mettre à la raison un gouvernement féroce, & à détruire pour toujours l'insupportable & horrible système de l'esclavage des chrétiens, c'est là une source intarissable de plaisir & de satisfaction pour tout individu assez heureux pour avoir contribué à cet heureux événement.

Je dois des remerciemens aux ministres de S. M. pour l'honneur qu'ils m'ont accordé, & pour la confiance qu'ils ont placée en mon zèle dans cette importante occasion. Ils ont mis à ma disposition tous les moyens que je pouvois désirer ; & la rapidité de leurs mesures est digne des plus grands éloges.

Leurs Seigneuries ont déjà été informées de toutes mes opérations jusqu'au 14, ce jour, je suis parti de Gibraltar, après y avoir été retenu pendant quatre jours par un vent contraire très violent.


La flotte, complète sous tous les rapports, augmentée des 5 chaloupes canonnières armées

à Gibraltar, mit à la voile animée d'un excellent esprit, & avec les plus grandes espérances d'arriver à sa destination dans l'espace de trois jours ; mais les vents contraires détruisirent bientôt cet espoir d'une prompte arrivée que je désirois d'autant plus vivement, que j'avois appris à Gibraltar, qu'une armée considérable avoit été réunie par l'ennemi, & qu'on étoit occupé non seulement à augmenter les fortifications des deux côtés de la ville, mais aussi à l'entrée du môle. Cela me faisoit craindre que mon intention de faire de ce point le principal objet de mon attaque n'eut été découverte au Dey par les mêmes moyens qui l'avoient instruit de l'expédition. Cette nouvelle me fut confirmée dans la nuit suivante par le *Prométhée*, que j'avois expédié à Alger quelques jours avant, pour tâcher de ramener le consul. Le capitaine Dashwood, déguisé, parvint avec beaucoup de peine à emmener sa femme & sa fille ; il laissa un bateau pour prendre leur petit enfant qui venoit par derrière, enfermé dans un panier, & accompagné par le chirurgien qui le croyoit endormi ; malheureusement l'enfant, arrivé près de la porte, cria ; & en conséquence, le chirurgien, trois volontaires de la marine, en tout dix-huit personnes, furent arrêtées & conduites comme esclaves dans les lieux où on les renferme ordinairement. Le lendemain matin, le Dey renvoya l'enfant, & comme c'est la seule preuve de son humanité, je n'ai pas dû omettre ce fait.

Le capitaine Dashwood m'apprit qu'environ quarante mille hommes avoient été tirés de l'intérieur ; que tous les janissaires des différentes garnisons avoient été appelés, & qu'ils étoient employés sans relâche dans les batteries, sur les chaloupes canonnières, partout où ils pouvoient contribuer à la défense du côté de la mer. Tous les vaisseaux étoient dans le port. Quarante à cinquante embarcations, garnies de canons & de mortiers, étoient prêtes, un plus grand nombre étoit en réparation. Le Dey avoit étroitement confiné le consul & refusé de garantir sa sûreté personnelle. Il ne voulut pas entendre un mot en faveur des officiers & des hommes saisis dans les chaloupes du *Prométhée*.

La continuation du calme & des vents contraires nous empêcha d'approcher de terre avant le 26 ; mais le lendemain matin, à la pointe du jour la flotte étoit en vue de la ville, pas

Bombardement d'Alger par la flotte anglaise, sous les ordres de l'Amiral Exmouth, le 27 Aoust 1816.



A. Le vaisseau amiral la Reine Charlotte et B. la flotte anglaise bombardant la ville d'Alger et incendiant sa flotte. C. Combat entre des anglais et des algériens montés sur des chaloupes. D. La ville d'Alger. E. Le Dey sur sa barque, donnant des ordres et animant ses soldats.

aussi près que je l'aurois désiré. Comme les vaisseaux étoient à l'abri du vent, je profitai de l'occasion pour dépêcher une chaloupe, sous la protection de la *Severn*, avec un pavillon de trêve, & chargée de porter les demandes que je devois faire au Day d'Alger au nom de S. A. R. le prince Régent. L'officier avoit pour instruction d'attendre deux ou trois heures la réponse du Dey; passé ce temps, si la réponse n'étoit pas arrivée, il devoit revenir. Il fut rencontré près du Môle par le capitaine du port. Celui-ci, auquel on dit qu'il falloit que la réponse fut donnée dans une heure, répondit que cela étoit impossible. Alors l'officier dit qu'il attendroit deux ou trois heures. Le capitaine du port répliqua que deux heures suffisoient.

Pendant ce temps, la flotte favorisée par la brise de mer, étoit parvenue à la baie. Les embarcations & la flotte se préparoient au combat, lorsque j'aperçus l'officier qui revenoit, en annonçant par les signaux qu'après un délai de plus de trois heures, il n'avoit pas reçu de réponse. A l'instant, je fis le signal pour m'assurer si tous les vaisseaux étoient prêts. Sur l'affirmative, la *Reine Charlotte*, (vaisseau amiral) s'avança suivie de tous les autres vaisseaux, chacun vers le poste qui lui étoit assigné. Le vaisseau amiral jeta l'ancre à l'entrée du Môle, à vingt-cinq toises.

A ce moment, pas un coup de canon n'avoit été tiré, & je commençois à croire que l'ennemi étoit disposé à l'acceptation entière des conditions proposées. Le silence étoit profond, lorsqu'un coup de feu fut tiré du Môle sur nous, & deux autres contre les vaisseaux qui nous suivoient du côté du nord. La *Reine Charlotte* riposta immédiatement.

Ainsi commença le feu le plus vif et le mieux dirigé & qui, commencé à trois heures moins un quart dura jusqu'à neuf heures avec la même force, & ne cessa entièrement de part & d'autre qu'à onze heures passées.

Les vaisseaux qui me suivirent immédiatement prirent leur position avec une promptitude & une précision qui surp assa mes espérances. Jamais le pavillon anglois n'a été défendu avec plus de zèle & de gloire. Il m'étoit absolument impossible de rien appercevoir au delà de la ligne qui m'environnoit immédiatement. Mais ma confiance dans les braves officiers que j'avois l'honneur de commander étoit si entière

& si bien placée, que je pus m'occuper de tous les autres objets, & je n'appris leur arrivée à leur poste que par l'effet destructif de leur feu contre les murailles & les batteries auxquelles ils étoient opposés.

Dans ce moment, j'eus la satisfaction de voir le pavillon de l'amiral hollandois Van Capellen prendre la station que je lui avois assignée, & un instant après, le reste de ses frégates commença un feu bien soutenu contre les batteries du flanc qu'il s'étoit offert de couvrir, parce qu'il n'avoit pas été en mon pouvoir de le placer en front du Môle, faute d'espace.

Vers le coucher du soleil, je reçus un message du contre amiral Milne, qui m'informa des grandes pertes que *l'Imprenable* éprouvoit, ayant alors cent cinquante morts & blessés. Il demandoit de lui envoyer, s'il étoit possible, une frégate pour pouvoir l'opposer au feu sous lequel il se trouvoit. Le *Glascow*, qui étoit près de moi, mit immédiatement à la voile, mais la canonnade ayant fait tomber le vent, il fut obligé de jeter l'ancre, ayant seulement pris une meilleure position.

J'avois, dans ce moment, envoyé l'ordre à un brûlot sous les ordres du lieutenant Fleming, d'entrer dans le Môle; mais le contre-amiral ayant jugé que ce brûlot lui rendroit un service essentiel, s'il faisoit explosion sous la batterie qui lui étoit opposée, j'envoyai au brûlot des ordres en conséquence, qui furent exécutés. J'informai le contre-amiral que plusieurs vaisseaux ennemis étoient en feu, & qu'étant désormais assuré de la destruction de toute la flotte, je pensois avoir rempli la plus importante partie de mes instructions, qu'en conséquence je me disposois à faire retirer les vaisseaux, & que je desirois qu'il en fit autant le plutôt possible pour sa division.

Il y eut des momens terribles pendant ce combat, & on peut facilement concevoir l'effet que devoit produire le feu des vaisseaux si près de nous. J'avois longtemps résisté aux vives instances de plusieurs personnes qui mentouroient, pour faire attaquer à l'abordage la frégate la plus près de nous, qui n'étoit éloignée que de cinquante toises. Enfin je céda au major Goffett, qui, désirant vivement faire faire une descente à son corps de mineurs, me pressoit de lui permettre d'accompagner le lieutenant Richards dans la chaloupe du vaisseau. La frégate

66
fut sur-le-champ abordée & mise en feu dans l'espace de dix minutes, l'incendie se communiqua promptement au reste de l'escadre ainsi qu'aux arsenaux, chantiers & magasins.

Les batteries de l'ennemi, qui entouroient ma division, cessèrent leur feu vers les dix heures, étant entièrement ruinées, & le feu de nos vaisseaux diminua pour épargner la poudre, & afin de pouvoir répondre à un petit nombre de canons qui pouvoient encore nous atteindre.

La providence m'inspira alors le vif désir de voir s'élever le vent de terre qui souffle habituellement dans cette baie, et à minuit la flotte jeta l'ancre hors de la portée du canon.

La perte des algériens se monte à six ou sept mille hommes tués ou blessés. Leur flotte entière composée de quatre grandes frégates de 44 canons; cinq grandes corvettes de 24 à 30 canons; toutes les chaloupes canonnières et galiotes à bombes excepté sept, ainsi qu'un grand nombre de vaisseaux marchands; les arsenaux, chantiers et magasins du port sont devenus la proie des flammes.

L'armée anglaise a eu 850 hommes tués. Le vaisseau amiral monté par lord Exmouth en a perdu 180. S. S. a été blessée à la joue et a reçu à la jambe une très forte contusion; ce vaisseau étoit tellement près des maisons, qu'il recevoit presque à bout portant la fusillade des ennemis.

Les algériens se sont battus avec une fureur et une rage inexprimables. Le Dey, monté sur une petite chaloupe découverte, se portoit pendant la bataille sur tous les points occupés par des batteries, et encourageoit lui même les canonniers. Ses soldats pensoient de grands cris à son aspect, et baisoient ses vêtements avec respect.

Le reste de la dépêche est consacré à l'éloge des divers corps de l'armée navale, qui tous ont fait merveille. Le noble lord rend particulièrement hommage à la belle conduite du vice-amiral Van Capellen et de M. M. les officiers de l'escadre hollandaise.

Ordre du jour.

A bord de la *Reine Charlotte*, baie d'Alger,
30 Aoust 1816.

Le commandant en chef se fait un plaisir d'annoncer à la flotte que ses courageux efforts ont eu pour résultat la signature d'une

paix dictée par S. A. R. le prince Régent d'Angleterre, et confirmée par une salve de vingt-un coups de canon. Voici les conditions:

1. L'abolition pour toujours de l'esclavage des chrétiens;

2. La livraison au pavillon anglais de tous les esclaves qui se trouvent sous la domination du Dey, de quelque nation qu'ils soient, à midi;

3. La livraison au pavillon anglais de toutes sommes d'argent qui ont été reçues par les algériens pour rédemption d'esclaves depuis le commencement de l'année. Cette livraison sera faite demain à midi;

4. Pleine et entière réparation sera faite au consul anglais pour toutes les pertes que lui aura occasionné sa détention,

5. Le Dey d'Alger a fait publiquement cette réparation, ses officiers et ses ministres présents, au consul anglais, et lui a demandé pardon dans les termes qui lui ont été dictés par le capitaine de la *Reine Charlotte*.

Le commandant en chef saisit cette occasion pour faire ses remerciemens aux amiraux, capitaines, officiers, matelots etc. etc. pour leur noble appui pendant toute l'action, et il ordonne que dimanche prochain un service en actions de grâces soit offert à Dieu pour sa puissante intervention dans l'action qui a eu lieu le 27 entre la flotte de S. M. et les ennemis féroces du genre humain.

Signé, Exmouth.

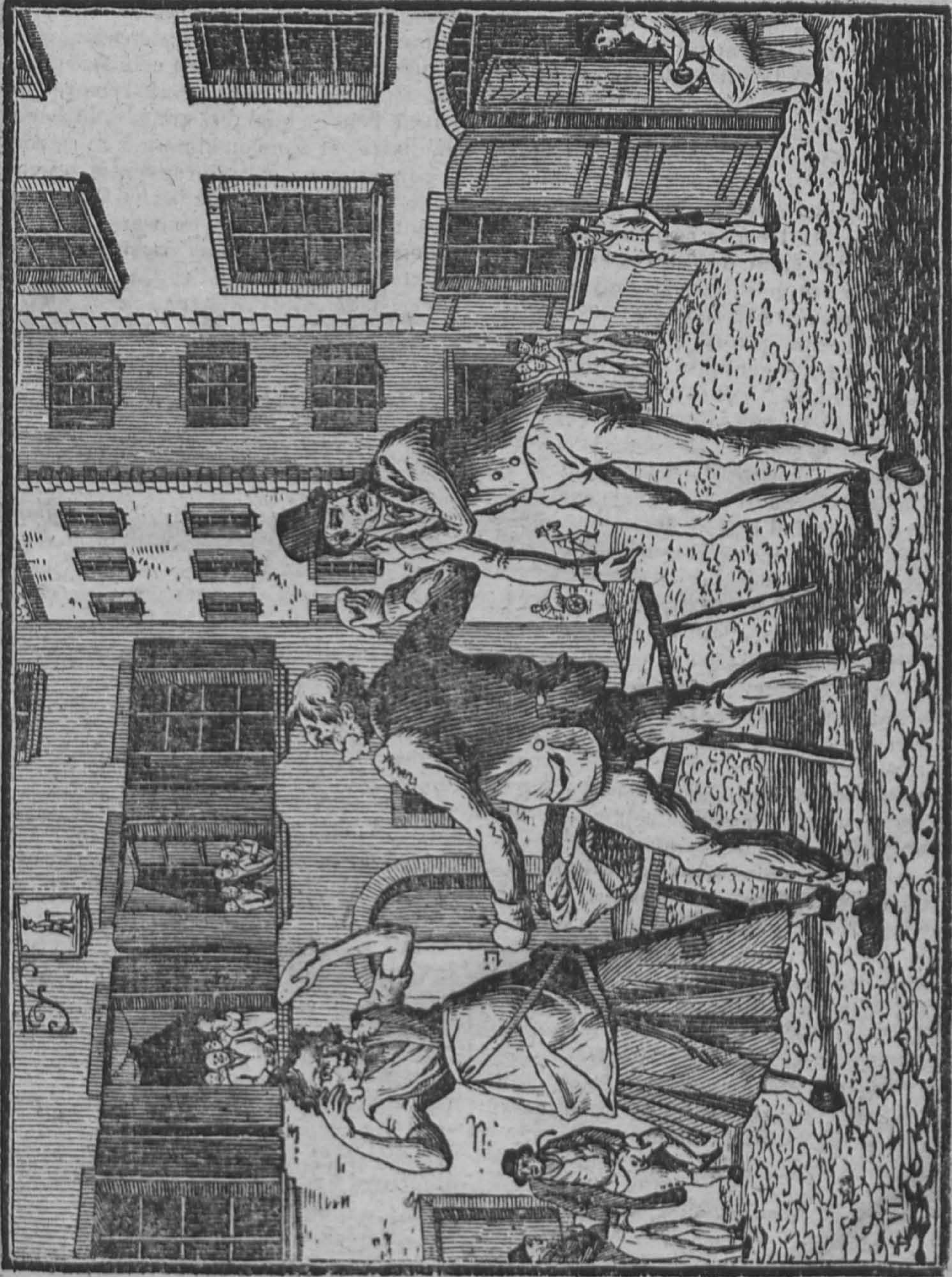
Combat d'un nouveau genre entre deux Époux.

Voyez la planche.

Que les peuples soulevés les uns contre les autres, se servent dans les batailles de tous les instrumens de mort vômés par l'enfer pour se détruire réciproquement. Que le petit-maître offensé aux yeux de sa maîtresse cherche à laver un affront dans le sang de son rival. Que tous ces divers genres d'escrime trouvent des admirateurs, je ne serai pas du nombre. Je présente ces armes employées dans le combat à jamais mémorable dont je vais rendre compte il a eu lieu dernièrement dans une petite ville fort connue.

Un fermier et sa femme se rendent au marché de M... pour vendre des comestibles, entre autres une corbeille remplie de beurre. Un

Combat d'un nouveau genre entre deux époux.



entrent au cabaret pour déjeuner. Tout se passe dans la meilleure harmonie, jusqu'au moment où, placés à l'endroit désigné pour la vente de leurs deures, quelques matières d'intérêts discutées avec véhémence par l'épouse acariâtre, rencontrent de l'opposition de la part du mari. Les têtes s'échauffent, on en vient aux injures; la femme menace, le mari se met en garde. Déjà on craignoit pour les yeux de l'un et la cœsse de l'autre, lorsque la femme dédaignant se servir des moyens mis en usage jusqu'ici en pareille occasion par ses semblables, trouve sous sa main des armes plus commodes pour soutenir ses droits. Elle saisit une *malotte* de beure et l'envoie au visage de son mari qui, pénétré du système de compensation et sans perdre de temps en applique une contre la bouche de sa chère moitié. Celle-ci redouble, l'autre répond, et tant renouvelèrent l'action que le panier fut vidé longtemps avant la querelle. Pour suppléer à ce manque de munitions, ces tendres époux reprennent réciproquement sur leurs faces, la matière qui y étoit abondamment attachée et trouvent par là l'heureux moyen d'alimenter le combat jusqu'à la fin de leur ressentiment.

Un de ces complaisans qui croiroient manquer à leur devoir s'ils ne s'établissoient pas témoins et juges dans ces sortes de différens, emporté par son zèle s'étoit un peu trop approché de l'action. Un projectible qui avoit effleuré la tête du mari vint atteindre l'officieux qui eut à peine le temps de lui opposer son dos au lieu de sa figure sur laquelle on prétend, cependant, qu'un peu de graisse ne seroit point déplacée.

Désirons que les hommes revenus sur leurs intérêts se servent désormais de ces armes pour vider leurs différens, combien ne seroit-il pas préférable au lieu de cadavres et d'armes homicides de n'avoir à ramasser sur les champs de batailles que des vaincus enduits de matière propre à leur faire une bonne soupe pour les restaurer des fatigues du combat.

Conclusion.

Nous ne terminerons pas cet almanach sans donner à nos lecteurs quelques détails sur la température extraordinaire de l'année 1816, et sur la disette générale qui en a été la suite.

Sans doute, la plupart de ces détails sur sont connus, mais il est à propos de consigner dans un ouvrage de la nature de celui-ci une époque aussi malheureusement remarquable, dont au bout de quelques années, le souvenir s'affaiblira, et alors on aimera à en retrouver les circonstances. Elles prouveront les efforts que les peuples animés de la charité chrétienne sont capables de faire pour se secourir mutuellement. On y reconnoitra surtout la manière toute particulière dont la Providence a couvert de son aile protectrice notre chère patrie, en épargnant à ses enfans la plus grande partie des maux qui ont pesé sur tant d'autres contrées, en accordant constamment aux plus aisés les moyens de soulager la détresse du pauvre, et d'éloigner ainsi de nous, les affreux résultats de la mendicité, du vagabondage et du désespoir.

Le printemps de l'année 1816, se montra d'abord sous un aspect favorable à la végétation. Les productions de toute espèce se développèrent heureusement et prospérèrent jusqu'au milieu du mois de Juin, que des pluies froides et continües ralentirent ces belles espérances et donnèrent aux agriculteurs des inquiétudes qui s'accroissent à mesure que la bonne saison s'écouloit dans une alternative de jours pluvieux, froids et souvent neigeux. Un horizon constamment chargé, même dans les plus beaux jours, ne nous laissoit arriver de l'astre vivifiant, que des rayons pâles et insuffisans pour procurer à la terre la chaleur nécessaire à la fécondation des germes et des plantes.

Bientôt les récoltes languirent: Les blés et généralement toutes les céréales diminuèrent à la floraison qui ne se fit que très imparfaitement, elles végèterent jusqu'au mois d'Octobre qu'on les coupa encore mal mûres, pour les dérober à la pluie et à la neige qui, en plusieurs lieux couvrit l'avoine et l'orge qu'on ne put récolter que le printemps suivant mais tout à fait avariés.

Les fourrages produisirent peu et la qualité fut, mauvaise à raison de leur long séjour sur un terrain humide.

Les vendanges ne se firent que dans le mois de Novembre, elles se bornèrent à recueillir au milieu des frimats de l'hiver, quelque peu d'un raisin rabougri et mal mûr qui, dans beaucoup d'endroits, étoit gelé. Les petits vignobles ne purent être vendangés; beaucoup n'avoient rien produit.

Les pâturages élevés restèrent couverts de neige; les troupeaux ne purent brouter que les parties inférieures des montagnes, où ils ne trouvèrent pas la nourriture abondante des autres années; ils souffrirent des pluies et du froid et l'une des principales ressources des habitans des Alpes et du Jura fut ainsi considérablement diminuée. Dès lors, il étoit facile de prévoir quelle seroit la détresse du pays avant d'atteindre les récoltes de l'année suivante.

Les pluies continuelles avoient tellement enflé les torrens et les rivières, que partout leurs eaux étoient sorties de leurs lits. Le Danube, le Rhin, le Rhône, la Seine, la Loire, etc. se débordèrent, et enlevèrent aux cultivateurs de leurs rives, les tristes restes d'une récolte échappée à l'intempérie de la saison. La misère commença à se répandre dans ces contrées et leurs infortunés habitans furent contraints de se procurer des secours chez leurs voisins qu'ils avoient coutume d'alimenter.

Tant de malheurs réunis ne tardèrent pas à plonger différens états dans le plus grand embarras pour les subsistances, qui s'élevèrent à des prix hors de proportion avec les ressources de la majeure partie de leur population. Les Gouvernemens attentifs, s'aperçurent qu'ils étoient loin d'avoir chez eux la quantité de denrées suffisante pour l'alimentation des peuples confiés à leurs soins. La Russie, ce pays contre lequel, quatre ans auparavant, une puissance opprressive avoit forcé ces mêmes peuples de tourner leurs armes, la Russie devint leur sauveur. L'abondance s'étoit répandue sur toutes les parties de ce vaste empire; c'est là qu'ils trouvèrent des subsistances. Des convois de vaisseaux chargés de grains partoient journellement de ses ports et apportoient dans ceux du nord de l'Allemagne, de la Hollande, de la France et de l'Italie, les ressources qui nous manquoient.

Les Hauts États de la Suisse firent leurs achats à Livourne, à Gènes et Marseille. Le Gouvernement de notre Canton avoit invité ses ressortissans à souscrire, chacun selon ses facultés et ses besoins. Le résultat de ces souscriptions, une fois connu, les marchés furent promptement conclus et les arrivages ayant lieu successivement, entretenrent constam-

ment dans le pays une masse de subsistances suffisante aux besoins. Néanmoins, les frais d'un aussi long transport, ajoutés au prix d'achat, portèrent ces grains à un taux exorbitant qui s'éleva sur les marchés jusqu'à 105 batz la mesure pesant & 24 de 18 onces. Le pain fut taxé de 3 1/2 à 4 batz la livre, terme moyen. Le vin se vendoit de 10 à 15 batz le pot. Les pommes de terre qui, dans nombre d'endroits, avoient été submergées ou gâtées par les pluies montèrent jusqu'à 30 batz le quarteron. L'avoine se vendoit aussi au même prix. Enfin toutes les autres denrées suivirent cette hausse.

Il est hors de doute qu'à des prix aussi élevés, une grande partie de la population n'auroit pu se procurer sa subsistance, sans la sollicitude des Gouvernemens de plusieurs Cantons qui avoient pourvu à ce que dans toutes les communes on établit des comités de bienfaisance, alimentés par leur libéralité et celle des particuliers aisés. Là, des soupes, du pain et d'autres alimens étoient distribués à la classe indigente.

Des établissemens de ce genre furent ainsi fondés dans les Cantons de Vaud, Genève, Berne, Neuchâtel, Fribourg, Basle, Soleure, Zurich etc. Partout la sollicitude des Gouvernemens a rivalisé avec la générosité et la charité des habitans de la Suisse. Il seroit trop long d'entrer dans les détails des riches aumônes qui, dans ces temps de calamité, ont illustré un si grand nombre de nos compatriotes. Les pauvres de Vevey, par exemple, ont eu des pères nourriciers: les nommer seroit insulter à leur modestie; la reconnoissance les signale dans tous les cœurs. Puissent tant de braves gens recevoir les bénédictions attachées aux bonnes oeuvres.

Nous n'avons malheureusement fait mention jusqu'à présent que des contrées de notre patrie où les ressources ont pu combattre la disette. Il n'en a pas été de même dans les Cantons de fabrique, particulièrement de Glaris, Appenzel et St. Gall; où la classe manufacturière étant la plus nombreuse, n'a pu subvenir à ses besoins, vû l'état de nullité dans lequel les ateliers en coton de ces pays sont tombés depuis quelque temps.

La famine se montra dans ces contrées, traînant à sa suite toutes les horreurs qui l'ac-

70
abandonnés. Des villages entiers furent abandonnés. Leurs infortunés habitans fuyant la terre ingrate qui ne pouvoit plus les nourrir, se répandoient en troupe dans les contrées voisines avec le délire de la mort, cherchant des personnes compatissantes qui pussent soulager la faim dont-ils étoient dévorés. Tous les efforts généreux des citoyens des villes environnantes ne pouvoient suffire aux besoins de tant d'affamés. Dans leur désespoir, les uns broutoient l'herbe naissante, d'autres détachent des cadavres d'animaux pour en faire leur nourriture. Semblables à des fantômes, hommes, femmes, enfans, trainoient leurs corps pâles et défigurés dans les campagnes et sur les routes pour chercher ces mets dégoûtans et mal sains.

M^r. Zollikofer Pasteur de St. Gall, publia alors une brochure, intitulée: *Appel aux Suisses etc.* dans laquelle il rendoit compte des maux sans nombre qui affligoient ces pays et appeloit en leur faveur les secours charitables des conférés des autres Cantons. L'appel de ce respectable ecclésiastique ne demeura pas sans réponse; il eut la douce satisfaction de voir que le langage de la religion et de la charité chrétienne, ne se fait jamais entendre en vain dans notre bonne patrie. De tous les points de la Suisse, des secours considérables furent adressés tant à lui qu'aux divers comités de bienfaisance de ces Cantons, dont les habitans ont été arrachés à la mort et rendus à leurs ateliers, où l'occupation qu'on leur procure journellement sert à la fois à les nourrir, à leur faire oublier leurs souffrances, à prolonger les secours qui leur ont été fournis, et surtout, à les préserver des vices qu'engendrent la mendicité et le désespoir. — Ces moyens ont considérablement été augmentés encore, par la magnanime générosité de S. M. l'empereur de Russie qui, informé de tant de malheurs fit remettre cent mille roubles par son ambassadeur en Suisse pour le soulagement des Cantons, qui en étoient victimes;

et par d'autres valeurs provenant de souscriptions recueillies dans plusieurs villes du nord de l'Allemagne et de Russie. Toutes ces sommes réunies ont formé un capital suffisant pour assurer l'existence à tant de pauvres jusqu'à la récolte prochaine.

C'est ici le moment de rappeler la générosité avec laquelle les bourgeois de Genève sont venus au secours des contrées qui les touchent. La situation où se trouvoient leurs habitans ne différoit pas beaucoup de celle rapportée plus haut. Malgré le grand nombre des leurs qu'ils avoient à soulager et à nourrir, malgré les sommes considérables envoyées aux divers Confédérés qui imploroient leur assistance, la charité des Genevois s'est encore étendue sur leurs voisins. Des établissemens de soupes formés sur la frontière; des distributions de vivres alimentées par des dons particuliers sans cesse renaissans ont arraché aux maladies, au désespoir et à la mort la population entière de plusieurs villages de la Savoye.

Graces à Dieu! ces calamités touchent à leur terme. La divine Providence paroît avoir borné là ses châtimens, et nous promet un avenir qui nous dédommagera des maux que nous avons soufferts. Dans les magnifiques récoltes qui s'apprêtent, Elle montre au pauvre un terme à sa misère, et au riche bienfaisant, une preuve de sa satisfaction du bon emploi qu'il a fait de ses biens en tendant une main secourable à ses frères lorsqu'ils étoient dans la détresse. Bénissons cette volonté toute puissante qui en nous frappant, nous a donné la plus utile leçon, celle de nous aimer et de nous secourir mutuellement; ce qui est la meilleure preuve de patriotisme et d'union fédérale. Que le pauvre apprenne à en profiter pour devenir laborieux, économe et reconnaissant. Puisse cette année d'épreuves nous ramener tous aux sentimens de l'extrême gratitude que nous devons au bienfaiteur suprême!

Changemens de foires.

Les foires de *Monthey* en Vallais, se tiendront pour cette année comme suit: le 2 février, le 25 Mars, le 3 Juin, le 9 Septembre, le 14 Octobre et le 31 Décembre.

La foire d'*Orbe* du mois d'Avril aura lieu le 6 au lieu du 13, et la nouvelle foire se tiendra le 4 Mai.

Les Sieurs LARTSCHER et FILS, Imprimeurs Libraires à Vevey, continuent d'être assortis de Livres d'usage et de littérature, de Bible de Mr. Ostervald, de différentes et belles Éditions : de nouveaux Testaments Psalms tout musique et autres, de même que de plusieurs sortes de Papiers à écrire, peints, à dessiner et pour plans : Parchemins, Encre de Paris de différentes couleurs, Plumes, Cire fine : Cartes de visite et d'invitation ornées, à un prix raisonnable. Leur correspondance au dehors leur facilite les moyens de se pourvoir de livres qui ne se trouvent pas dans leur Catalogue, et qu'on désireroit d'eux ; ils assurent un chacun de leur empressement à exécuter les différentes commissions relatives à leur commerce, et à faire exécuter les ouvrages qu'on voudroit faire imprimer ou relier chez eux, de manière à s'attirer la confiance publique.

Sermons de circonstances suivis de quelques poésies religieuses ; par Ph. Bridel, Pasteur à Montreux, membre de plusieurs Sociétés suisses. Ces discours ont été prononcés pour des occasions particulières, comme le massacre des Gardes-Suisses à Paris, le 10 Août 1792 ; — la chute d'une montagne dans le canton de Schwitz ; — le Pacte fédéral des XXII Cantons à Zurich, etc. etc. Ils sont suivis de notes, la plupart historiques, et se vendent au profit des pauvres. (Un vol. 8° de 224 pages. Prix 12 batz.)

Ces Sermons se trouvent aussi chez les principaux Libraires de la Suisse.

Les Sieurs DEURNEY, Père et Fils, mécaniciens, machinistes, établis à Lausanne, inuent avec succès à faire et à débiter des Bandages élastiques, de la meilleure qualité pour le soulagement et guérison de toutes sortes d'hernies, soit descente, tant pour homme que pour femme et enfans.

Comme il y a plusieurs années que les dits DEURNEY débitent les susdits Bandages, ils ont remarqué qu'il y a beaucoup de personnes des deux sexes, atteintes de descente, qui se négligent eux-mêmes, jusqu'à leurs enfans, par le défaut d'apporter remède à ces sortes d'infirmités, et restent ainsi estropiés le reste de leur vie : d'autres en cherchant les moyens de se guérir, se servent de mauvais Bandages, soit de peau, de toile ou de fer, qui n'ont aucune forme, moins encore de propriété, plus propres à estropier et empirer le mal, que d'y apporter un soulagement ; d'autres croyent mieux faire d'en acheter des marchands qui les vendent sous le nom de Bandages anglais, afin de leur donner plus de crédit, et qui ne sont que de mauvais Bandages, fabriqués par des personnes qui n'ont aucune connoissance dans cette partie, qui même leur mettent des prix excédant les facultés des personnes qui cherchent à se procurer une guérison, ou au moins du soulagement à ces sortes d'infirmités.

Les dits DEURNEY avisent le public que vu le grand débit qu'ils ont de leurs Bandages, par leur réputation qu'ils s'en sont acquis, les faisant eux-mêmes, ils peuvent les donner à plus bas prix qu'à d'autres personnes ; d'ailleurs ils auront égard à la situation des personnes pauvres qui, en étant munis d'une attestation de leur Pasteur qui constate de leur indigence, il leur sera délivré des Bandages au prix de leur débours, avec leurs soins gratis. Ils ont aussi un onguent très-efficace pour lesdites descentes, dont les propriétés sont connues par le nombre de cures opérées. Ils prient les personnes de leur adresser franco la mesure du tour du corps en indiquant le côté attaqué, Leur demeure est à Lausanne, rue du pont, N 16.